



Heyman. jr

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.

Tome Sixième.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXV.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce Volume.

12 Planches

Par M. DE BUFFON.

Par M. GUENEAU DE MONTBEILLARD.





HISTOIRE NATURELLE.

* *LE MERLE (a).*

LE MALE ADULTE, dans cette eſpèce, eſt encore plus noir que le corbeau ; il eſt d'un noir plus décidé, plus pur, moins altéré par des reflets : excepté le

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 2.

(a) En Grec, Κόσσυφος, Κότλυφος, Κόψυχος; en Grec moderne, Κόζυφος; d'où ſe ſont formés les noms corrompus, *Cassifos*, *Ceſeſos*, *Kepſos*, *&c.* En Latin, *Merula*, *Merulus*, *Nigretum*; en Italien, *Merlo*; en Eſpagnol, *Mierla*; en Portugais, *Melroa*; en bas Allemand, *Merl*; en Flamand, *Merlaer*, *Meerel* : dans certaines Provinces de France, la femelle s'appelle *Merleſſe*, *Merlette*, & même *Merluche*; le mâle ſe nomme *Meſle*, *Merlat*, *Mierle* ou *Normeſle*; & le jeune, *Merlot* ou *Merleau*. Suivant M. Salerne, *page* 176, tous ces noms

bec, le tour des yeux, le talon & la plante du pied qu'il a plus ou moins jaune, il est noir par-tout & dans tous les aspects; aussi les Anglois l'appellent-ils l'oiseau noir par excellence. La femelle au contraire n'a point de noir décidé dans tout son plumage; mais différentes nuances de brun mêlées de roux & de gris, son bec ne jaunit que rarement, elle ne chante pas non plus comme le mâle, & tout cela a donné lieu de la prendre pour un oiseau d'une autre espèce *(b)*.

Les merles ne s'éloignent pas seulement du genre des grives par la couleur du plumage, & par la différente livrée du

---

dérivent assez visiblement de *Merula*, lequel, suivant les Etymologistes, vient lui-même de *Mera*, qui signifie *seule*, *solitaire*, & cette dénomination convient assez au Merle, qu'on ne voit jamais voler en troupes : en Allemand, *Amsel*, que Frisch tire aussi de *Merula*; en Hollandois, *Lyster*; en Suédois, *Trast*, *Kohl-trost*; en Anglois, *Black-ozel*, *Black-bird* : en Gallois, *Yr aderyndu*, *Ceiliog mwyalch*; en Illyrien, *Kos*; en Turc, *Feli ek*; &, selon d'autres, *Eelvek*. C'est la dixième Grive de M. Brisson, *tome II*, *page* 227.

(b) Frisch, *planche* 29. Je soupçonne que c'est à cette femelle qu'on donne, en certains pays, le nom de *merle-grive*.

mâle & de la femelle, mais encore par leur cri que tout le monde connoît, & par quelques-unes de leurs habitudes : ils ne voyagent, ni ne vont en troupes comme les grives, & néanmoins quoique plus ſauvages entre eux, ils le ſont moins à l'égard de l'homme; car nous les apprivoiſons plus aiſément que les grives, & ils ne ſe tiennent pas ſi loin des lieux habités : au reſte, ils paſſent communément pour être très-fins, parce qu'ayant la vue perçante, ils découvrent les Chaſſeurs de fort loin, & ſe laiſſent approcher difficilement; mais, en les étudiant de plus près, on reconnoît qu'ils ſont plus inquiets que ruſés, plus peureux que défians, puiſqu'ils ſe laiſſent prendre aux gluaux, aux lacets, & à toutes ſortes de piéges, pourvu que la main qui les a tendus, ſache ſe rendre inviſible.

Lorſqu'ils ſont renfermés avec d'autres oiſeaux plus foibles, leur inquiétude naturelle ſe change en pétulance; ils pourſuivent, ils tourmentent continuellement leurs compagnons d'eſclavage, & par cette raiſon on ne doit pas les admettre

dans les volières, où l'on veut raſſembler & conſerver pluſieurs eſpèces de petits oiſeaux.

On peut, ſi l'on veut, en élever à part à cauſe de leur chant; non pas de leur chant naturel, qui n'eſt guère ſupportable qu'en pleine campagne, mais à cauſe de la facilité qu'ils ont de le perfectionner, de retenir les airs qu'on leur apprend, d'imiter différens bruits, différens ſons d'inſtrumens *(c)*, & même de contrefaire la voix humaine *(d)*.

Comme les merles entrent de bonne heure en amour, & preſque auſſi-tôt que les grives, ils commencent auſſi à chanter de bonne heure; & comme ils ne font pas pour une ſeule ponte, ils continuent de chanter bien avant dans la belle ſaiſon; ils chantent donc lorſque la plupart des autres chantres des bois ſe taiſent & éprouvent la maladie périodique de la mue, ce qui a pu faire croire à pluſieurs

---

(c) Olina, *Uccelleria*, page 29.

(d) Olina. *Ibidem*. — Philoſtrat. *Vita Apollonii*, lib. VII. — Geſner, *de Avibus*, page 606.

que le merle n'étoit point ſujet à cette maladie *(e)*; mais cela n'eſt ni vrai, ni même vraiſemblable : pour peu qu'on fréquente les bois, on voit ces oiſeaux en mue ſur la fin de l'été, on en trouve même quelquefois qui ont la tête entièrement chauve : auſſi Olina & les Auteurs de la *Zoologie Britannique*, diſent-ils que le merle ſe tait, comme les autres oiſeaux, dans le temps de la mue *(f)*, & les Zoologues ajoutent qu'il recommence quelquefois à chanter au commencement de l'hiver; mais le plus ſouvent, dans cette ſaiſon, il n'a qu'un cri enroué & déſagréable.

Les Anciens prétendoient que pendant cette même ſaiſon ſon plumage changeoit de couleur & prenoit du roux *(g)*, & Olina, l'un des modernes qui a le mieux connu les oiſeaux dont il a parlé, dit que cela arrive en automne; ſoit que ce changement de couleur ſoit un effet de la mue,

---

(e) Merulæ, Turdique & ſturni plumam non amittunt. Pline, *lib. X, cap. XXIV.*

(f) Olina. *Ibidem.* — *British Zoology*, page 92.

(g) Merula ex nigrâ ruſeſcit. Pline, *lib. X, cap. XXIX.*

ſoit que les femelles & les jeunes merles, qui ſont en effet plus roux que noirs, ſoient en plus grand nombre, & ſe montrent alors plus fréquemment que les mâles adultes.

Ces oiſeaux font leur première ponte ſur la fin de l'hiver, elle eſt de cinq ou ſix œufs d'un vert bleuâtre, avec des taches couleur de rouille, fréquentes & peu diſtinctes. Il eſt rare que cette première ponte réuſſiſſe, à cauſe de l'intempérie de la ſaiſon; mais la ſeconde va mieux, & n'eſt que de quatre ou cinq œufs. Le nid des merles eſt conſtruit à peu-près comme celui des grives, excepté qu'il eſt matelaſſé en-dedans : ils le font ordinairement dans les buiſſons, ou ſur des arbres de hauteur médiocre; il ſemble même qu'ils ſoient portés naturellement à le placer près de terre, & que ce n'eſt que par l'expérience des inconvéniens, qu'ils apprennent à le mettre plus haut *(h)*. On m'en a rapporté un, une

(h) Nidum hujuſce modi.... in ceſpitibus ſpinoſis prope terram repertum diligenter conſideravi. Geſner. — Un merle voyant qu'un chat lui avoit mangé ſes

ſeule fois, qui avoit été pris dans le tronc d'un pommier creux.

De la mouſſe, qui ne manque jamais ſur le tronc des arbres; du limon, qu'ils trouvent au pied ou dans les environs, ſont les matériaux dont ils font le corps du nid; des brins d'herbe & de petites racines, ſont la matière d'un tiſſu plus mollet, dont ils le revêtent intérieurement, & ils travaillent avec une telle aſſiduité, qu'il ne leur faut que huit jours pour finir l'ouvrage. Le nid achevé, la femelle ſe met à pondre, & enſuite à couver ſes œufs; elle les couve ſeule, & le mâle ne prend part à cette opération, qu'en pourvoyant à la ſubſiſtance de la couveuſe *(i)*.

deux premières couvées dans le nid, fait au pied d'une haie, en fit une troiſième ſur un pommier, à huit pieds de hauteur. *Hiſt. Nat. des Oiſeaux* de M. Salerne, *page* 176.

(i) M. Salerne entre ſur tout cela dans des détails qui lui ont été fournis par un curieux Obſervateur, mais dont quelques-uns lui ſont ſuſpects à lui-même, & qui, pour la plupart, me paroiſſent ſans vraiſemblance. Suivant ce curieux Obſervateur, un mâle & ſa femelle ayant été renfermés, au temps de la ponte, dans une grande volière, commencèrent par poſer de la mouſſe pour baſe du nid, enſuite ils répandirent ſur cette mouſſe de la pouſſière, dont ils

L'Auteur du *Traité du Roſſignol*, aſſure avoir vu un jeune merle de l'année, mais déjà fort, ſe charger volontiers de nourrir des petits de ſon eſpèce nouvellement dénichés; mais cet Auteur ne dit point de quel ſexe étoit ce jeune merle.

J'ai obſervé que les petits éprouvoient plus d'une mue dans la première année, & qu'à chaque mue le plumage des mâles devient plus noir, & le bec plus jaune, à commencer par la baſe. A l'égard des

---

avoient rempli leur goſier, & piétinant dans l'eau pour ſe mouiller les pieds, ils détrempèrent cette pouſſière, & continuèrent ainſi couche par couche... Les petits éclos, ils les nourriſſoient de vers de terre coupés par morceaux, & ſe nourriſſoient eux-mêmes en partie de la fiente que rendoient leurs petits après avoir reçu la béquée.... Enfin, de quatre couvées qu'ils firent de ſuite dans cette volière, ils mangèrent les deux dernières; ce qui explique, dit-on, pourquoi les merles, qui ſont ſi féconds, ſont néanmoins ſi peu multipliés en comparaiſon des grives & des alouettes. Voyez l'*Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux* de M. Salerne, *page* 176. Mais, avant de tirer des conſéquences de pareils faits, il faut attendre que de nouvelles obſervations les aient confirmés, & fuſſent-ils confirmés en effet, il faudroit encore diſtinguer ſoigneuſement les faits généraux qui appartiennent à l'hiſtoire de l'eſpèce, des actions particulières & propres à quelques individus.

femelles, elles conservent, comme j'ai dit, les couleurs du premier âge, comme elles en conservent aussi la plupart des attributs : elles ont cependant le dedans de la bouche & du gosier du même jaune que les mâles, & l'on peut aussi remarquer, dans les uns & les autres, un mouvement assez fréquent de la queue de haut en bas, qu'ils accompagnent d'un léger trémoussement d'ailes, & d'un petit cri bref & coupé.

Ces oiseaux ne changent point de contrée pendant l'hiver *(k)*, mais ils

---

(k) Bien des gens prétendent qu'ils quittent la Corse vers le 15 février, & qu'ils n'y reviennent que sur la fin d'octobre ; mais M. Artier, Professeur Royal de Philosophie à Bastia, doute du fait, & il se fonde sur ce qu'en toute saison ils peuvent trouver dans cette isle la température qui leur convient ; pendant les froids, qui sont toujours très-modérés, dans les plaines ; & pendant les chaleurs, sur les montagnes ; M. Artier ajoute qu'ils y trouvent aussi une abondante nourriture en tout temps, des fruits sauvages de toute espèce, des raisins, & sur-tout des olives qui, dans l'isle de Corse, ne sont cueillies totalement que sur la fin d'avril. M. Lottinger croit que les mâles passent l'hiver en Lorraine, mais que les femelles s'en éloignent un peu dans les temps les plus rudes.

choisissent dans la contrée qu'ils habitent, l'asyle qui leur convient le mieux pendant cette saison rigoureuse; ce sont ordinairement les bois les plus épais, sur-tout ceux où il y a des fontaines chaudes, & qui sont peuplés d'arbres toujours verds, tels que piceas, sapins, lauriers, myrtes, cyprès, genévriers, sur lesquels ils trouvent plus de ressources, soit pour se mettre à l'abri des frimats, soit pour vivre; aussi viennent-ils quelquefois les chercher jusques dans nos jardins, & l'on pourroit soupçonner que les pays où on ne voit point de merles en hiver, sont ceux où il ne se trouve point de ces sortes d'arbres, ni de fontaines chaudes.

Les merles sauvages se nourrissent outre cela de toute sorte de baies, de fruits & d'insectes, & comme il n'est point de pays si dépourvu qui ne présente quelqu'une de ces nourritures, & que d'ailleurs le merle est un oiseau qui s'accommode à tous les climats, il n'est non plus guère de pays où cet oiseau ne se trouve, au nord & au midi, dans le vieux & dans le nouveau continent, mais plus ou moins différent de lui-même, selon qu'il a reçu

plus ou moins fortement l'empreinte du climat où il s'est fixé.

Ceux que l'on tient en cage mangent aussi de la viande cuite ou hachée, du pain, &c. mais on prétend que les pepins de pommes de grenade sont un poison pour eux comme pour les grives ; quoi qu'il en soit, ils aiment beaucoup à se baigner, & il ne faut pas leur épargner l'eau dans les volières. Leur chair est un fort bon manger, & ne le cède point à celle de la draine ou de la litorne ; il paroît même qu'elle est préférée à celle de la grive & du mauvis, dans les pays où ils se nourrissent d'olives qui la rendent succulente, & de baies de myrte qui la parfument. Les oiseaux de proie en sont aussi avides que les hommes, & leur font une guerre presque aussi destructive ; sans cela ils se multiplieroient à l'excès. Olina fixe la durée de leur vie à sept ou huit ans.

J'ai disséqué une femelle qui avoit été prise sur ses œufs vers le 15 de mai, & qui pesoit deux onces deux gros : elle avoit la grappe de l'ovaire garnie d'un grand nombre d'œufs de grosseurs inégales ; les plus gros avoient près de deux

lignes de diamètre, & étoient de couleur orangée ; les plus petits étoient d'une couleur plus claire, d'une substance moins opaque, & n'avoient guère qu'un tiers de ligne de diamètre. Elle avoit le bec absolument jaune, ainsi que la langue & tout le dedans de la bouche, le tube intestinal long de dix-sept à dix-huit pouces, le gésier très-musculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel oblongue, & point de *cœcum*.





LE MERLE.

pag. 212.

VARIÉTÉS DU MERLE.

LES MERLES BLANCS ET TACHETÉS DE BLANC. Quoique le merle ordinaire ſoit l'oiſeau noir par excellence, & plus noir que le corbeau, cependant on ne peut nier que ſon plumage ne prenne quelquefois du blanc, & que même il ne change en entier du noir au blanc, comme il arrive dans l'eſpèce du corbeau, & dans celles des corneilles, des choucas, & de preſque tous les autres oiſeaux, tantôt par l'influence du climat, tantôt par d'autres cauſes plus particulières & moins connues. En effet, la couleur blanche ſemble être, dans la plupart des animaux, comme dans les fleurs d'un grand nombre de plantes, la couleur dans laquelle dégénèrent toutes les autres, y compris le noir, & cela bruſquement & ſans paſſer par les nuances intermédiaires : rien cependant de ſi oppoſé, en apparence, que le noir & le blanc ; celui-là réſulte de la privation ou de l'abſorption totale des rayons colorés, & le blanc, au contraire, de leur réunion la plus complète ; mais, en Phyſique, on

trouve à chaque pas que les extrêmes ſe rapprochent, & que les choſes qui, dans l'ordre de nos idées, & même de nos ſenſations, paroiſſent les plus contraires, ont dans l'ordre de la Nature des analogies ſecrettes qui ſe déclarent ſouvent par des effets inattendus.

Entre tous les merles blancs ou tachetés de blanc qui ont été décrits, les ſeuls qui me paroiſſent devoir ſe rapporter à l'eſpèce du merle ordinaire, ſont, 1.° le merle blanc, qui avoit été envoyé de Rome à Aldrovande, & 2.° celui à tête blanche du même Auteur, leſquels ayant tous deux le bec & les pieds jaunes *(a)*, comme le merle ordinaire, ſont cenſés appartenir à cette eſpèce. Il n'en eſt pas de même de quelques autres en plus grand nombre, & plus généralement connus, dont je ferai mention dans l'article ſuivant.

(a) Voyez *Aldrovandi Ornithologia*, tome II, pages 606 & 609.

*LE MERLE A PLASTRON BLANC (a).

J'AI CHANGÉ la dénomination de merle à collier, que plusieurs avoient jugé à propos d'appliquer à cet oiseau, & je lui ai substitué celle de merle à plastron blanc, comme ayant plus de justesse, & même comme étant nécessaire pour distinguer

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 516. Je dois dire par exactitude que dans deux individus que j'ai eu occasion d'observer, le bec étoit moins rougeâtre qu'il ne le paroît ici, que les pieds étoient plus bruns, les taches blanches de l'aile moins marquées, & qu'au contraire celles du ventre & de la poitrine l'étoient davantage.

(a) Ce merle se nomme en Italien, *Merulo alpestro*; en Allemand, *Ring-amsel, Rotz-amsel*, parce qu'il se nourrit quelquefois des vers qu'il trouve dans la fiente de cheval, &c. *Wald-amsel, Stein-amsel, Birg-amsel, Kurer-amsel, Schnee-amsel, Meer-amsel, Krametz-merle*; en Anglois, *Ring-ouzel*; en Gallois, *Mwyalchen y graig*; en quelques Provinces de France, selon M. Salerne, *Merle terrier* ou *buissonnier*; dans l'Orléanois, *Merle gris, Merle d'Espagne* ou *de Savoie*, & encore *Torcol noir*, à cause de son prétendu collier.

cette race de celle du véritable merle à collier, dont je parlerai plus bas.

Dans l'eſpèce dont il s'agit ici, le mâle a en effet au-deſſus de la poitrine une ſorte de plaſtron blanc très-remarquable ; je dis le mâle, car le plaſtron de la femelle eſt d'un blanc plus terne, plus mêlé de roux ; & comme d'ailleurs le plumage de cette femelle eſt d'un brun roux, ſon plaſtron tranche beaucoup moins ſur ce fond preſque de même couleur, & ceſſe quelquefois tout-à-fait d'être apparent *(b)*; c'eſt ſans doute ce qui a donné lieu à quelques Nomenclateurs de faire de cette femelle une eſpèce particulière ſous le nom de *merle de montagne*; eſpèce purement nominale, qui a les mêmes mœurs que le merle à plaſtron blanc, & qui en diffère moins, ſoit en groſſeur, ſoit en couleur, que les femelles ne diffèrent de leurs mâles dans la plupart des eſpèces.

Ce merle a beaucoup de rapports avec le merle ordinaire ; il a, comme lui, le fond du plumage noir, les coins & l'intérieur du bec jaune, & à peu-près la même taille,

---

(b) Voyez Willughby, *Ornithologia*, page 144.

le même port; mais il s'en distingue par son plastron, par le blanc dont son plumage est émaillé, principalement sur la poitrine, le ventre & les ailes *(c)*; par son bec plus court & moins jaune; par la forme des pennes moyennes des ailes, qui sont carrées par le bout, avec une petite pointe saillante au milieu, formée par l'extrémité de la côte; enfin il en diffère par son cri *(d)*, ainsi que par ses habitudes & par ses mœurs. C'est un véritable oiseau de passage, mais qui parcourt chaque année la circonférence d'un cercle, dont tous les points ne sont pas encore bien connus. On sait seulement qu'en général il suit les chaînes des montagnes, sans néanmoins tenir de route bien certaine *(e)*. On

---

(c) M. Willughby a vu à Rome un de ces oiseaux qui avoit le plastron gris, & toutes les plumes bordées de cette même couleur; il jugea que c'étoit un jeune oiseau ou une femelle. *Ornithologia*, page 143.

(d) Ce cri est en automne, *crr*, *crr*, *crr*; mais un homme digne de foi avoit assuré à Gesner qu'il avoit entendu chanter ce merle au printemps, & d'une manière fort agréable. *De Avibus*, page 607.

(e) Il ne se montre pas tous les ans en Siléfie, selon Schwenckfeld, *(Aviar. Silesiæ*, page 302*)*.

n'en voit guère paroître aux environs de Montbard que dans les premiers jours d'octobre ; ils arrivent alors par petits pelotons de douze ou quinze, & jamais en grand nombre ; il semble que ce soit quelques familles égarées qui ont quitté le gros de la troupe ; ils restent rarement plus de deux ou trois semaines, & la moindre gelée suffit alors pour les faire disparoître ; cependant je ne dois point dissimuler que M. Klein nous apprend qu'on lui a apporté de ces oiseaux vivans pendant l'hiver *(f)*. Ils repassent vers le mois d'avril ou de mai, du moins en Bourgogne, en Brie *(g)*, & même dans la Silésie & la Frise, selon Gesner.

Il est très-rare que ces merles habitent les plaines dans la partie tempérée de

---

& c'est la même chose en certains cantons de la Bourgogne.

(f) *De Avibus erraticis*, page 180.

(g) M. Hébert m'assure qu'en Brie, où il a beaucoup chassé en toute saison, il a tué grand nombre de ces merles dans les mois d'avril & de mai, & qu'il ne lui est jamais arrivé d'en rencontrer au mois d'octobre. En Bourgogne, au contraire, ils semblent être moins rares en automne qu'au printemps.

l'Europe ; néanmoins M. Salerne assure qu'on a trouvé de leurs nids en Sologne & dans la forêt d'Orléans ; que ces nids étoient faits comme ceux du merle ordinaire, qu'ils contenoient cinq œufs de même grosseur, de même couleur, & (ce qui s'éloigne des habitudes du merle) que ces oiseaux nichent contre terre, au pied des buissons, d'où leur vient apparemment le nom de *merles terriers* ou *buissonniers.* Ce qui paroît sûr, c'est qu'ils sont très-communs, en certains temps de l'année, sur les hautes montagnes de la Suède, de l'Ecosse, de l'Auvergne, de la Savoie, de la Suisse, de la Grèce, &c. Il y a même apparence qu'ils sont répandus en Asie, en Afrique, & jusqu'aux Açores ; car c'est à cette espèce voyageuse, sociale, ayant du blanc dans son plumage, & se tenant sur les montagnes, que s'applique naturellement ce que dit Tavernier des volées de merles qui passent de temps en temps sur les frontières de la Médie & de l'Arménie, & délivrent le pays des sauterelles *(h)* ; comme aussi ce que dit

---

(h) Tavernier, *tome II de ses Voyages*, page 24.

M. Adanſon de ces merles noirs tachetés de blanc, qu'il a vus ſur les ſommets des montagnes de l'iſle Fayal, ſe tenant par compagnies ſur les arbouziers, dont ils mangeoient le fruit en jaſant continuellement *(i)*.

Ceux qui voyagent en Europe ſe nourriſſent auſſi de baies. M. Willughby a trouvé dans leur eſtomac des débris d'inſectes & des baies ſemblables à celles du groſeillier ; mais ils aiment de préférence celles de lierre, & les raiſins : c'eſt dans le temps de la vendange qu'ils ſont ordinairement le plus gras, & que leur chair devient à-la-fois ſavoureuſe & ſucculente.

Quelques Chaſſeurs prétendent que ces merles attirent les grives, & que lorſqu'on peut en avoir de vivans, on fait de très-bonnes chaſſes de grives au lacet ; on a auſſi remarqué qu'ils ſe laiſſent plus aiſément approcher que nos merles communs, quoiqu'ils ſoient plus difficiles à prendre dans les piéges.

J'ai trouvé, en les diſſéquant, la

(i) Voyage au Sénégal, *page* 186.



LE MERLE À PLASTRON BLANC.

pag. 218.

vésicule du fiel oblongue, fort petite, & par conséquent fort différente de ce que dit Willughby *(k)*; mais l'on sait combien la forme & la situation des parties molles sont sujettes à varier dans l'intérieur des animaux; le ventricule étoit musculeux, sa membrane interne ridée à l'ordinaire & sans adhérence: dans cette membrane, je vis des débris de grains de genièvre, & rien autre chose; le canal intestinal, mesuré entre ses deux orifices extrêmes, avoit environ vingt pouces, le ventricule ou gésier se trouvoit placé entre le quart & le cinquième de sa longueur; enfin j'apperçus quelques vestiges de *cœcum*, dont l'un paroissoit double.

(k) Cystis fellea magna. Ornithologia, page 143.



VARIÉTÉS DU MERLE A PLASTRON BLANC.

I. Les Merles blancs ou tachetés de blanc. J'ai dit que la plupart de ces variérés devoient ſe rapporter à l'eſpèce du plaſtron blanc : & en effet, Ariſtote qui connoiſſoit les merles blancs, en fait une eſpèce diſtincte du merle ordinaire, quoiqu'ayant la même groſſeur & le même cri ; mais il ſavoit bien qu'ils n'avoient pas les mêmes habitudes, & qu'ils ſe plaiſoient dans les pays montueux (a). Belon ne reconnoît non plus d'autres différences entre les deux eſpèces, que celle du plumage, & celle de l'inſtinct qui attache le merle blanc aux montagnes (b). On le trouve en effet, non-ſeulement ſur celles d'Arcadie, de Savoie & d'Auvergne, mais encore ſur celles de Siléſie, ſur les Alpes,

(a) *Circa Cyllenem Arcadiæ familiare, nec uſquam alibi naſcens.* Hiſt. Animal. lib. X, cap. XIX.

(b) Voyez *Nature des Oiſeaux*, page 317, où Belon dit expreſſément que ce merle ne deſcend jamais des montagnes.

l'Apennin, &c. *(c)*. Or cette diſparité d'inſtinct par laquelle le merle blanc s'éloigne de la nature du merle ordinaire, eſt un trait de conformité par lequel il ſe rapproche de celle du merle à plaſtron blanc. D'ailleurs il eſt oiſeau de paſſage comme lui, & paſſe dans le même temps; enfin, n'eſt-il pas évident que la nature du merle à plaſtron blanc a plus de tendance au blanc, & n'eſt-il pas naturel de croire que la couleur blanche qui exiſte dans ſon plumage, peut s'étendre avec plus de facilité ſur les plumes voiſines, que le plumage du merle ordinaire ne peut changer en entier du noir au blanc? Ces raiſons m'ont paru ſuffiſantes pour m'autoriſer à regarder la plupart des merles blancs, ou tachetés de blancs, comme des variétés dans l'eſpèce du merle à plaſtron blanc. Le merle blanc que j'ai obſervé, avoit les pennes des ailes & de la queue plus blanches que tout le reſte, & le deſſus du corps, excepté le ſommet de la tête, d'un gris plus clair que le deſſous du corps. Le bec étoit brun, avec un peu

(c) Willughby, *Ornithologia*, page 140.

de jaune sur les bords; il y avoit aussi du jaune sous la gorge & sur la poitrine, & les pieds étoient d'un gris brun foncé. On l'avoit pris aux environs de Montbard dans les premiers jours de novembre, avant qu'il eût encore gelé, c'est-à-dire, au temps juste du passage des merles à plastron blanc, puisque peu de jours auparavant on m'en avoit apporté deux de cette dernière espèce.

Parmi les merles tachetés de blanc, cette dernière couleur se combine diversement avec le noir; quelquefois elle se répand exclusivement sur les pennes de la queue & des ailes, que cependant l'on dit être moins sujettes aux variations de couleur *(d)*, tandis que toutes les autres plumes, que l'on regarde comme étant d'une couleur moins fixe, conservent leur noir dans toute sa pureté; d'autres fois elle forme un véritable collier qui tourne tout autour du cou de l'oiseau, & qui est moins large que le plastron blanc du

---

(d) Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, tome II, page 606.

merle

merle précédent. Cette variété n'a point échappé à Belon qui dit avoir vu en Grèce, en Savoie & dans la vallée de Maurienne une grande quantité de merles au collier, ainſi nommés parce qu'ils ont une ligne blanche qui leur tourne tout le cou *(e)*. M. Lottinger, qui a eu occaſion d'étudier ces oiſeaux dans les montagnes de la Lorraine, où ils font quelquefois leur ponte, m'aſſure qu'ils y nichent de très-bonne heure, qu'ils conſtruiſent & poſent leur nid à peu-près comme la grive, que l'éducation de leurs petits ſe trouve achevée dès la fin de juin, qu'ils font un voyage tous les ans, mais que leur départ n'eſt rien moins qu'à jour nommé; il commence ſur la fin de juillet & dure tout le mois d'août; pendant lequel temps on ne voit pas un ſeul de ces oiſeaux dans la plaine, quel qu'en ſoit le nombre, ce qui prouve bien qu'ils ſuivent la montagne. On ignore le lieu où ils ſe retirent; M. Lottinger ajoute que cet oiſeau, qui étoit autrefois fort commun dans les Voſges, y eſt devenu aſſez rare.

(e) Obſervations, *fol.* 11 *verſo.*

II. Le grand Merle de Montagne. Il est tacheté de blanc, mais n'a point de plastron, & il est plus gros que la draine. Il passe en Lorraine tout à la fin de l'automne, & il est alors singulièrement chargé de graisse. Les Oiseleurs n'en prennent que très-rarement; il fait la guerre aux limaçons, & sait casser adroitement leur coquille sur un rocher, pour se nourrir de leur chair; à défaut de limaçons il se rabat sur la graine de lierre: cet oiseau est un fort bon gibier, mais il dégénère des merles quant à la voix qu'il a fort aigre & fort triste *(f)*.

(f) Je tiens ces faits de M. le Docteur Lottinger.



* LE MERLE COULEUR DE ROSE (a).

Tous les Ornithologistes qui ont fait mention de ce merle, n'en ont parlé que comme d'un oiseau rare, étranger, peu connu, que l'on ne voyoit qu'à son passage, & dont on ignoroit la véritable patrie. M. Linnæus est le seul qui nous apprenne qu'il habite la Lapponie & la Suisse *(b)*, mais il ne nous dit rien de ce qu'il y fait, de ses amours, de son nid, de sa ponte, de sa nourriture, de ses voyages, &c. Aldrovande, qui a parlé le premier des merles couleur de rose, dit seulement qu'ils paroissent quelquefois dans les campagnes des environs de

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 251.

(a) En Latin, *Turdus roseus*, *merula rosea*, *avis incognita.* Les Oiseleurs des environs de Bologne l'appellent *Storno marino*; en Espagnol, *Tordos*; en Anglois, *The roze or carnation-coloured-ouzel*; en Allemand, *Haarkopfige-Drossel.* M. Brisson en a fait sa vingtième grive, *tome II, page* 250.

(b) Systæm. nat. edit. X, page 170.

Bologne où ils ſont connus des Oiſeleurs ſous le nom d'*étourneaux de mer*; qu'ils ſe poſent ſur les tas de fumier *(c)*, qu'ils prennent beaucoup de graiſſe, & que leur chair eſt un bon manger; on en a vu deux en Angleterre que M. Edwards ſuppoſe y avoir été portés par quelque coup de vent *(d)*: nous en avons obſervé pluſieurs en Bourgogne, leſquels avoient été pris dans le temps du paſſage, & il eſt probable qu'ils pouſſent leurs excurſions juſqu'en Eſpagne, s'il eſt vrai, comme le dit M. Klein, qu'ils aient un nom dans la langue Eſpagnole *(e)*.

Le plumage du mâle eſt diſtingué, il a la tête, le cou, les pennes des ailes & de la queue noires avec des reflets brillans qui jouent entre le vert & le pourpre: la poitrine, le ventre, le dos, le croupion & les petites couvertures des ailes ſont d'un couleur de roſe de deux teintes, l'une plus claire & l'autre plus foncée, avec quelques taches noires répandues

---

(c) *Ornithologia*, tome II, pages 626 & 627.

(d) Voyez ſon Hiſtoire des Oiſeaux, 1.re *partie pl.* 20; & les additions, 4.me *partie page* 222.

(e) *Ordo Avium*, page 71, n.° 37.

çà & là sur cette espèce de scapulaire qui descend par-dessus jusqu'à la queue, & par-dessous jusqu'au bas-ventre exclusivement : outre cela, la tête a pour ornement une espèce de huppe qui se jette en arrière comme celle du jaseur, & qui doit faire un bel effet lorsque l'oiseau la relève.

Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue & les jambes sont d'une couleur rembrunie ; le tarse & les doigts d'un orangé terne ; le bec mi-partie de noir & de couleur de chair ; mais la distribution de ces couleurs semble n'être point fixe en cette partie, car dans les individus que nous avons observés & dans ceux d'Aldrovande, la base du bec étoit noirâtre & tout le reste couleur de chair ; au lieu que, dans les individus observés par M. Edwards, c'étoit la pointe du bec qui étoit noire, & ce noir se changeoit par nuances en un orangé terne qui étoit la couleur de la base du bec & celle des pieds. Le dessous de la queue paroît comme marbré, effet produit par la couleur de ses couvertures inférieures qui sont noirâtres & terminées de blanc.

La femelle a la tête noire comme le mâle, mais non pas le cou, ni les pennes de la queue & des ailes qui ſont d'une teinte moins foncée, les couleurs du ſcapulaire ſont auſſi moins vives.

Cet oiſeau eſt plus petit que notre merle ordinaire, il a le bec, les ailes, les pieds & les doigts plus longs à proportion; il a beaucoup plus de rapports de grandeur, de conformation & même d'inſtinct avec le merle à plaſtron blanc, car il eſt voyageur comme lui; cependant il faut avouer que l'un des merles couleur de roſe qui a été tué en Angleterre, alloit de compagnie avec des merles à bec jaune. Sa longueur priſe de la pointe du bec juſqu'au bout de la queue, eſt de ſept pouces trois quarts, & juſqu'au bout des ongles de ſept pouces & demi; il en a treize à quatorze de vol, & ſes ailes, dans leur repos, atteignent preſque l'extrémité de la queue *(f)*.

(f) Voici ſes autres dimenſions, la queue a 3 pouces, le bec environ 13 lignes, le pied 14, & le doigt du milieu de 14 à 15.

*LE MERLE DE ROCHE (a).

LE NOM qu'on a donné à cet oiſeau, indique aſſez les lieux où il faut le chercher ; il habite les rochers & les montagnes ; on le trouve ſur celles du Bugey & dans les endroits les plus ſauvages ; il

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 562.

(a) C'eſt la treizième & la quatorzième grive de M. Briſſon, *tome II, page* 238 *&* 240. Les différences de ces deux oiſeaux ne m'ont pas paru ſuffiſantes pour conſtituer deux eſpèces. M. Linnæus qui avoit fait de cet oiſeau une grive dans ſa *Fauna Suecica*, n.° 187, en fait un corbeau dans ſon *Syſtema Naturæ*, édit. X, page 107. En général, l'hiſtoire du *Merle de roche* eſt fort mêlée avec celle du *Merle bleu* & du *Merle ſolitaire*. Dans les montagnes du Bugey on lui donne le nom de *Paſſereau ſolitaire, &c.* Cet oiſeau n'a point de nom Grec, car celui de Πετροκοσσυφὸς appartient au *Merle bleu*, qui n'eſt point du tout le *Merle de roche*. Voyez Belon, *Nature des Oiſeaux*, page 316. En Latin, *Turdus ſeu merula, ſeu rubecula, ſeu rubicilla major, ſaxatilis, ſylvia pectore rubro* ; en Italien, *Codiroſſo maggiore, coroſſolo, croſſerone, tordo marino* ; en Allemand, *Stein-roetele, ſtein-troſtel, ſtein-reitling, blau-koepfiger othe-amſel, groſſe-rothe-wüſtlich* ; en Anglois, *Greater-red ſtart* ; en Suédois, *Lappskata, olycksfogel*, ſi toutefois l'oiſeau qui porte ce nom en

ſe poſe ordinairement ſur les groſſes pierres & toujours à découvert ; il eſt très-rare qu'il ſe laiſſe approcher à la portée du fuſil. Dès qu'on s'avance un peu trop, il part & va ſe poſer à une juſte diſtance, ſur une autre pierre ſituée de manière qu'il puiſſe dominer ce qui l'environne. Il ſemble qu'il n'eſt ſauvage que par défiance, & qu'il connoît tous les dangers du voiſinage de l'homme ; ce voiſinage a cependant moins de dangers pour lui que pour bien d'autres oiſeaux, il ne riſque guère que ſa liberté, car comme il chante bien naturellement, & qu'il eſt ſuſceptible d'apprendre à chanter encore mieux, on le recherche bien moins pour le manger, quoiqu'il ſoit un fort bon morceau, que pour jouir de ſon chant, qui eſt doux, varié & fort approchant de celui de la fauvette : d'ailleurs il a bientôt fait de s'approprier le ramage des autres oiſeaux & même celui de notre muſique. Il

Suède eſt le même que notre merle de roche : il paroît avoir des mœurs différentes, car M. Linnæus le repréſente comme un oiſeau hardi, vorace, & qui, bien loin de fuir l'homme, vient enlever les viandes juſque ſur ſa table.

commence tous les jours à ſe faire entendre un peu avant l'aurore qu'il annonce par quelques ſons éclatans, & il fait de même au coucher du ſoleil. Lorſqu'on s'approche de ſa cage au milieu de la nuit avec une lumière, il ſe met auſſi-tôt à chanter, &, pendant la journée, lorſqu'il ne chante point, il ſemble s'exercer à demi-voix & préparer de nouveaux airs.

Par une ſuite de leur caractère défiant, ces oiſeaux cachent leurs nids avec grand ſoin, & l'établiſſent dans des trous de rocher, près du plafond des cavernes les plus inacceſſibles; ce n'eſt qu'avec beaucoup de riſque & de peine qu'on peut grimper juſqu'à leur couvée, & ils la défendent avec courage contre les raviſſeurs, en tâchant de leur crever les yeux.

Chaque ponte eſt de trois ou quatre œufs; lorſque leurs petits ſont éclos, ils les nourriſſent de vers & d'inſectes, c'eſt-à-dire, des alimens dont ils vivent eux-mêmes; cependant ils peuvent s'accommoder d'une autre nourriture, & lorſqu'on les élève en cage, on leur donne avec ſuccès la même pâtée qu'aux roſſignols: mais, pour pouvoir les élever,

il faut les prendre dans le nid, car dès qu'ils ont fait usage de leurs ailes & qu'ils ont pris possession de l'air, ils ne se laissent attraper à aucune sorte de piéges, & quand on viendroit à bout de les surprendre, ce seroit toujours à pure perte; ils ne survivroient pas à leur liberté *(b)*.

Les merles de roche se trouvent en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, les montagnes du Tyrol, du Bugey, &c. On m'a apporté une femelle de cette espèce, prise le 12 mai sur ses œufs; elle avoit établi son nid sur un rocher dans les environs de Montbard, où ces oiseaux sont fort rares & tout-à-fait inconnus: ses couleurs avoient moins d'éclat que celles du mâle. Celui-ci est un peu moins gros que le merle ordinaire, & proportionné tout différemment: ses ailes sont très-longues, & telles qu'il convient à un oiseau qui niche au plafond des cavernes; elles forment, étant déployées, une envergure de treize à quatorze pouces, & elles s'étendent, étant

(b) Voyez Frisch, *Planche* 32.



de Seve del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE MERLE DE ROCHE.

pag. 222.

repliées, presque jusqu'au bout de la queue qui n'a pas trois pouces de long: le bec a environ un pouce.

A l'égard du plumage, la tête & le cou sont comme recouverts d'un coqueluchon cendré, varié de petites taches rousses; le dos est rembruni près du cou, & d'une couleur plus claire près de la queue. Les dix pennes latérales de celle-ci sont rousses, & les deux intermédiaires brunes. Les pennes des ailes & leurs couvertures sont d'une couleur obscure & bordées d'une couleur plus claire: enfin la poitrine & tout le dessous du corps sont orangés, variés par de petites mouchetures, les unes blanches & les autres brunes: le bec & les pieds sont noirâtres.



* LE MERLE BLEU (a).

On retrouve dans ce merle le même fond de couleur que dans le merle de roche, c'est-à-dire, le cendré-bleu (mais sans aucun mélange d'orangé); la même taille, à peu-près les mêmes proportions; le goût des mêmes nourritures, le même ramage, la même habitude de se tenir sur les sommets des montagnes, & de poser son nid sur les rochers les plus escarpés; en sorte qu'on seroit tenté de le regarder comme une race appartenant à la même espèce que

* La *Planche enluminée*, n.° 250, représente la femelle; & la *Planche XVIII* de M. Edwards représente le mâle.

(a) C'est la *trente-septième grive* de M. Brisson, *tome II, page* 282. Je doute fort que ce soit le Κυανός d'Aristote, (*Hist. Anim.* lib. IX, cap. XXI,) qui avoit le bec long, le pied grand & le tarse court, ce qui ne convient guère au *merle bleu :* en Grec moderne Πετροκοσσυφος; en Latin, *Cyanus*, *Cæruleus*, &c.; en Italien, *Merlo biavo*; en Allemand, *Blau-vogel, Blau-stein-amsel, Klein Blau-zimmer.* On lui a aussi appliqué les noms qui conviennent au *merle de roche*, & même ceux de *moineau* ou *passereau solitaire.*

le merle de roche ; aussi plusieurs Ornithologistes les ont pris l'un pour l'autre. Les couleurs de son plumage varient un peu dans les descriptions & sont probablement sujettes à des variations réelles d'un individu à l'autre, selon l'âge, le sexe, le climat, &c. Le mâle, que M. Edwards a représenté, *planche XVIII*, n'étoit pas d'un bleu uniforme par-tout ; la teinte de la partie supérieure du corps étoit plus foncée que la teinte de la partie inférieure ; il avoit les pennes de la queue noirâtres, celles des ailes brunes, ainsi que leurs grandes couvertures, & celles-ci terminées de blanc ; les yeux entourés d'un cercle jaune, le dedans de la bouche orangée, le bec & les pieds d'un brun presque noir. Il paroît qu'il y a plus d'uniformité dans le plumage de la femelle.

Belon qui a vu de ces oiseaux à Raguse en Dalmatie, nous dit qu'il y en a aussi dans les îles de Négrepont, de Candie, de Zante, de Corfou, &c. & qu'on les recherche beaucoup à cause de leur chant ; mais il ajoute qu'il ne s'en trouve point naturellement en France, ni en Italie ; cependant le bras de mer qui sépare la

Dalmatie de l'Italie n'eſt point une barrière inſurmontable, ſur-tout pour ces oiſeaux, qui ſuivant Belon lui-même, volent beaucoup mieux que le merle ordinaire, & qui au pis-aller pourroient faire le tour & pénétrer en Italie en paſſant par l'État de Veniſe. D'ailleurs c'eſt un fait que ces merles ſe trouvent en Italie; celui que M. Briſſon a décrit, & celui que nous avons fait repréſenter, *n.° 250*, ont été tous deux envoyés de ce pays. M. Edwards avoit appris par la voix publique qu'ils y nichoient ſur les rochers inacceſſibles ou dans les vieilles tours abandonnées *(b)*, & de plus il en a vu quelques-uns qui avoient été tués aux environs de Gibraltar; d'où il conclut,

(b) M. Lottinger me parle d'un merle plombé qui paſſe dans les montagnes de Lorraine aux mois de ſeptembre & d'octobre, qui eſt alors beaucoup plus gras & de meilleur goût que nos merles ordinaires, mais qui ne reſſemble ni au mâle ni à la femelle de cette dernière eſpèce. Comme la notice que j'ai reçue de cet oiſeau n'étoit point accompagnée de deſcription, je ne puis décider s'il doit être rapporté comme variété à l'eſpèce du merle bleu dont il ſemble ſe rapprocher par le plumage & par les mœurs.



Seve del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE MERLE BLEU. pag. 224.

avec aſſez de fondement, qu'ils ſont répandus dans tout le midi de l'Europe: mais cela doit s'entendre ſeulement des montagnes; car il eſt rare qu'on rencontre de ces oiſeaux dans la plaine; leur ponte eſt ordinairement de quatre ou cinq œufs, & leur chair, ſur-tout celle des jeunes, paſſe pour un fort bon manger *(c)*.

(c) Belon, *Nature des Oiſeaux*, page 317.



LE MERLE SOLITAIRE (a).

VOICI encore un merle habitant des montagnes, & renommé pour sa belle voix : on sait que le roi François I.er prenoit un singulier plaisir à l'entendre, & qu'aujourd'hui même un mâle apprivoisé de cette espèce se vend fort cher

(a) C'est la *trentième grive* de M. Brisson, *tome II, page* 268. Il est probable que c'est ici le Κόσσυφος, βαιὸς ou petit merle, dont Aristote dit, *liv. IX, chap. XIX* de son *Histoire des Animaux*, qu'il est semblable au merle noir, excepté que son plumage est brun, que son bec n'est point jaune, & qu'il a coutume de se tenir sur les rochers ou sur les toits : je ne sache que le solitaire à qui tout cela puisse convenir; d'ailleurs cet oiseau se trouve dans les îles de l'Archipel, & par conséquent ne put être inconnu à Aristote ou à ses correspondans. En Grec moderne, Μερολα ; en Latin, *Passer seu turdus solitarius*, dont les Italiens ont fait *Passera solitaria*; les François, *Paisse solitaire*; les Allemands, *Passer solitary*, & les Anglois, *Solitary sparrow*; les Italiens l'appellent encore *Merulo solitario*, *Saxatili*, *Stercoroso*, *Merlo chiappa* ; les Catalans, *Soliviar*, dont M. Barrère a jugé à propos de faire une *Mesange*; en Turc, *Kajabulbul*, c'est-à-dire, *Rossignol de rocher*; en Suédois, *Sten-naecktergahl*, qui signifie la même chose; en Polonois, *Wrobel osobny*.

à Genève & à Milan *(b)*, & beaucoup plus cher encore à Smyrne & à Constantinople *(c)*. Le ramage naturel du merle solitaire est en effet très-doux, très-flûté, mais un peu triste, comme doit être le chant de tout oiseau vivant en solitude : celui-ci se tient toujours seul, excepté dans la saison de l'amour. A cette époque non-seulement le mâle & la femelle se recherchent, mais souvent ils quittent de compagnie les sommets agrestes & déserts où jusque-là ils avoient fort bien vécu séparément, pour venir dans les lieux habités, & se rapprocher de l'homme. Ils sentent le besoin de la société dans le moment où la plupart des animaux qui ont coutume d'y vivre, se passeroient de tout l'Univers : on diroit qu'ils veulent avoir des témoins de leur bonheur, afin d'en jouir de toutes les manières possibles. A la vérité ils savent se garantir des

---

(b) Voyez Olina, *Uccelleria*, page 14. Gesner, *page* 608. Willughby, *page* 140; *Si mas fuerit & cicur, & canere noverit, nummo aureo venit.*

(c) Venditur Constantinopoli & Smyrnæ interdum 450 *ad* 100 *piastris.* Hasselquist *in Actis Upsal. annorum* 1744 — 1750.

inconvéniens de la foule, & se faire une solitude au milieu de la société, en s'élevant à une hauteur où les importunités ne peuvent atteindre que difficilement. Ils ont coutume de poser leur nid fait de brins d'herbes & de plumes, tout au haut d'une cheminée isolée, ou sur le comble d'un vieux château, ou sur la cime d'un grand arbre, & presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour élevée; c'est sur le coq de ce clocher, ou sur la girouette de cette tour que le mâle se tient des heures & des journées entières, sans cesse occupé de sa compagne tandis qu'elle couve, & s'efforçant de charmer les ennuis de sa situation par un chant continuel; ce chant tout pathétique qu'il est, ne suffit pas à l'expression du sentiment dont il est plein; un oiseau solitaire sent plus, & plus profondément qu'un autre; on voit quelquefois celui-ci s'élever en chantant, battre des ailes, étaler les plumes de sa queue, relever celles de sa tête & décrire en piafant plusieurs cercles dont sa femelle chérie est le centre unique.

Si quelque bruit extraordinaire ou la

présence de quelque objet nouveau, donne de l'inquiétude à la couveuse, elle se réfugie dans son fort, c'est-à-dire, sur le clocher ou sur la tour habitée par son mâle, & bientôt elle revient à sa couvée qu'elle ne renonce jamais.

Dès que les petits sont éclos, le mâle cesse de chanter, mais il ne cesse pas d'aimer, au contraire il ne se tait que pour donner à celle qu'il aime une nouvelle preuve de son amour & partager avec elle le soin de porter la béquée à leurs petits; car dans les animaux l'ardeur de l'amour n'annonce pas seulement une plus grande fidélité au vœu de la Nature pour la génération des êtres, mais encore un zèle plus vif & plus soutenu pour leur conservation.

Ces oiseaux pondent ordinairement cinq ou six œufs; ils nourrissent leurs petits d'insectes, & ils s'en nourrissent eux-mêmes, ainsi que de raisins & d'autres fruits *(d)*. On les voit arriver au mois d'avril dans les pays où ils ont coutume de passer l'été, ils s'en vont à la fin d'août,

---

(d) Voyez Willughby, Belon, *&c.*

& reviennent constamment chaque année au même endroit où ils ont en premier lieu fixé leur domicile. Il est rare qu'on en voie deux paires établies dans le même canton (*e*).

Les jeunes, pris dans le nid, sont capables d'instruction, la souplesse de leur gosier se prête à tout, soit aux airs, soit aux paroles ; car ils apprennent aussi à parler, & ils se mettent à chanter au milieu de la nuit, si-tôt qu'ils voient la lumière d'une chandelle. Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans lorsqu'ils sont bien gouvernés. On en trouve sur les montagnes de France & d'Italie (*f*), dans presque toutes les îles de l'Archipel, sur-tout dans celles de Zira & de Nia, où l'on dit qu'ils nichent parmi des tas de pierres (*g*), & dans l'île de Corse, où

(*e*) Il y en a tous les ans une paire sur le clocher de Sainte-Reine, petite ville de mon voisinage, située à mi-côte d'une montagne passablement élevée.

(*f*) Belon dit « qu'ils font leur demeure quelque » temps de l'année sous les tuiles creuses qu'on » nomme *imbricées*, par les châteaux situés en haut » lieu entre les montagnes d'Auvergne. »

(*g*) Voyez *Acta Upsal*, loco citato.

ils ne sont point regardés comme oiseaux de passage *(h)*. Cependant en Bourgogne il est inoui que ceux que nous voyons arriver au printemps & nicher sur les cheminées ou sur le comble des églises, y passent l'hiver ; mais il est possible de concilier tout cela : le merle solitaire peut très-bien ne point quitter l'île de Corse, & néanmoins passer d'un canton à l'autre & changer de domicile suivant les saisons, à peu-près comme il fait en France.

Les habitudes singulières de cet oiseau & la beauté de sa voix ont inspiré au peuple une sorte de vénération pour lui ; je connois des pays où il passe pour un oiseau de bon augure, où l'on souffriroit impatiemment qu'il fût troublé dans sa ponte, & où sa mort seroit presque regardée comme un malheur public.

Le merle solitaire est un peu moins gros que le merle ordinaire, mais il a le bec plus fort & plus crochu par le

---

(h) C'est ce que j'apprends par M. Artier, Professeur d'Histoire Naturelle à Bastia, que j'ai déjà eu occasion de citer.

bout *(i)*, & les pieds plus courts à proportion. Son plumage est d'un brun plus ou moins foncé & moucheté de blanc par-tout, excepté sur le croupion & sur les pennes des ailes & de la queue; outre cela, le cou, la gorge, la poitrine & les couvertures des ailes ont dans le mâle une teinte de bleu & des reflets pourpres qui manquent absolument dans le plumage de la femelle: celle-ci est d'un brun plus uniforme, & ses mouchetures sont jaunâtres. L'un & l'autre ont l'iris d'un jaune orangé, l'ouverture des narines assez grande, les bords du bec échancrés près de la pointe, comme dans presque tous les merles & toutes les grives; l'intérieur de la bouche jaune, la langue divisée par le bout en trois filets, dont celui du milieu est plus long; douze pennes à la queue, dix-neuf à chaque aile, dont la première est très-courte; enfin la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu.

(i) Cela seul auroit dû le faire exclure du genre des merles dans toute distribution méthodique où l'on a établi pour l'un des caractères de ce genre, *le bout de la mandibule supérieure presque droit.*

La longueur totale de ces oiseaux est de 8 à 9 pouces, leur vol de 12 à 13, leur queue de 3, leur pied de 13 lignes, & leur bec de 15; les ailes repliées s'étendent au-delà du milieu de la queue.



OISEAUX ÉTRANGERS,
Qui ont rapport au Merle solitaire.

I.

* LE MERLE SOLITAIRE DE MANILLE.

CETTE ESPÈCE paroît faire la nuance entre notre merle solitaire & notre merle de roche; elle a les couleurs de celui-ci & distribuées en partie dans le même ordre, mais elle n'a pas les ailes si longues, quoiqu'elles s'étendent dans leur repos jusqu'aux deux tiers de la queue. Son plumage est d'un bleu d'ardoise, uniforme sur la tête, la face postérieure du cou & le dos; presque entièrement bleu sur le croupion; moucheté de jaune sur la gorge, la face antérieure du cou & le haut de la poitrine; plus foncé sur les couvertures des ailes avec des mouchetures semblables, mais beaucoup plus clair-semées,

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 636.

&

& quelques taches blanches encore moins nombreuſes : le reſte du deſſous du corps eſt orangé, moucheté de bleu & blanc, les grandes pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, & les dernières bordées de roux ; enfin le bec eſt brun & les pieds preſque noirs.

Ce ſolitaire approche de la groſſeur de notre merle de roche : ſa longueur totale eſt d'environ 8 pouces, ſon vol de 12 ou 13, ſa queue de 3, & ſon bec d'un ſeul pouce.

La femelle * n'a point de bleu ni d'orangé dans ſon plumage, mais deux ou trois nuances de brun qui forment entre elles des mouchetures aſſez régulières ſur la tête, le dos & tout le deſſous du corps. Ces deux oiſeaux faiſoient partie de l'envoi de M. Sonnerat.

---

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 564, fig. 2, où cette femelle eſt repréſentée ſous le nom de *merle ſolitaire de Manille.*

I I.

* LE MERLE SOLITAIRE
DES PHILIPPINES (a).

On retrouve dans cet oiseau la figure, le port & le bec des solitaires, & quelque chose du plumage de celui de Manille; mais il est un peu plus petit : chaque plume du dessous du corps est d'un roux plus ou moins clair bordé de brun; celles du dessus du corps sont brunes & ont un double bord, le plus intérieur noirâtre & le plus extérieur blanc sale; les petites couvertures des ailes ont une teinte de cendré, & celles du croupion & de la queue sont absolument cendrées; la tête est d'un olive tirant au jaune, le tour des yeux blanchâtre, les pennes de la queue & des ailes brunes bordées de gris, le bec & les pieds bruns.

La longueur totale de ce solitaire est d'environ 7 pouces & demi; il a plus

---

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 339.

(a) C'est la *trente-deuxième grive* de M. Brisson, *tome II, page* 272.

de 12 pouces de vol, & ses ailes repliées vont jusqu'aux trois quarts de la queue, qui est composée de douze pennes, & n'a que 2 pouces $\frac{2}{3}$ de long.

Cet oiseau, qui a été envoyé par M. Poivre, a tant de rapports avec le solitaire de Manille, que je serois peu surpris qu'il fût reconnu dans la suite pour n'être qu'une simple variété d'âge dans cette espèce, d'autant qu'il vient des mêmes contrées, qu'il est plus petit & que ses couleurs sont, pour ainsi dire, moyennes entre celles du mâle & celles de la femelle.



OISEAUX ÉTRANGERS,

Qui ont rapport aux MERLES *d'Europe.*

I.

**LE JAUNOIR*

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (a).

CE MERLE d'Afrique a l'uniforme de nos merles d'Europe, du noir & du jaune, & de-là son nom de *Jaunoir;* mais le noir de son plumage est plus brillant, & il a des reflets qui lui donnent à certains jours un œil verdâtre : on ne voit du jaune, ou plutôt du roux, que sur les grandes pennes des ailes, dont les trois premières sont terminées de brun & les suivantes de ce noir brillant dont j'ai parlé; ce même noir brillant & à reflets se retrouve sur les deux pennes intermédiaires de la queue

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 199.

(a) C'est le *merle du cap de Bonne-espérance* & la *cinquante deuxième grive* de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, *tome II, page* 309.

& sur ce qui paroît au-dehors des pennes moyennes des ailes; tout ce qui est caché de ces pennes moyennes & toutes les pennes latérales de la queue en entier sont d'un noir pur; le bec est de ce même noir, mais les pieds sont bruns.

Le jaunoir est un peu plus gros que notre merle ordinaire; sa longueur est de 11 pouces, son vol de 15 $\frac{1}{2}$, sa queue de 4, son bec, qui est gros & fort, de 15 lignes, & son pied de 14; ses ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue.

II.

*LE MERLE HUPPÉ DE LA CHINE (b).

Quoique cet oiseau soit un peu plus gros que le merle, il a le bec & les pieds

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 507.

(b) C'est la *vingt-unième grive* de M. Brisson, *tome II*, *page* 253, & la *gracula cristatella* de M. Linnæus. M. Edwards lui donne aussi le nom d'*étourneau de la Chine*, &, selon lui, les matelots Anglois l'appellent improprement *a Martin*, c'est-à-dire, en François *Martinet*. Voyez Edwards,

plus courts & la queue beaucoup plus courte; presque tout son plumage est noirâtre avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun reflet; on voit au milieu des ailes une tache blanche appartenante aux grandes pennes de ces mêmes ailes, & un peu de blanc à l'extrémité des pennes latérales de la queue; le bec & les pieds sont jaunes, & l'iris d'un bel orangé. Ce merle a sur le front une petite touffe de plumes longuettes qu'il hérisse quand il veut; mais malgré cette marque distinctive, & la différence remarquée dans ses proportions, je ne sais si l'on ne pourroit pas le regarder comme une variété de climat dans l'espèce de notre merle à bec jaune: il a, comme lui, une grande facilité pour apprendre à siffler des airs & articuler des paroles. On le transporte difficilement en vie de la Chine en Europe. Sa longueur est de 8 pouces $\frac{1}{2}$, ses ailes, dans leur repos, s'étendent à la moitié de la queue, qui n'a que deux pouces $\frac{1}{2}$ de long,

---

Planche 19. Les Voyageurs parlent d'un merle noir de Madagascar qui a une huppe posée précisément comme celle du merle de cet article. Voyez les *Voyages de François Cauch.*

& qui eſt compoſée de douze pennes à-peu-près égales.

I I I.

**LE PODOBÉ DU SÉNÉGAL.*

Nous sommes redevables à M. Adanſon de cette eſpèce étrangère & nouvelle qui a le bec brun, les ailes & les pieds de couleur rouſſe, les ailes courtes, la queue longue, étagée, marquée de blanc à l'extrémité de ſes pennes latérales & de ſes couvertures inférieures. Dans tout le reſte le podobé eſt noir comme nos merles & leur reſſemble pour la groſſeur, comme pour la forme du bec, qui cependant n'eſt point jaune.

I V.

**LE MERLE DE LA CHINE.*

Ce merle eſt plus grand que le nôtre; il a les pieds beaucoup plus forts, la queue plus longue & d'une autre forme,

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 354.
* *Ibidem*, n.° 604.

puiſqu'elle eſt étagée : l'accident le plus remarquable de ſon plumage, c'eſt comme une paire de lunettes qui paroît poſée ſur la baſe de ſon bec, & qui s'étend de part & d'autre ſur ſes yeux : les côtés de ces lunettes ſont de figure à-peu-près ovale & de couleur noire, en ſorte qu'ils tranchent ſur le plumage gris de la tête & du cou. Cette même couleur griſe, mêlée d'une teinte verdâtre, règne ſur tout le deſſus du corps, compris les ailes & les pennes intermédiaires de la queue; les pennes latérales ſont beaucoup plus rembrunies, une partie de la poitrine & le ventre ſont d'un blanc ſale, un peu jaune, juſqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui ſont rouſſes. Les ailes, dans leur repos, ne s'étendent pas fort au-delà de l'origine de la queue.

V.

* LE VERT-DORÉ

OU

MERLE A LONGUE QUEUE DU SÉNÉGAL (c).

LA QUEUE de ce merle eſt en effet très-longue, puiſque la longueur de l'oiſeau entier, qui eſt d'environ ſept pouces, meſurée de la pointe du bec à l'extrémité du corps, ne fait pas les deux tiers de la longueur de cette queue : l'étendue de ſon vol ne répond pas à beaucoup près à cette dimenſion exceſſive ; elle eſt même bien moindre à proportion, puiſqu'elle ſurpaſſe à peine celle du merle, qui eſt un oiſeau plus petit, le vert-doré a auſſi le bec plus court proportionnellement, mais il a les pieds plus longs (d). La

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 220. On a un peu exagéré la queue dans cette figure.

(c) C'eſt le *merle vert à longue queue* de M. Briſſon, qui en a fait ſa *cinquante-quatrième grive*, & a le premier décrit cette eſpèce, *tome II, page* 313.

(d) Voici ſes meſures préciſes ſuivant M. Briſſon

couleur générale de cet oiseau est ce beau vert éclatant que l'on voit briller sur le plumage des canards, & elle ne varie que par différentes teintes, par différens reflets qu'elle prend en différens endroits : sur la tête, c'est une teinte noirâtre à travers laquelle perce la couleur d'or ; sur le croupion & les deux longues pennes intermédiaires de la queue, ce sont des reflets pourpres ; sur le ventre & les jambes, c'est un vert changeant en une couleur de cuivre de rosette ; dans presque tout le reste, c'est un beau vert-doré, comme l'indique le nom que j'ai donné à cet oiseau, en attendant que l'on sache celui sous lequel il est connu dans son pays.

Il y a au Cabinet du Roi un oiseau tout-à-fait ressemblant à celui-ci *(e)*, excepté qu'il n'a pas la queue si longue à beaucoup près. Il est probable que c'est un vert-doré qui aura été pris au temps

longueur totale 18 pouces ; longueur prise de la pointe du bec au bout des ongles, 10 ½ ; vol 14 ¼ ; queue 11 ; bec 13 lignes, pied 18.

(e) Cet oiseau est étiqueté, *Merle vert du Sénégal.*

de la mue, temps où cet oiseau peut perdre sa longue queue, comme la veuve perd la sienne.

V I.

* LE FER-A-CHEVAL

OU

MERLE A COLLIER D'AMÉRIQUE (f).

UNE MARQUE noire en forme de fer-à-cheval, qui descend sur la poitrine de cet oiseau, & une bande de même couleur sortant de chaque côté de dessous son œil pour se jeter en arrière, sont tout ce qu'il y a de noir dans son plumage; & la première de ces taches, par sa forme déterminée, m'a paru ce qu'il y avoit de plus propre à caractériser cette espèce, c'est-à-dire, à la distinguer des autres merles à collier. Ce fer-à-cheval se dessine sur un fond jaune, qui est la couleur de

---

(f) C'est la *quinzième grive* de M. Brisson, *tome II, page* 242; le *large Lark* ou la *grande Alouette de Virginie* de Catesby, *page* 33; le *Dubbel-lerche* de Klein, *page* 72; en Latin, *Alauda magna.*

la gorge & de tout le deſſous du corps; & qui reparoît encore entre le bec & les yeux; le brun règne ſur la tête & derrière le cou, & le gris-clair ſur les côtés, outre cela, le ſommet de la tête eſt marqué d'une raie blanchâtre; tout le deſſus du corps eſt gris de perdrix; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, avec quelques taches rouſsâtres *(g)*, les pieds ſont bruns & fort longs, & le bec, qui eſt preſque noir, a la forme de celui de nos merles: cet oiſeau a encore cela de commun avec eux, qu'il chante très-bien au printemps, quoique ſon chant ait peu d'étendue. Il ne ſe nourrit preſque que de menues graines qu'il trouve ſur la terre *(h)*, en quoi il reſſemble aux alouettes, mais il eſt beaucoup plus gros, plus gros même que notre merle, & il n'a point l'ongle poſtérieur alongé comme les alouettes. Il ſe perche ſur la cime des arbriſſeaux, & l'on a remarqué qu'il avoit dans la queue un

(g) M. Linnæus dit que les trois pennes latérales de la queue ſont blanches en partie. *Syſt. Nat.* edit. X, page 167.

(h) Par exemple, celle de l'*Ornithogalum* à fleurs jaunes.

mouvement fort bruſque de bas en haut. A vrai dire, ce n'eſt ni une alouette, ni un merle; mais, de tous les oiſeaux d'Europe, celui avec qui il ſemble avoir plus de rapports, c'eſt notre merle ordinaire. Il ſe trouve non-ſeulement dans la Virginie & dans la Caroline, mais dans preſque tout le continent de l'Amérique *(i)*.

Le ſujet qu'a obſervé Cateſby, peſoit trois onces & un quart; il avoit 10 pouces de la pointe du bec au bout des ongles; le bec long de 15 lignes, & les pieds de 18; ſes ailes, dans leur repos, s'étendoient à la moitié de la queue.

VII.

* *LE*

MERLE VERT D'ANGOLA.

Le dessus du corps, de la tête, du cou, de la queue & des ailes, eſt, dans cet oiſeau, d'un vert olivâtre; mais on aperçoit ſur les ailes des taches rembrunies, & le

---

(i) M. Linnæus prétend qu'il ſe trouve auſſi en Afrique, *loco citato.*

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 561.

croupion est bleu ; on voit aussi sur le dos, comme devant le cou, quelque mélange de bleu avec le vert ; le bleu se retrouve pur sur la partie supérieure de la gorge ; le violet règne sur la poitrine, le ventre, les jambes & les plumes qui recouvrent l'oreille ; enfin les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune olivâtre, le bec & les pieds d'un noir décidé.

Cet oiseau est de la même grosseur que celui auquel M. Brisson a donné le même nom *(k)*, & il lui ressemble aussi par les proportions du corps, mais le plumage de ce dernier est différent ; c'est par-tout un beau vert canard, avec une tache de violet d'acier poli, sur la partie antérieure de l'aile.

La grosseur de ces oiseaux est à-peu-près celle de notre merle, leur longueur d'environ 9 pouces, leur vol de 12 $\frac{1}{4}$, & leur bec de 11 à 12 lignes ; leurs ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue qui est composée de douze pennes égales.

(k) C'est sa *cinquante-troisième grive*, tome II, page 311.

Il eſt probable que ces deux oiſeaux appartiennent à la même eſpèce, mais j'ignore quel eſt celui des deux qui repréſente la tige primitive, & quel eſt celui qui doit n'être regardé que comme une branche collatérale, ou, ſi l'on veut, comme une ſimple variété.

VIII.

* *LE MERLE VIOLET*
DU ROYAUME DE JUIDA.

Le plumage de cet oiſeau eſt peint des mêmes couleurs que celui du précédent; c'eſt toujours du violet, du vert & du bleu, mais distribués différemment: le violet pur règne ſur la tête, le cou & tout le deſſous du corps; le bleu ſur la queue & ſes couvertures ſupérieures, le vert enfin ſur les aîles; mais celles-ci ont une bande bleue près de leur bord inférieur.

Ce merle eſt encore de la même taille que notre merle vert d'Angola; il paroît avoir le même port, & comme il vient

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 540.

aussi des mêmes climats, je serois fort tenté de le rapporter à la même espèce, s'il n'avoit les ailes plus longues, ce qui suppose d'autres allures & d'autres habitudes; mais, comme le plus ou moins de longueur des ailes dans les oiseaux desséchés, dépend en grande partie de la manière dont ils ont été préparés, on ne peut guère établir là-dessus une différence spécifique, & il est sage de rester dans le doute, en attendant des observations plus décisives.

I X.

* *LE PLASTRON-NOIR DE CEILAN (l).*

Je donne un nom particulier à cet oiseau, parce que ceux qui l'ont vu ne sont pas d'accord sur l'espèce à laquelle il appartient; M. Brisson en a fait un

---

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 272.

(l) C'est le *Merle à collier du cap de Bonne-espérance*, & la *quarante-sixième grive* de M. Brisson qui a le premier décrit cette espèce, *tome II*, *page* 299.

merle, & M. Edwards une pie ou une pie-grièche *(m)*; pour moi, j'en fais un plastron-noir en attendant que ses mœurs & ses habitudes mieux connues me mettent en état de le rapporter à ses véritables analogues Européens. Il est plus petit que le merle, & il a le bec plus fort à proportion : sa longueur totale est d'environ 7 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 11, sa queue de 3 $\frac{1}{2}$, son bec de 12 à 13 lignes, & son pied de 14; ses ailes, dans leur repos, vont au-delà du milieu de la queue qui est un peu étagée.

Le plastron-noir par lequel cet oiseau est caractérisé, fait d'autant plus d'effet qu'il est contigu par en haut & par en bas à une couleur plus claire; car la gorge & tout le dessous du corps sont d'un jaune assez vif. Des deux extrémités du bord supérieur de ce plastron, partent comme deux cordons de même couleur qui d'abord s'élevant de chaque côté vers la tête, servent de cadre à la belle plaque jaune orangée de la gorge, & qui se courbant ensuite pour passer au-dessous

---

(m) Histoire des Oiseaux rares, Pl. 321.

des yeux, vont ſe terminer & en quelque manière s'implanter à la baſe du bec. Deux ſourcils jaunes qui prennent naiſſance tout proche des narines, embraſſent l'œil par-deſſus, & ſe trouvant en oppoſition avec les eſpèces de cordons noirs qui l'embraſſent par-deſſous, donnent encore du caractère à la phyſionomie. Toute la partie ſupérieure de cet oiſeau eſt olivâtre, mais cette couleur ſemble ternie par un mélange de cendré ſur le ſommet de la tête, & elle eſt au contraire plus éclatante ſur le croupion & ſur le bord extérieur des pennes de l'aile : les plus grandes de ces pennes ſont terminées de brun : les deux intermédiaires de la queue ſont d'un vert olive, comme tout le deſſus du corps, & les dix latérales ſont noires, terminées de jaune.

La femelle n'a ni la plaque noire de la poitrine, ni les cordons de même couleur qui ſemblent lui ſervir d'attaches : elle a la gorge griſe, la poitrine & le ventre d'un jaune verdâtre, & tout le deſſus du corps de la même couleur, mais plus foncée. En général, cette femelle ne diffère pas beaucoup de l'oiſeau repréſenté dans les

planches enluminées, n.° 358, sous le nom de *Merle à ventre orangé du Sénégal.*

M. Brisson a donné le plastron-noir dont il s'agit dans cet article, comme venant du cap de Bonne-espérance, & il en venoit certainement, puisqu'il en avoit été rapporté par M. l'abbé de la Caille; mais s'il en faut croire M. Edwards, il venoit encore de plus loin, & son véritable climat est l'isle de Ceylan. M. Edwards a été à portée de prendre des informations exactes à ce sujet de M. Jean-Gédéon Loten qui avoit été Gouverneur de Ceylan, & qui, à son retour des Indes, fit présent à la Société Royale de plusieurs oiseaux de ce pays, parmi lesquels étoit un plastron-noir. M. Edwards ajoute une réflexion très-juste que j'ai déjà prévenue dans les Volumes précédens, & qu'il ne sera pas inutile de répéter ici, c'est que le cap de Bonne-espérance étant un point de partage où les vaisseaux abordent de toutes parts, on doit y trouver des marchandises, par conséquent des oiseaux de tous les pays; & que très-souvent on se trompe en supposant que tous ceux qui viennent de cette côte en sont originaires. Cela explique

aſſez bien pourquoi il y a dans les Cabinets un ſi grand nombre d'oiſeaux & d'autres animaux ſoi-diſant du cap de Bonne-eſpérance.

X.

* *L'ORANVERT*

OU

MERLE A VENTRE ORANGÉ DU SÉNÉGAL.

J'AI APPLIQUÉ à cette nouvelle eſpèce le nom d'*oranvert*, parce qu'il rappelle l'idée des deux principales couleurs de l'oiſeau : un beau vert foncé enrichi par des reflets qui ſe jouent entre différentes nuances de jaune, règne ſur tout le deſſus du corps, compris la queue, les ailes, la tête & même la gorge ; mais il eſt moins foncé ſur la queue que par-tout ailleurs : le reſte du deſſous du corps, depuis la gorge, eſt d'un orangé brillant : outre cela, on aperçoit ſur les ailes repliées

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 358. Cet oiſeau a été envoyé au Cabinet du Roi par M. Adanſon.

un trait blanc qui appartient au bord extérieur de quelques-unes des grandes pennes. Le bec eſt brun ainſi que les pieds. Cet oiſeau eſt plus petit que le merle ; ſa longueur eſt d'environ 8 pouces, ſon vol de 11 $\frac{1}{2}$, ſa queue de 2 $\frac{2}{3}$, & ſon bec de 11 à 12 lignes.

VARIÉTÉ DE L'ORANVERT.

L'ORANBLEU. J'ai dit que l'oranvert avoit beaucoup de rapports avec la femelle du plaſtron-noir, mais il n'en a pas moins avec un autre oiſeau repréſenté dans nos planches enluminées, n.° 221, ſous le nom de *Merle du cap de Bonne-eſpérance*, & que j'appelle *Oranbleu*, parce qu'il a tout le deſſous du corps orangé, depuis la gorge juſqu'au bas ventre incluſivement, & que le bleu domine ſur la partie ſupérieure depuis la baſe du bec juſqu'au bout de la queue ; ce bleu eſt de deux teintes, & la plus foncée borde chaque plume, d'où réſulte une variété douce, régulière & de bon effet. Le bec & les pieds ſont noirs ainſi que les pennes des ailes, mais pluſieurs des moyennes ſont bordées de

gris-blanc; enfin les pennes de la queue sont, de toutes les plumes du corps, celles dont la couleur paroît le plus uniforme.

X I.

*LE MERLE BRUN
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (n).

C'EST une espèce nouvelle dont nous sommes redevables à M. Sonnerat; elle est à-peu-près de la grosseur du merle; sa longueur totale est de 10 pouces, & ses ailes s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue. Presque tout son plumage est d'un brun changeant, & jette des reflets d'un vert sombre; le ventre & le croupion sont blancs.

X I I.

LE
BANIAHBOU DE BENGALE (o).

LE PLUMAGE brun par-tout, mais plus

(n) Il ne faut pas le confondre avec un autre merle brun du cap, dont je parlerai bientôt sous le nom de *Brunet*, & qui est beaucoup plus petit.

(o) Voyez l'*Histoire Naturelle des Oiseaux* d'Albin,

foncé ſur la partie ſupérieure du corps plus clair ſur la partie inférieure, comme auſſi ſur le bord des couvertures & des pennes des ailes, le bec & les pieds jaunes, la queue étagée, longue d'environ 3 pouces, & dépaſſant les ailes repliées d'environ la moitié de ſa longueur, voilà les principaux traits qui caractériſent cet oiſeau étranger dont la groſſeur ſurpaſſe un peu celle de la grive.

M. Linnæus nous apprend, d'après les Naturaliſtes Suédois qui ont voyagé en Aſie, que ce même oiſeau ſe retrouve à la Chine; mais il paroît y avoir ſubi l'influence du climat, car les baniahbous de ce pays ſont gris par-deſſus, de couleur de rouille par-deſſous, & ils ont un trait blanc de chaque côté de la tête. La dénomination d'oiſeaux chanteurs que leur applique M. Linnæus *(p)*, ſans

---

tome III, n.° XIX; c'eſt la *Grive brune des Indes* d'Edwards, *pl.* 184; le *Merle de Bengale* de M. Briſſon, & ſa *vingt-cinquième grive*, tome II, page 260, & tome VI, page 43; en Allemand, *Braungelber miſller*; quelques-uns l'ont nommé *Beniahbou.*

(p) Canorus Turdus griſeus, ſubtus ferrugineus,

doute ſur de bons mémoires, ſuppoſe que ces merles étrangers ont le ramage agréable.

XIII.

* L'OUROVANG OU MERLE CENDRÉ DE MADAGASCAR (q).

La dénomination de merle cendré, donne en général une idée fort juſte de la couleur qui règne dans le plumage de cet oiſeau : mais il ne faut pas croire que cette couleur ſoit par-tout du même ton : elle eſt très-foncée & preſque noirâtre, avec une légère teinte de vert ſur les plumes longues & étroites qui couvrent la tête ; elle eſt moins foncée, mais ſans mélange d'aucune autre teinte, ſur les pennes de la queue & des ailes & ſur les

lineâ albâ ad latera capitis. Syſtem. Nat. *edit X*, *page* 169.

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 557, fig. 2.

(q) C'eſt la *quarante-unième grive* de M. Briſſon, *tome II*, *page* 291.

grandes

grandes couvertures de celles-ci; elle a un œil olive sur la partie supérieure du corps, les petites couvertures des ailes, le cou, la gorge & la poitrine; enfin elle est plus claire sous le corps, & prend à l'endroit du bas-ventre une légère teinte de jaune.

Ce merle est à peu-près de la grosseur de notre mauvis, mais il a la queue un peu plus longue, les ailes un peu plus courtes & les pieds beaucoup plus courts *(r)*. Il a le bec jaune comme nos merles, marqué vers le bout d'une raie brune, & accompagné de quelques barbes autour de sa baie, la queue composé de douze pennes égales, & les pieds d'un brun clair.

XIV.

LE MERLE DES COLOMBIERS.

On l'appelle aux Philippines l'*Étourneau des Colombiers*, parce qu'il est familier

(r) La longueur totale de l'oiseau est de 8 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 12, sa queue de 3 $\frac{1}{2}$, son bec de douze lignes, & son pied de 8 ou 9.

par inſtinct, qu'il ſemble rechercher l'homme, ou plutôt ſes propres commodités dans les habitations de l'homme, & qu'il vient nicher juſque dans les colombiers; mais il a plus de rapport avec notre merle ordinaire, qu'avec notre étourneau, ſoit par la forme du bec & des pieds, ſoit par les proportions des ailes qui ne vont qu'à la moitié de ſa queue, &c. Sa groſſeur eſt à peu-près celle du mauvis, & la couleur de ſon plumage eſt une, mais il s'en faut bien qu'elle ſoit uniforme & monotone; c'eſt un vert changeant qui préſente ſans ceſſe des nuances différentes & qui ſe multiplie par les reflets. Cette eſpèce eſt nouvelle, & nous en ſommes redevables à M. Sonnerat: on trouve auſſi, dans ſa collection, des individus venant du cap de Bonne-eſpérance, leſquels appartiennent viſiblement à la même eſpèce, mais qui en diffèrent en ce qu'ils ont le croupion blanc, tant deſſus que deſſous, & qu'ils ſont plus petits: eſt-ce une variété de climat, ou ſeulement une variété d'âge?

X V.

LE MERLE OLIVE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (ſ).

LE DESSUS du corps de cet oiſeau, compris tout ce qui paroît des pennes de la queue & des ailes lorſqu'elles ſont en repos, eſt d'un brun olivâtre; la gorge eſt d'un brun fauve, moucheté de brun décidé; le cou & la poitrine ſont de la même couleur que la gorge, mais ſans mouchetures; tout le reſte du deſſous du corps eſt d'un beau fauve; enfin le bec eſt brun ainſi que les pieds, & le côté intérieur des pennes des ailes & des pennes latérales de la queue.

Ce merle eſt de la groſſeur du mauvis; il a près de 13 pouces de vol, & $8\frac{1}{4}$ de longueur totale; le bec a dix lignes, le pied 14; la queue, qui eſt compoſée de douze pennes égales, a 3 pouces, & les ailes repliées ne vont qu'à la moitié de ſa longueur.

(ſ) M. Briſſon qui a décrit le premier cet oiſeau en a fait ſa *quarante-troiſième grive*, tome II, page 294.

XVI.

* *LE MERLE A GORGE NOIRE DE SAINT-DOMINGUE.*

L'espèce de pièce noire qui recouvre la gorge de cet oiseau, s'étend d'une part jusque sous l'œil & même sur le petit espace qui est entre l'œil & le bec, & de l'autre elle descend sur le cou & jusque sur la poitrine; de plus, elle est bordée d'une large bande d'un roux plus ou moins rembruni, qui se prolonge sur les yeux & sur la partie antérieure du sommet de la tête : le reste de la tête, la face postérieure du cou, le dos & les petites couvertures des ailes sont d'un gris-blanc varié légèrement de quelques teintes plus brunes : les grandes couvertures des ailes sont, ainsi que les pennes, d'un brun noirâtre, bordé de gris-clair, & séparées des petites couvertures par une ligne jaune-olivâtre, appartenante à ces petites couvertures. Ce même jaune olivâtre règne sur le croupion & tout le dessous du corps, mais

---

* *Voyez les planches enluminées*, n.° 559.

ſous le corps il eſt varié par quelques taches noires aſſez grandes & clair-ſemées dans tout l'eſpace compris entre la pièce noire de la gorge & les jambes. La queue eſt du même gris que le deſſus du corps, mais dans ſon milieu ſeulement, les pennes latérales étant bordées extérieurement de noirâtre : le bec & les pieds ſont noirs.

Cet oiſeau qui n'avoit pas encore été décrit, eſt à peu-près de la groſſeur du mauvis, ſa longueur totale eſt d'environ 7 pouces $\frac{1}{2}$, le bec d'un pouce, la queue de 3, & les ailes qui ſont fort courtes, ne vont guère qu'au quart de la longueur de la queue.

XVII.

LE MERLE DE CANADA (t).

Celui de tous nos merles dont ſemble approcher le plus l'oiſeau dont il s'agit ici, c'eſt le merle de montagne qui n'eſt qu'une variété du plaſtron blanc. Le merle de Canada eſt moins gros, mais ſes ailes ſont

(t) C'eſt la *dix-ſeptième grive* de M. Briſſon qui a le premier décrit cette eſpèce étrangère, *tome II, page* 232.

proportionnées de même, relativement à la queue, ne s'étendant pas dans leur repos au-delà du milieu de sa longueur ; & les couleurs du plumage qui ne sont pas fort différentes, sont à peu-près distribuées de la même manière ; c'est toujours un fond rembruni, varié d'une couleur plus claire par-tout, excepté sur les pennes de la queue & des ailes qui sont d'un brun noirâtre & uniforme : les couvertures des ailes ont des reflets d'un vert foncé, mais brillant : toutes les autres plumes sont noirâtres & terminées de roux, ce qui les détachant les unes des autres, produit une variété régulière, & fait que l'on peut compter le nombre des plumes par le nombre des marques rousses.

XVIII.

* *LE MERLE OLIVE DES INDES (u).*

TOUTE la partie supérieure de cet

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 564, fig. 1.

(u) C'est la *quarante-cinquième grive* de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, *tome II, page* 298.

oiſeau, compris les pennes de la queue & ce qui paroît des pennes de l'aile, eſt d'un vert d'olive foncé ; toute la partie inférieure eſt du même fond de couleur, mais d'une teinte plus claire & tirant ſur le jaune : les barbes intérieures des pennes de l'aile ſont brunes, bordées en partie de jaunâtre ; le bec & les pieds ſont preſque noirs. Cet oiſeau eſt moins gros que le mauvis ; ſa longueur totale eſt de 8 pouces, ſon vol de 12 ½, ſa queue de 3 ½, ſon bec de 13 lignes, ſon pied de 9, & ſes ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue.

XIX.

LE MERLE CENDRÉ DES INDES (x).

La couleur cendrée du deſſus du corps eſt plus foncée que celle du deſſous : les grandes couvertures & les pennes des ailes ſont bordées de gris blanc en dehors,

(x) C'eſt la *trente-neuvième grive* de M. Briſſon, qui a le premier décrit cette eſpèce, *tome II*, *page* 286.

mais les pennes moyennes ont ce bord plus large, & de plus elles ont un autre bord de même couleur en dedans, depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur : des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont du même cendré que le dessus du corps, les deux suivantes sont en partie de la même couleur, mais leur côté intérieur est noir; les huit autres sont entièrement noires comme le bec, les pieds & les ongles; le bec est accompagné de quelques barbes noirâtres près des angles de son ouverture.

Cet oiseau est plus petit que le mauvis; il a 7 pouces $\frac{3}{4}$ de longueur totale, 12 $\frac{2}{3}$ de vol, la queue de 3 pouces, le bec de 11 lignes, & le pied de 10.

XX.

* *LE MERLE BRUN* *DU SÉNÉGAL* (y).

RIEN de plus uniforme & de plus

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 563, fig. 2.

(*y*) C'est la *vingt-sixième grive* de M. Brisson, qui a le premier décrit cet oiseau étranger, *tome II, page* 261.

commun que le plumage de cet oiseau, mais aussi rien de plus facile à décrire; du gris brun sur la partie supérieure & sur l'antérieure, du blanc-sale sur la partie inférieure, du brun sur les pennes des ailes & de la queue, comme sur le bec & les pieds; voilà son signalement fait en trois coups de crayons. Il n'égale pas le mauvis en grosseur, mais il a la queue plus longue & le bec plus court. Sa longueur totale, suivant M. Brisson, est de 8 pouces, son vol de 11 $\frac{1}{2}$, sa queue de 3 $\frac{1}{2}$, son bec de 9 lignes, & son pied de 11; ajoutez à cela que les ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue qui est composée de douze pennes égales.

XXI.

** LE TANAOMBÉ*

OU

MERLE DE MADAGASCAR (z).

Je conserve à cet oiseau le nom qu'il

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 557, fig. 1.

(z) C'est la *trente-troisième grive* de M. Brisson, *tome II*, *page* 274.

a dans ſa patrie, & il ſeroit à ſouhaiter que les Voyageurs nous apportaſſent ainſi les vrais noms des oiſeaux étrangers ; ce ſeroit le ſeul moyen de nous mettre en état d'employer avec ſuccès toutes les obſervations faites ſur chaque eſpèce, & de les appliquer ſans erreur à leur véritable objet.

Le tanaombé eſt un peu moins gros que le mauvis ; ſon plumage en général eſt très-rembruni ſur la tête, le cou & tout le deſſous du corps ; mais les couvertures de la queue & des ailes ont une teinte de vert : la queue eſt vert doré, bordée de blanc ainſi que les ailes, qui ont outre cela du violet changeant en vert à l'extrémité des grandes pennes, une couleur d'acier poli ſur les pennes moyennes & les grandes couvertures, & une marque oblongue d'un beau jaune doré ſur ces mêmes pennes moyennes : la poitrine d'un brun roux, le reſte du deſſous du corps blanc ; le bec & les pieds ſont noirs, & le tarſe eſt fort court : la queue eſt un peu fourchue, les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de ſa longueur, néanmoins ce

merle a le vol plus étendu à proportion que le mauvis *(a)*. Il est à remarquer que dans un individu que j'ai eu occasion de voir, le bec étoit plus crochu vers la pointe qu'il ne paroît dans la figure enluminée, & qu'à cet égard le tanaombé semble se rapprocher du merle solitaire.

XXII.

* *LE MERLE DE MINDANAO.*

La couleur d'acier poli qui se trouve sur une partie des ailes du tanaombé, est répandue dans le merle de cet article, sur la tête, la gorge, le cou, la poitrine & tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue : les ailes ont une bande blanche près du bord extérieur, & le reste du dessous du corps est blanc.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de sept pouces, & ses ailes ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue qui est un

(a) Voici ses dimensions précises d'après M. Brisson, longueur totale 7 pouces $\frac{1}{3}$, vol 12 $\frac{1}{3}$, queue 2 $\frac{2}{3}$, bec 11 lignes, pied 9.

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 627, fig. 1.

peu étagée. C'est une espèce nouvelle apportée par M. Sonnerat.

M. Daubenton le jeune a observé un autre individu de la même espèce qui avoit les extrémités des longues pennes des ailes & de la queue d'un vert foncé & changeant, & plusieurs taches de violet changeant sur le corps; mais principalement derriere la tête. C'est peut-être une femelle ou même un jeune mâle.

XXIII.

* *LE MERLE VERT DE L'ISLE DE FRANCE.*

LE PLUMAGE de cet oiseau est de la plus grande uniformité, c'est par-tout à l'extérieur un vert bleuâtre rembruni, mais son bec & ses pieds sont cendrés. Il est au-dessous du mauvis pour la grosseur, sa longueur totale est d'environ 7 pouces, son vol de 10 $\frac{1}{2}$, son bec de 10 lignes, & ses ailes, dans leur repos, vont au tiers de sa queue qui n'a que 2 pouces $\frac{1}{2}$. Les

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 648, fig. 2.

plumes qui recouvrent la tête & le cou ſont longues & étroites. C'eſt une eſpèce nouvelle.

XXIV.

* *LE CASQUE-NOIR* OU *MERLE A TÊTE NOIRE* DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (b).

QUOIQU'AU premier coup-d'œil le caſque-noir reſſemble par le plumage à l'eſpèce ſuivante, qui eſt le *Brunet*, & ſur-tout au *Merle à cul-jaune du Sénégal*, que je regarde comme une variété de cette même eſpèce; cependant ſi l'on veut prendre la peine de comparer ces oiſeaux en détail, on trouvera des différences aſſez marquées dans les couleurs, & de plus conſidérables encore dans les proportions des membres. Le caſque noir eſt moins

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 392.

(b) C'eſt la *ſoixante ſixième grive* de M. Briſſon, qui a le premier fait connoître cette eſpèce, *tome VI, ſupplément*, *page* 47.

gros que le mauvis, ſa longueur totale eſt de 9 pouces, ſon vol de 9 $\frac{1}{2}$, ſa queue de 3 $\frac{2}{3}$, ſon bec de 13 lignes, & ſon pied de 14; d'où il ſuit qu'il a le vol moins étendu, & au contraire le bec, la queue & les pieds proportionnellement plus longs que le brunet; il a auſſi la queue autrement faite, & compoſée de douze pennes étagées, chaque aile en a dix-neuf, dont les plus longues ſont la cinquième & la ſixième.

A l'égard du plumage, il reſſemble par la couleur brune de la partie ſupérieure du corps, mais il diffère par la couleur du caſque, qui eſt un noir brillant, par la couleur rouſſe du croupion & des couvertures ſupérieures de la queue, par la couleur rouſſâtre de la gorge & de tout le deſſous du corps juſques & compris les couvertures inférieures de la queue, par la petite rayure brune des flancs; par la petite tache blanche qui paroît ſur les ailes & qui appartient aux grandes pennes, par la couleur noirâtre des pennes de la queue, & enfin par la marque blanche qui termine les latérales, & qui eſt d'autant plus grande que la penne eſt plus extérieure.

XXV.

LE BRUNET

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (c).

La couleur dominante du plumage de cet oiſeau eſt le brun foncé; elle règne ſur la tête, le cou, tout le deſſus du corps, la queue & les ailes; elle s'éclaircit un peu ſur la poitrine & les côtés, elle prend un œil jaunâtre ſur le ventre & les jambes, & elle diſparoît enfin ſur les couvertures inférieures de la queue pour faire place à un beau jaune. Cette tache jaune fait d'autant plus d'effet qu'elle tranche avec la couleur des pennes de la queue, leſquelles ſont d'un brun encore plus foncé par-deſſous que par-deſſus. Le bec & les pieds ſont tout-à-fait noirs.

Ce merle n'eſt pas plus gros qu'une alouette; il a 10 pouces $\frac{1}{2}$ de vol, ſes ailes

---

(c) C'eſt la *vingt-quatrième grive* de M. Briſſon à qui l'on eſt redevable de la première deſcription qui ait été faite de ce merle étranger; il le nomme *Merle brun du Cap*, tome II, page 259; mais j'ai changé ce nom en celui de *Brunet* pour le diſtinguer d'un autre merle brun du Cap, dont j'ai parlé ci-deſſus.

ne vont guère qu'au tiers de la qûeue qui a près de 3 pouces de long, & qui est composée de douze pennes égales.

VARIÉTÉ DU BRUNET DU CAP.

L'OISEAU représenté dans nos planches enluminées, *n.*° 317, sous le nom de *Merle à cul-jaune du Sénégal (d)*, a beaucoup de rapport avec le brunet; seulement il est un peu plus gros & il a la tête & la gorge noires, dans tout le reste ce sont les mêmes couleurs, & à peu-près les mêmes proportions, ce qui m'avoit fait croire d'abord que c'étoit une simple variété d'âge ou de sexe; mais ayant eu dans la suite occasion de remaquer que parmi un grand nombre d'oiseaux envoyés par M. Sonnerat, il s'en étoit trouvé plusieurs étiquetés *Merles du Cap*, lesquels étoient parfaitement semblables au sujet décrit par M. Brisson, & pas un seul individu à tête & gorges noires, il me paroît plus vraisemblable que l'oiseau du

(d) Nota. Que le dessus du corps est moins jaunâtre & plus brun dans un individu que j'ai observé, qu'il ne le paroît dans la *planche* 317.

n.° 317, représente une variété de climat. Le bec de cet oiseau est plus large à sa base & plus courbe que celui du merle ordinaire.

XXVI.

LE MERLE BRUN DE LA JAMAÏQUE (e).

LE BRUN foncé règne en effet sur la tête, le dessus du corps, les ailes & la queue de cet oiseau; un brun plus clair sur le devant de la poitrine & du cou, un blanc sale sur le ventre & le reste du dessous du corps : ce qu'il y a de remarquable dans ce merle, c'est sa gorge blanche, son bec & ses pieds orangers. Il a les ouvertures des narines fort grandes. Sa longueur totale est d'environ six pouces 4 lignes, son vol de 9 pouces quelques lignes, sa queue de 2 pouces 8 ou 9 lignes, son pied de 2 pouces $\frac{1}{4}$, son bec

(e) M. Sloane à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, le nomme *Thresh* en Anglois. Voyez *Jamaïca*, page 305, planche 256, n.° XXXIII. C'est le *merle de la Jamaïque* de M. Brisson, & sa *trente-quatrième grive*, tome II, page 277.

de 11 lignes, le tout réduction faite de la mesure Angloise à la nôtre. On peut juger par ces dimensions qu'il est moins gros que notre mauvis. Il se tient ordinairement dans les bois en montagne & passe pour un bon gibier. Tout ce que M. Sloane nous apprend de l'intérieur de cet oiseau, c'est que sa graisse est d'un jaune orangé.

XXVII.

*LE MERLE À CRAVATE DE CAYENNE.

LA CRAVATE de ce merle est fort ample & d'un beau noir bordé de blanc, elle s'étend depuis la base du bec inférieur, & même depuis l'espace compris entre le bec supérieur & l'œil, jusque sur la partie moyenne de la poitrine où la bordure blanche qui s'élargit en cet endroit, est rayée transversalement de noir; elle couvre les côtés de la tête jusqu'aux yeux & elle embrasse les trois quarts de la circonférence du cou. Les petites & les grandes

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 560, fig. 2.

couvertures des ailes sont du même noir que la cravate, mais les petites sont terminées de blanc, ce qui produit des mouchetures de cette couleur, & les deux rangs de grandes couvertures sont terminées par une bordure fauve. Le reste du plumage est canelle, mais le bec & les pieds sont noirs.

Ce merle est plus petit que notre mauvis, & il a la pointe du bec crochue comme les solitaires ; sa longueur totale est d'environ 7 pouces, sa queue de 2 $\frac{1}{2}$, son bec de onze lignes, & ses ailes qui sont courtes, dépassent fort peu l'origine de la queue.

XXVIII.

LE MERLE HUPPÉ

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (f).

La huppe de cet oiseau n'est point une huppe permanente, mais ce sont des plus longues & étroites qui dans les

---

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 563, fig. 1.

(f) C'est la *vingt-troisième grive* de M. *Brisson*, qui l'a décrite le premier. Cet oiseau a environ 8 pouces de la pointe du bec jusqu'au bout de

momens de parfaite tranquillité se couchent naturellement sur le sommet de la tête, & que l'oiseau hérisse quand il veut. La couleur de cette huppe, du reste de la tête & de la gorge, est un beau noir avec des reflets violets; le devant du cou & la poitrine ont les mêmes reflets sur un fond brun. Cette dernière couleur brune domine sur tout le dessous du corps & s'étend sur le cou, sur les couvertures des ailes, sur une partie des pennes de la queue & même sous le corps où elle forme une espèce de large ceinture qui passe au-dessus du ventre; mais, dans tous ces endroits, elle est égayée par une couleur blanchâtre qui borne & dessine le contour de chaque plume à peu-près comme dans le merle à plastron blanc. Celui de cet article a les couvertures inférieures de la queue rouges, les supérieures blanches, le bas-ventre de cette dernière couleur, enfin le bec & les pieds noirs: les angles de l'ouverture du bec sont accompagnés de

---

la queue, 6 ½, jusqu'au bout des ongles, la queue à 3 pouces ½, le bec 12 lignes, le pied autant, le doigt du milieu 9 lignes. Voyez l'*Ornithologie* tome II, page 257.

longues barbes noires dirigées en avant: ce merle n'eſt guère plus gros que l'alouette huppée. Il a 11 à 12 pouces de vol, ſes ailes dans leur ſituation de repos ne s'étendent pas juſqu'à la moitié de la queue; leurs pennes les plus longues ſont la quatrième & la cinquième, & la première eſt la plus courte de toutes.

XXIX.

LE MERLE D'AMBOINE (g).

JE LAISSE cet oiſeau parmi les merles où M. Briſſon l'a placé, ſans être bien ſûr qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à un autre. Séba qui le premier nous l'a fait connoître, nous dit qu'on le met au rang des roſſignols à cauſe de la beauté de ſon chant; non-ſeulement il chante ſes amours au printemps, mais il relève alors ſa longue & belle queue, & la ramène ſur ſon dos d'une maniere remarquable. Il a tout le deſſus du corps d'un brun rougeâtre, compris la queue & les ailes,

---

(g) C'eſt le petit oiſeau d'Amboine au chant mélodieux *(Avicula Amboinenſis canora)* de Séba, *tome I, page* 99; *& la ſeizième grive* de M. Briſſon, *tome II, page* 244.

excepté que celles-ci ſont marquées d'une tache jaune ; tout le deſſous du corps eſt de cette derniere couleur, mais le deſſous des pennes de la queue eſt doré. Ces pennes ſont au nombre de douze & régulièrement étagées.

XXX.

* LE MERLE DE L'ISLE DE BOURBON (h).

La grosseur de ce petit oiſeau eſt à peu-près celle de l'alouette huppée ; il a 7 pouces $\frac{3}{4}$ de longueur totale, & 11 $\frac{1}{3}$ de vol ; ſon bec a 10 à 11 lignes, ſon pied autant, & ſes ailes dans leur repos ne vont pas juſqu'à la moitié de la queue qui a 3 pouces $\frac{1}{2}$, & fait par conſéquent elle ſeule preſque la moitié de la longueur totale de l'oiſeau.

Le ſommet de la tête eſt recouvert d'une eſpèce de calotte noire ; tout le reſte du deſſus du corps, les petites couvertures des ailes, le cou en entier & la poitrine ſont du cendré olivâtre , le reſte du

(h) C'eſt la *quarante-deuxième grive* de M. Briſſon, qui le premier a donné la deſcription de cet oiſeau, envoyé par M. de la Nux.

deſſous du corps eſt d'un olivâtre tirant au jaune, à l'exception du milieu du ventre qui eſt blanchâtre. Les grandes couvertures des ailes ſont brunes avec quelque mêlange de roux, les pennes des ailes mi-parties de ces deux mêmes couleurs, de manière que le brun eſt en dedans & par-deſſous, & le roux en dehors; il faut cependant excepter les trois pennes du milieu qui ſont entièrement brunes : celles de la queue ſont brunes auſſi, & traverſées vers leur extrémité par deux bandes de deux bruns différens & fort peu apparentes, étant ſur un fond brun : le bec & les pieds ſont jaunâtres *(i)*.

XXXI.

* *LE MERLE DOMINIQUAIN DES PHILIPPINES.*

LA LONGUEUR des ailes eſt un des attributs les plus remarquables de cette nouvelle eſpèce : elles s'étendent dans leur repos preſque juſqu'au bout de la queue.

(a) Voyez l'*Ornithologie* de M. Briſſon, *tome II*, page 293.

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 627, fig. 2.

Leur couleur, ainsi que celle du dessus du corps est un fond brun sur lequel on voit quelques taches irrégulieres d'acier poli ou plutôt de violet changeant *(k)*: ce fond brun prend un œil violet à l'origine de la queue, & un œil verdâtre à son extrémité; il s'éclaircit du côté du cou & devient blanchâtre sur la tête & sur toute la partie inférieure du corps. Le bec & les pieds sont d'un brun clair.

Cet oiseau n'a guère que 6 pouces de longueur, c'est une nouvelle espèce dont on est redevable à M. Sonnerat.

XXXII.

LE MERLE VERT DE LA CAROLINE (l).

CATESBY qui a observé cet oiseau dans son pays natal, nous apprend qu'il

(k) Ces taches violettes irrégulièrement semées sur le dessus du corps ont fait soupçonner à M. Daubenton le jeune, que cet individu avoit été tué sur la fin de la mue, & avant que les vraies couleurs du plumage eussent pris consistance.

(l) C'est le *cul-blanc à poitrine jaune* de Catesby; en Anglois, *Yellow-brested chat*, en Latin, *Ænantes Americana*,

n'eſt guère plus gros qu'une alouette, qu'il en a à peu-près la figure, qu'il eſt fort ſauvage, qu'il ſe cache très-bien, qu'il fréquente les bords des grandes rivières, à deux ou trois cents milles de la mer, qu'il vole les pieds étendus en arrière, (comme font ceux de nos oiſeaux qui ont la queue très-courte) & qu'il a un ramage éclatant. Il y a apparence qu'il ſe nourrit de la graine de *ſolanum* à fleur couleur de pourpre.

Ce merle a tout le deſſus du corps d'un vert obſcur, l'œil preſque entouré de blanc, la mâchoire inférieure bordée finement de la même couleur, la queue brune, le deſſous du corps jaune, excepté le bas-ventre qui eſt blanchâtre, le bec & les pieds noirs; les pennes des ailes ne dépaſſent pas de beaucoup l'origine de la queue.

La longueur totale de l'oiſeau eſt d'environ 7 pouces $\frac{1}{4}$, ſa queue de 3, ſon pied de 12 lignes, ſon bec de 10.

Americana, &c. *Hiſt. Nat. de la Caroline*, tome I, page 50. M. Linnæus le nomme *Turdus virens*, &c. (*Syſt. Nat.* page 171, edit. x,) M. Briſſon en a fait ſa *cinquante-cinquième grive*, tome II, page 315.

XXXIII.

* *LE TERAT-BOULAN*

OU

LE MERLE DES INDES (m).

CE QUI CARACTÉRISE cette eſpèce, c'eſt un bec, un pied & des doigts plus courts à proportion que dans les autres merles, & une queue étagée, mais autrement que de coutume ; les ſix pennes du milieu ſont d'égale longueur, & ce ſont proprement les trois pennes latérales de chaque côté qui ſont étagées. Ce merle a le deſſus du corps, du cou, de la tête & de la queue noir, le croupion cendré & les trois pennes latérales de chaque côté terminées de blanc. Cette même couleur blanche règne ſur tout le deſſous du corps & de la queue, ſur le devant du cou, ſur la gorge, & s'étend de part & d'autre juſqu'au deſſus des yeux ; mais il y a de chaque côté un petit trait noir qui part de

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 273 fig. 2.

(m) C'eſt la *dix-neuvième grive* de M. Briſſon, qui le premier a fait connoître cette eſpèce, *tome II*, *page* 248.

la baſe du bec, ſemble paſſer par-deſſous l'œil, & reparoît au-delà : les grandes pennes de l'aile ſont noirâtres, bordées de blanc du côté intérieur juſqu'à la moitié de leur longueur ; les pennes moyennes, ainſi que leurs grandes couvertures, ſont auſſi bordées de blanc, mais ſur le côté extérieur dans toute ſa longueur.

Cet oiſeau eſt un peu plus gros que l'alouette ; il a 10 pouces ½ de vol, & ſes ailes étant dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue : ſa longueur meſurée de la pointe du bec juſqu'au bout de la queue, eſt de 6 pouces ½, & juſqu'au bout des ongles de 5 ½, la queue en a 2 ½, le bec 8 lignes ½, le pied 9, & le doigt du milieu 7.

XXXIV.

* *LE SAUI JALA*

OU

LE MERLE DORÉ DE *MADAGASCAR* (*n*).

CETTE ESPÈCE, qui appartient à l'ancien

---

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 539, fig. 2.

(*a*) C'eſt la *dix-huitième grive* de M. Briſſon, qui

continent, ne s'écarte pas absolument de l'uniforme de nos merles; elle a le bec, les pieds & les ongles noirâtres, une sorte de collier d'un beau velours noir qui passe sous la gorge & ne s'étend qu'un peu au-delà des yeux; les pennes de la queue & des ailes, & les plumes du reste du corps toujours noires, mais bordées de citron, comme elles sont bordées de gris dans le merle à plastron blanc, en sorte que le contour de chaque plume se dessine agréablement sur les plumes voisines qu'elle recouvre.

Cet oiseau est à peu-près de la grosseur de l'alouette; il a 9 pouces $\frac{1}{2}$ de vol & la queue plus courte que nos merles, relativement à la longueur totale de l'oiseau qui est de 5 pouces $\frac{3}{4}$, & relativement à la longueur de ses ailes qui s'étendent presque aux deux tiers de la queue lorsqu'elles sont dans leur repos. Le bec a 10 lignes, la queue 16, le pied 11, & le doigt du milieu 10.

---

a le premier décrit cet oiseau, & nous a appris son nom Madagascarien, *tome II, page* 247.

XXXV.

LE MERLE DE SURINAM (o).

Nous retrouvons dans ce merle d'Amérique le même fond de couleur qui règne dans le plumage de notre merle ordinaire; il est presque par-tout d'un noir brillant, mais ce noir est égayé par d'autres couleurs; sur le sommet de la tête, par une plaque d'un fauve jaunâtre; sur la poitrine, par deux marques de cette même couleur, mais d'une teinte plus claire: sur le croupion, par une tache de cette même teinte; sur les ailes, par une ligne blanche qui les borde depuis leur origine jusqu'au pli du poignet ou de la troisième articulation; & enfin sous les ailes, par le blanc qui règne sur toutes leurs couvertures inférieures; en sorte qu'en volant, cet oiseau montre autant de blanc que de noir: ajoutez à cela que les pieds sont bruns, que le bec n'est que noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile, & que toutes ces

(o) C'est la *soixante-cinquième grive* de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, *tome VI, supplément, page* 47.

pennes, excepté les deux premières & la dernière, sont d'un fauve jaunâtre à leur origine, mais du côté intérieur seulement.

Le merle de Surinam n'est pas plus gros qu'une alouette; sa longueur totale est de 6 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 9 $\frac{1}{2}$, sa queue de 3 à peu-près, son bec de 8 lignes, & son pied de 7 à 8; enfin ses ailes dans leur repos vont au-delà du milieu de la queue.

XXXVI.

* *LE PALMISTE (p).*

L'HABITUDE qu'a cet oiseau de se tenir & de nicher sur les palmiers où sans doute il trouve la nourriture qui lui convient, lui a fait donner le nom de palmiste. Sa grosseur égale celle de l'alouette, sa longueur est de 6 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 10 $\frac{1}{3}$, sa queue de 2 $\frac{1}{2}$, & son bec de 10 lignes.

---

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 539, fig. 1.

(p) C'est la *quarante-huitième grive* de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, *tome II*, *page* 303.

Ce qui ſe fait remarquer d'abord dans ſon plumage, c'eſt une eſpèce de large calotte noire qui lui deſcend de part & d'autre plus bas que les oreilles, & qui de chaque côté a trois marques blanches, l'une près du front, une autre au-deſſus de l'œil, & la troiſième au-deſſous : le cou eſt cendré par-derrière dans tout ce qui n'eſt pas recouvert par cette calotte noire, il eſt blanc pardevant, ainſi que la gorge ; la poitrine eſt cendré & le reſte du deſſous du corps gris-blanc. Le deſſus du corps, compris les petites couvertures des ailes & les douze pennes de la queue, eſt d'un beau vert olive, ce qui paroît des pennes des ailes eſt à peu-près de la même couleur & le reſte eſt brun ; ces pennes dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue ; le bec & les pieds ſont cendrés.

L'oiſeau dont M. Briſſon a fait une autre eſpèce de palmiſte *(q)*, ne diffère abſolument du précédent que parce que ſa calotte au lieu d'être noire en entier,

(q) Tome II, page 301. C'eſt ſa *quarante-ſeptième grive.*

a une bande de cendré sur le sommet de la tête, & qu'il a un peu moins de blanc sous le corps; mais comme, à cela près, il a exactement les mêmes couleurs, que dans tout le reste, il lui ressemble si parfaitement que la description de l'un peut convenir à l'autre sans y changer un mot, & qu'il vit dans le même pays; je ne puis m'empêcher de regarder ces deux individus comme appartenans à la même espèce, & je suis tenté de regarder le premier comme le mâle, & le second comme la femelle.

XXXVII.

* LE MERLE VIOLET

A VENTRE BLANC DE JUIDA.

LA DÉNOMINATION de ce merle est une description presque complette de son plumage; il faut ajouter seulement qu'il a les grandes pennes des ailes noirâtres, le bec de même couleur & les pieds cendrés. A l'égard de ses dimensions il est un peu moins gros qu'une alouette; sa longueur

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 648, fig. 1.

est d'environ 6 pouces ½, son vol de 10½, sa queue de 16 lignes, son bec de 8, son pied de 9 : les ailes dans leur repos vont aux trois quarts de la queue.

XXXVIII.

* *LE MERLE ROUX DE CAYENNE.*

Il a la partie antérieure & les côtés de la tête, la gorge, tout le devant du cou & le ventre, roux ; le sommet de la tête & tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue & les pennes des ailes, bruns, les couvertures supérieures des ailes, noires, bordées d'un jaune-vif, qui tranche avec la couleur du fond, & termine chaque rang de ces couvertures par une ligne ondoyante ; les couvertures inférieures de la queue sont blanches ; la queue, le bec & les pieds cendrés.

Cet oiseau est plus petit que l'alouette : il n'a que 6 ½ pouces de longueur totale ;

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 644, fig. 1.

je n'ai pu mésurer son vol, mais il ne doit pas être fort étendu, car les ailes dans leur repos ne vont pas au-delà des couvertures de la queue. Le bec & le pied ont chacun 11 ou 12 lignes.

XXXIX.

* LE PETIT MERLE BRUN

A GORGE ROUSSE DE CAYENNE.

Avoir nommé ce petit oiseau, c'est presque l'avoir décrit : j'ajoute pour tout commentaire, que la couleur rousse de la gorge s'étend sur le cou & sur la poitrine, que le bec est d'un cendré-noir, & les pieds d'un jaune-verdâtre. Ce merle est à peu-près de la grosseur du chardonneret; sa longueur totale n'est guère que de 5 pouces, le bec de 7 ou 8 lignes, le pied de 8 ou 9, & les ailes repliées vont au moins à la moitié de la longueur de la queue, laquelle n'est en tout que de 18 lignes.

---

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 644, fig. 2.

X L.

* LE MERLE OLIVE DE SAINT-DOMINGUE (r).

Ce petit oiseau a le deſſus du corps olivâtre, & le deſſous d'un gris mêlé confuſément de cette même couleur d'olive; les barbes intérieures des pennes de la queue, des pennes des ailes & des grandes couvertures de celles-ci, ſont brunes, bordées de blanc ou de blanchâtre; le bec & les pieds ſont gris-bruns.

Cet oiſeau n'eſt guère plus gros qu'une fauvette; ſa longueur totale eſt de 6 pouces, ſon vol de 8 $\frac{3}{4}$, ſa queue de 2, ſon bec de 9 lignes, ſon pied de même longueur; ſes ailes dans leur repos vont plus loin que la moitié de la queue, & celle-ci eſt compoſée de douze pennes égales.

---

* Cet oiſeau eſt repréſenté dans les *Planches enluminées*, n.° 273, fig. 1, ſous le nom de *Merle de Saint-Domingue.*

(r) M. Briſſon eſt le premier qui ait décrit cette eſpèce, dont il a fait ſa *quarante-quatrième grive*, tome II, page 296.

On doit regarder le *merle olive de Cayenne* représenté dans nos *planches enluminées*, *n.°* 558, comme une variété de celui-ci dont il ne diffère qu'en ce que le dessus du corps est d'un vert plus brun & le dessous d'un gris plus clair ; les pieds sont aussi plus noirâtres.

Nota. *Au moment où l'on finit d'imprimer cet article des Merles, un illustre Anglois (M. le Chevalier Bruce) a la bonté de me communiquer les figures peintes d'après nature de plusieurs Oiseaux d'Afrique, parmi lesquels sont quatre nouvelles espèces de Merles. Je ne perds pas un instant pour donner au public la description de ces espèces nouvelles, & j'y joins ce que M. le Chevalier Bruce a bien voulu m'apprendre de leurs habitudes, en attendant que des affaires plus importantes permettent à ce célèbre Voyageur de publier le corps immense de ses belles observations sur toutes les parties des Sciences & des Arts.*

XLI.

LE MERLE OLIVATRE DE BARBARIE.

M. le Chevalier Bruce a vu en Barbarie un merle plus gros que la draine, qui

avoit tout le deſſus du corps d'un jaune olivâtre, les petites couvertures des ailes de la même couleur, avec une teinte de brun, les grandes couvertures & les pennes noires, les pennes de la queue noirâtres, terminées de jaune, & toutes de longueur égale, le deſſous du corps d'un blanc-ſale, le bec brun-rougeâtre, les pieds courts & plombés; les ailes dans leur état de repos n'alloient qu'à la moitié de la queue. Ce merle a beaucoup de rapport avec la grive baſſette de Barbarie dont il a été queſtion ci-devant *(ſ)*, mais il n'a point, comme elle, de grivelures ſur la poitrine; & d'ailleurs on peut s'aſſurer, en comparant les deſcriptions, qu'il en diffère aſſez pour que l'on doive regarder ces deux oiſeaux comme appartenant à deux eſpèces diſtinctes.

(ſ) Tome V, page 435. J'aurois placé *ce merle olivâtre* à la ſuite de la *grive baſſette*, ſi je l'euſſe connu aſſez tôt.

XLII.

LE MOLOXITA

OU

LA RELIGIEUSE D'ABYSSINIE.

NON-SEULEMENT cet oiſeau a la figure & la groſſeur du merle, mais il eſt, comme lui, un habitant des bois, & vit de baies & de fruits; ſon inſtinct, ou peut-être ſon expérience, le porte à ſe tenir ſur les arbres qui ſont au bord des précipices; en ſorte qu'il eſt difficile à tirer, & ſouvent plus difficile encore à trouver lorſqu'on l'a tué. Il eſt remarquable par un grand coqueluchon noir qui embraſſe la tête & la gorge, & qui deſcend ſur la poitrine en forme de pièce pointue: c'eſt ſans doute à cauſe de ce coqueluchon qu'on lui a donné le nom de *religieuſe*. Il a tout le deſſus du corps d'un jaune plus ou moins brun, les couvertures des ailes & les pennes de la queue brunes bordées de jaune, les pennes des ailes d'un noirâtre plus ou moins foncé, bordé de gris-clair ou de blanc, tout le deſſous du corps & les jambes

d'un jaune-clair, les pieds cendrés & le bec rougeâtre.

X L I I I.

LE MERLE NOIR ET BLANC D'ABYSSINIE.

Le noir règne sur toute la partie supérieure, depuis & compris le bec, jusqu'au bout de la queue, à l'exception néanmoins des aîles sur lesquelles on aperçoit une bande transversale blanche qui tranche sur ce fond noir : le blanc règne sur la partie inférieure & les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est à peu-près de la grosseur du mauvis, mais d'une forme un peu plus arrondie ; il a la queue ronde & carrée par le bout, & les aîles si courtes, qu'elles ne s'étendent guère au-delà de l'origine de la queue ; il chante à peu-près comme le coucou, ou plutôt comme ces horloges de bois qui imitent le chant du coucou.

Il se tient dans les bois les plus épais, où il seroit souvent difficile de le découvrir s'il n'étoit décelé par son chant, ce qui

peut faire douter qu'en se cachant si soigneusement dans les feuillages il ait intention de se dérober au chasseur ; car, avec une pareille intention, il se garderoit bien d'élever la voix : l'instinct, qui est toujours conséquent, lui eût appris que souvent ce n'est point assez de se cacher dans l'obscurité pour vivre heureux, mais qu'il faut encore savoir garder le silence.

Cet oiseau vit de fruits & de baies, comme nos merles & nos grives.

XLIV.

LE MERLE BRUN D'ABYSSINIE.

Les Anciens ont parlé d'un olivier d'Éthiopie qui ne porte jamais de fruit : le merle de cet article se nourrit en partie de la fleur de cette espèce d'olivier ; & s'il s'en tenoit-là, on pourroit dire qu'il est du très-petit nombre qui ne vit pas aux dépens d'autrui ; mais il aime aussi les raisins, &, dans la saison, il en mange beaucoup. Ce merle est à peu-près de la grosseur du mauvis ; il a tout le dessus

de la tête & du corps, brun ; les couvertures des ailes de même couleur ; les pennes des ailes & de la queue, d'un brun-foncé, bordé d'un brun plus-clair, la gorge d'un brun-clair, tout le dessous du corps d'un jaune-fauve, & les pieds noirs.



* LE GRISIN DE CAYENNE.

Le sommet de la tête est noirâtre, la gorge noire, & ce noir s'étend depuis les yeux jusqu'au bas de la poitrine: les yeux sont surmontés par des espèces de sourcils blancs qui tranchent avec ces couleurs rembrunies & qui semblent tenir l'un à l'autre par une ligne blanche, laquelle borde la base du bec supérieur: tout le dessus du corps est d'un gris-cendré; la queue est plus foncée & terminée de blanc, ses couvertures inférieures sont de cette dernière couleur, ainsi que le bas-ventre: les couvertures des ailes sont noirâtres & leur contour est exactement dessiné par une bordure blanche: les pennes des ailes sont bordées extérieurement de gris-clair, & terminées de blanchâtre; le bec est noir & les pieds cendrés.

Cet oiseau n'est pas plus gros qu'une

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 643, fig. 1, le mâle; & *fig.* 2, la femelle.

fauvette ; sa longueur est d'environ 4 $\frac{1}{2}$ pouces, son bec de 7 lignes, ses pieds de même , & ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue qui est un peu étagée.

La femelle du grisin a le dessus du corps plus cendré que le mâle ; ce qui est noir dans celui-ci n'est en elle que noirâtre, & par cette raison le bord des couvertures des ailes tranche moins avec le fond.



* *LE VERDIN*
DE LA COCHINCHINE.

LE NOM de cet oiſeau indique aſſez la couleur principale & dominante de ſon plumage qui eſt le vert; ce vert eſt mêlé d'une teinte de bleu plus ou moins forte ſur la queue, ſur le bord extérieur des grandes pennes des ailes & ſur les petites couvertures qui avoiſinent le dos; la gorge eſt d'un noir de velours, à l'exception de deux petites taches bleues qui ſe trouvent de part & d'autre à la baſe du bec inférieur: le noir de la gorge s'étend derrière les coins de la bouche, & remonte ſur le bec ſupérieur où il occupe l'eſpace qui eſt entre ſa baſe & l'œil, & par en bas il eſt environné d'une eſpèce de hauſſe-col jaune qui tombe ſur la poitrine; le ventre eſt vert, le bec noir & les pieds noirâtres. Cet oiſeau eſt à peu-près de la groſſeur du chardonneret; je n'ai pu meſurer ſa longueur totale, parce que les pennes de la queue

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 643, fig. 3.

n'avoient pas pris tout leur accroiſſement lorſque l'oiſeau a été tué, & qu'on les voit encore engagées dans le tuyau; auſſi ne dépaſſent-elles point l'extrémité des ailes repliées.

Le bec a environ dix lignes, & paroît formé ſur le modèle de celui des merles, ſes bords ſont échancrés près de la pointe. Ce petit merle vient certainement de la Cochinchine, car il s'eſt trouvé dans la même caiſſe que l'animal porte-muſc envoyé en droiture de ce pays.



* L'AZURIN.

CET OISEAU n'eſt certainement pas un merle ; il n'en a ni le port, ni la phyſionomie, ni les proportions ; cependant comme il en a quelque choſe dans la forme du bec, des pieds, &c. on lui a donné le nom de *merle de la Guyane*, en attendant que des Voyageurs zélés pour le progrès de l'Hiſtoire Naturelle nous inſtruiſent de ſon vrai nom, & ſur-tout de ſes mœurs. A en juger par le peu qu'on en ſait, c'eſt-à-dire par l'extérieur, je le placerois entre les geais & les merles.

Trois larges bandes d'un beau noir velouté, ſéparées par deux bandes plus étroites d'un jaune-orangé, occupent en entier le deſſus & les côtés de la tête & du cou ; la gorge eſt d'un jaune pur, la poitrine eſt décorée d'une grande plaque bleue ; tout le reſte du deſſous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, eſt rayé tranſverſalement de ces

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 355.

deux dernières couleurs, & le bleu règne ſeul ſur les pennes de la queue qui ſont étagées. Le deſſus du corps depuis la naiſſance du cou, & les couvertures des ailes les plus voiſines, ſont d'un brun-rougeâtre; les couvertures les plus éloignées ſont noires, ainſi que les pennes des ailes; mais quelques-unes des premières ont de plus une tache blanche, d'où réſulte une bande de cette couleur dentelée profondément, & qui court preſque parallèlement au bord de l'aile repliée. Le bec & les pieds ſont bruns.

Cet oiſeau eſt un peu plus gros qu'un merle; ſa longueur totale eſt de 8 $\frac{1}{2}$ pouces, ſa queue de 2 $\frac{1}{2}$, ſon bec de 12 lignes, & ſes pieds de 18. Les ailes dans leur repos vont preſque à la moitié de la queue.



LES BREVES.

JE N'AI PU m'empêcher de ſéparer ces oiſeaux d'avec les merles, voyant les différences de conformation extérieure par leſquelles la Nature elle-même les a diſtingués ; en effet, les breves ont la queue beaucoup plus courte que nos merles, le bec plus fort & les pieds plus longs, ſans parler des autres différences que celles-là ſuppoſent dans le port, dans les habitudes, peut-être même dans les mœurs.

Nous ne connoiſſons que quatre oiſeaux de cette eſpèce ; je dis de cette eſpèce, à la lettre & dans la rigueur du terme ; car ils ſe reſſemblent tellement entr'eux & pour la forme totale, & pour les principales couleurs & pour leur diſtribution, qu'on ne peut guère les regarder que comme repréſentant les variétés d'une ſeule & même eſpèce. Tous quatre ont le cou, la tête & la queue noirs, en tout ou en partie ; tous quatre ont le deſſus du corps d'un vert plus ou moins foncé ; tous quatre ont les couvertures ſupérieures des ailes

ailes & de la queue peintes d'une belle couleur d'aigue-marine, & une tache blanche ou blanchâtre ſur les grandes pennes de l'aile, enfin preſque tous, excepté notre breve des philippines *(a)*, ont du jaune ſur la partie inférieure du corps.

I. Cette breve des Philippines a la tête & le cou recouverts d'une ſorte de coqueluchon totalement noir, la queue de même couleur ; le deſſus du corps, compris les couvertures & les petites pennes des ailes les plus proches du dos, d'un vert foncé ; la poitrine & le haut du ventre d'un vert plus clair ; le bas-ventre & les couvertures de la queue couleur de roſes ; les grandes pennes des ailes, noires à leur origine & à leur extrémité, & marquées d'une tache blanche entre deux ; le bec brun-jaunâtre, & les pieds orangers.

La longueur totale de l'oiſeau n'eſt que de 6 $\frac{1}{4}$ pouces, à cauſe de ſa courte queue ;

(a) Voyez les Planches enluminées, n.° 89. C'eſt le même oiſeau que celui que M. Briſſon nomme *Merle vert à tête noire des Moluques*, & dont il a fait ſa *cinquante-ſeptième grive*, tome II, page 319.

mais il a plus de 8 pouces étant mesuré de la pointe du bec au bout des pieds, & il est à très-peu-près de la grosseur de notre merle : ses ailes qui forment, étant déployées, une envergure de 12 pouces, s'étendent dans leur repos au-delà de la queue qui n'a que 12 lignes, les pieds en ont 18.

II. LA BREVE que M. Edwards a représentée *planche* 324 (*b*), sous le nom de *pie à courte queue des indes Orientales*, n'a pas la tête entièrement noire; elle a seulement trois bandes de cette couleur partant de la base du bec, l'une passant sur le sommet de la tête & derrière le cou, & chacune des deux autres passant sous l'œil & descendant sur les côtés du cou: ces deux dernières bandes sont séparées de celle du milieu par une autre bande mi-partie, suivant sa longueur, de jaune

---

(*b*) Cette breve paroît être le même oiseau que la *pie ordinaire des Indes* de M. Ray, & qui s'appelle aux Indes *Ponnunky pitta*, & *Ponnanduky*. Voyez *Synopsis Avium*, page 195; en Anglois, *The madrass-jay*. M. Edwards la nomme *Short-tailed pye*; Albin, *Caille de Bengale*, tome I, n.° XXXI; en Allemand, *Caap wachtel*. Klein, *Ordo Avium*, page 115.

& de blanc, le jaune avoiſinant cette même bande du milieu, & le blanc avoiſinant la bande noire latérale. De plus, cet oiſeau a le deſſous de la queue & le bas-ventre couleur de roſe, comme le précédent, mais tout le reſte du deſſous du corps jaune, la gorge blanche & la queue bordée de vert par le bout. Il venoit de l'iſle de Ceylan.

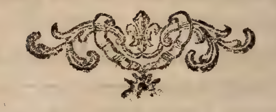
III. NOTRE BREVE de Bengale *(c)* a, comme la première, la tête & le cou enveloppés d'un coqueluchon noir, mais ſur lequel ſe deſſinent deux grands ſourcils orangés; tout le deſſous du corps eſt jaune, & ce qui eſt noir dans les grandes pennes de l'aile des deux oiſeaux précédens eſt dans celui-ci d'un vert foncé, comme le dos. Cette breve eſt un peu plus grande que la première & de la groſſeur du merle ordinaire.

IV. NOTRE BREVE de Madagaſcar *(d)*

(c) Voyez les Planches enluminées, n.° 258. C'eſt le *merle vert des Moluques* de M. Briſſon, qui en a fait ſa *cinquante-ſixième grive*. Voyez *tome II, page* 316.

(d) Elle eſt repréſentée dans nos planches enluminées, *n.°* 257, ſous le nom de *Merles des Moluques.*

a encore le plumage de la tête différent de tout ce qu'on vient de voir : le sommet est d'un brun noirâtre qui prend un peu de jaune par-derrière & sur les côtés ; le tout est encadré par un demi-collier noir qui embrasse le cou par-derrière, à sa naissance, & par deux bandes de même couleur qui, s'élevant des extrémités de ce demi-collier, passent au-dessous des yeux & vont se terminer à la base du bec tant supérieur qu'inférieur ; la queue est bordée par le bout d'un vert d'aigue-marine. Les ailes sont comme dans notre première breve ; la gorge est mêlée de blanc & de jaune, & le dessous du corps est d'un jaune brun.



* LE MAINATE DES INDES ORIENTALES (a).

IL SUFFIT de jeter un coup-d'œil de comparaiſon ſur cet oiſeau étranger pour ſentir qu'on doit le ſéparer du genre des merles, des grives, des étourneaux & des choucas avec leſquels il a été trop légèrement aſſocié, pour le rapprocher du goulin des Philippines & ſur-tout du martin, leſquels ſont de même pays, ont le bec

---

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 268.

(*a*) C'eſt la *cinquantième grive* de M. Briſſon, *tome II*, *page* 305. M. Edwards croit que ſon vrai nom Indien eſt *Minor* ou *Mino*. On lui a donné les noms de *Choucas*, de *Pie*, d'*Étourneau*, de *Merle*. Voyez Bontius, *Hiſt. Nat. Indiæ or.* page 67. Klein, *Ordo Avium*, page 60, n.° 12, &c. C'eſt la *quarante-neuvième grive* de M. Briſſon, *tome II*, *page* 305. Les Anglois l'appellent *Indian ſtare*; M. Linnæus, *Gracula religioſa*; M. Osbeck, *Corvus javanenſis*. C'eſt, ſelon toute apparence, le *Merula perſica* de Joſeph-George Camel (*Tranſact. Philoſoph.* n.° 285, art. III, page 1397). «*Canora & garrula avis*, dit cet Auteur, *atra*, *ſed circa oculos depilis ut Illing*, *minus tamen.*» Cet *Illing* paroît quelques lignes plus bas ſous le nom d'*Iting*, & c'eſt notre *Goulin*.

de même, & des parties nues à la tête comme lui. Cet oiſeau n'eſt guère plus gros qu'un merle ordinaire; ſon plumage eſt noir par-tout, mais d'un noir plus luſtré ſur la partie ſupérieure du corps, ſur la gorge, les ailes, la queue, & dont les reflets jouent entre le vert & le violet. Ce que cet oiſeau a de plus remarquable, c'eſt une double crête jaune, irrégulièrement découpée, qui prend naiſſance de chaque côté de la tête derrière l'œil; ces deux crêtes tombent en arriere en ſe rapprochant l'une de l'autre, & ne ſont ſéparées ſur l'*occiput* que par une bande de plumes longues & étroites qui part de la baſe du bec; les autres plumes du ſommet de la tête ſont comme une eſpèce de velours noir. Le bec, qui a dix-huit lignes de long, eſt jaune, mais il prend une teinte rougeâtre près de la baſe; enfin les pieds ſont d'un jaune orangé. Cet oiſeau a la queue plus courte & les ailes plus longues que notre merle; celles-ci qui étant repliées s'étendent à un demi-pouce près de l'extrémité de la queue, forment, étant déployées, une envergure de dix-huit à vingt pouces. La queue eſt



LE MAINATE.

pag. 267.

composée de douze pennes ; & parmi celles de l'aile, c'est la première qui est la plus courte, & la troisième qui est la plus longue.

Tel étoit le mainate que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, *n.*° *268* ; mais il ne faut pas dissimuler que cette espèce est fort variable, non-seulement dans ses couleurs, mais dans sa taille, & dans la forme même de cette double crête qui la caractérise, & qu'on peut compter presque autant de variétés qu'il y a eu de descriptions. Avant d'entrer dans le détail de ces variétés, je dois ajouter que le mainate a beaucoup de talent pour siffler, pour chanter & pour parler, qu'il a même la prononciation plus franche que le perroquet, nommé l'oiseau parleur par excellence, & qu'il se plaît à exercer son talent jusqu'à l'importunité.



VARIÉTÉS DU MAINATE.

I. Le Mainate de M. Briſſon *(a)* diffère du nôtre, en ce qu'il a ſur le milieu des premières pennes de l'aile, une tache blanche qui ne paroît pas dans notre figure enluminée, ſoit qu'elle n'exiſtât point en effet dans le ſujet qui a ſervi de modèle, ſoit qu'étant cachée ſous les autres pennes, elle ait échappé au deſſinateur. On peut remarquer que la côte de ces premières pennes eſt noire, même à l'endroit de la tache blanche qui les traverſe.

II. Le Mainate de Bontius *(b)* avoit le plumage bleu de pluſieurs teintes, & par conſéquent un peu différent du plumage du nôtre, qui eſt noir avec des reflets bleus, verts, violets, &c. une autre différence très-remarquable, c'eſt que ce fond bleu étant ſemées de mouchetures ſemblables à celles de l'étourneau, quant

(a) Ornithologie, tome II, page 305.

(b) Hiſt. Nat. Indiæ or. loco citato.

à leur forme & à leur distribution, mais non quant à la couleur, car Bontius ajoute qu'elles sont d'un gris cendré.

III. Le petit Mainate de M. Edwards *(c)* avoit sur les ailes la tache blanche de celui de M. Brisson, mais ce qui le différencie d'une manière assez marquée, c'est que ses deux crêtes s'unissant derrière l'*occiput*, lui formoient une demi-couronne qui embrassoit le derrière de la tête d'un œil à l'autre. M. Edwards en a disséqué un qui se trouva femelle, il laisse a décider si malgré la disproportion de la taille on doit le regarder comme la femelle du suivant.

IV. Le grand mainate de M. Edwards *(d)* a la même conformation de crête que son petit Mainate, dont il ne diffère que par la taille, & par de très-légères variétés de couleurs. Il est à peu-près de la grosseur du geai, par conséquent double du précédent, & le jaune du bec & des pieds est franc sans aucune teinte de rougeâtre.

(c) Planche 17.

(d) Ibidem.

On ne dit pas que la crête de tous ces Mainates soit sujette à changer de couleur, selon les différentes saisons de l'année, & selon les différens mouvemens dont ils sont agités.



* *LE GOULIN (a).*

IL Y A au Cabinet du Roi deux individus de cette eſpèce ; tous deux ont le deſſus du corps d'un gris-clair argenté, la queue

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 200.

(*a*) C'eſt le *merle chauve des Philippines* de M. Briſſon, *tome II*, *page* 280, & ſa *trente-ſixième grive*. M. Briſſon dit qu'il s'appelle *Coulin* aux Philippines ; comme il ne cite point d'autorités, j'ai cru devoir déférer à celle de Joſeph-George Camel qui a donné ſes obſervations ſur les oiſeaux des Philippines dans les *Tranſactions Philoſophiques*, n.° 285. Il dit que le *Goulin* eſt connu dans ces Iſles ſous les noms d'*Iting*, ou d'*Illing*, & de *Tabaduru* : il ajoute que c'eſt une eſpèce de *Palalaca*, & ſon *Palalaca* eſt un *grand Pic*. Il peut ſe tromper dans cette dernière aſſertion, mais on ne peut guère douter que ſon *Gulin* ou *Goulin* ne ſoit le même oiſeau dont il s'agit ici. Voici la deſcription qu'il en donne : « il eſt de la groſſeur de l'étourneau ; il a le bec, les ailes, la queue & les pieds noirs, le reſte eſt comme argenté, la tête eſt nue à l'exception d'une ligne de plumes noires qui court ſur ſon ſommet ; c'eſt un oiſeau chanteur & qui babille beaucoup. » Il ne faut pas confondre avec ce merle chauve l'oiſeau que quelques-uns ont nommé *Merle chauve de Cayenne*, & qui eſt notre *Colnud*. Voyez *tome V*, *page* 114.

& les ailes plus rembrunies, les yeux environnés d'une peau absolument nue, formant un ovale irrégulier couché sur son côté, & dont l'œil occupe le foyer intérieur, enfin sur le sommet de la tête une ligne de plumes noirâtres qui court entre ces deux pièces de peau nue; mais l'un de ces oiseaux est beaucoup plus grand que l'autre. Le plus grand est à peu-près de la grosseur de notre merle; il a le dessous du corps brun, varié de quelques taches blanches, la peau nue qui environne les yeux couleur de chair, le bec les pieds & les ongles noirs. Le plus petit a le dessous du corps d'un brun-jaunâtre, les parties chauves de la tête jaunes ainsi que les pieds, les ongles & la moitié antérieure du bec. M. Poivre nous apprend que cette peau nue tantôt jaune, tantôt couleur de chair, qui environne les yeux, se peint d'un rouge décidé lorsque l'oiseau est en colère; ce qui doit encore avoir lieu, selon toute apparence, lorsqu'au printemps il est animé d'un sentiment aussi vif & plus doux. Je conserve à cet oiseau le nom de *goulin* sous lequel il est connu aux Philippines,

parce qu'il s'éloigne beaucoup de l'eſpèce du merle, non-ſeulement par la nudité d'une partie de la tête, mais encore par la forme & la groſſeur du bec.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines un oiſeau chauve qui a beaucoup de rapport avec celui repréſenté dans nos planches enluminées, *n.° 200*, mais qui en diffère par ſa grandeur & par ſon plumage. Il a près d'un pied de longueur totale; les deux pièces de peau nue, qui environnent ſes yeux, ſont couleur de chair, & ſéparées ſur le ſommet de la tête par une ligne de plumes noires qui court entre deux. Toutes les autres plumes qui entourent cette peau nue, ſont pareillement d'un beau noir, ainſi que le deſſous du corps, les ailes & la queue: le deſſus du corps eſt gris, mais cette couleur eſt plus claire ſur le croupion & le cou, plus foncée ſur le dos & les flancs. Le bec eſt noirâtre; les ailes ſont très-courtes & excèdent à peine l'origine de la queue. Si les deux merles chauves qui ſont au Cabinet du Roi, appartiennent à la même eſpèce, il faut regarder le plus grand comme un jeune individu qui n'avoit pas

encore pris son entier acccroissement ni ses véritables couleurs, & le plus petit comme un individu encore plus jeune.

Ces oiseaux nichent ordinairement dans des trous d'arbres, sur-tout de l'arbre qui porte les cocos; ils vivent de fruits & sont très-voraces, ce qui a donné lieu à l'opinion vulgaire qu'ils n'ont qu'un seul intestin, lequel s'étend en droite ligne de l'orifice de l'estomac jusqu'à l'anus, & par où la nourriture ne fait que passer.



* LE MARTIN (a).

CET OISEAU eſt un deſtructeur d'inſectes, & d'autant plus grand deſtructeur qu'il eſt d'un appétit très-glouton : il donne la chaſſe aux mouches, aux papillons, aux ſcarabées : il va comme nos corneilles & nos pies, chercher dans le poil des chevaux, des bœufs & des cochons la vermine qui les tourmente quelquefois juſqu'à leur cauſer la maigreur & la mort : ces animaux qui ſe trouvent ſoulagés, ſouffrent volontiers leurs libérateurs ſur leur dos, & ſouvent au nombre de dix ou douze à-la-fois ; mais il ne faut pas qu'ils aient le cuir entamé par quelque plaie, car les martins qui s'accommodent de tout, becqueteroient la chair vive & leur feroient beaucoup plus de mal que toute la vermine dont ils les débarraſſent : ce ſont, à vrai dire, des oiſeaux carnaſſiers,

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 219.

(a) C'eſt le *merle des Philippines* de M. Briſſon, *tome II, page* 278.

mais qui sachant mesurer leurs forces, ne veulent qu'une proie facile, & n'attaquent de front que des animaux petits & foibles : on a vu un de ces oiseaux qui étoit encore jeune, saisir un rat long de plus de deux pouces, non compris la queue, le battre sans relâche contre le plancher de sa cage, lui briser les os, & réduire tous ses membres à l'état de souplesse & de flexibilité qui convenoit à ses vues, puis le prendre par la tête & l'avaler presque en un instant ; il en fut quitte pour une espèce d'indigestion qui ne dura qu'un quart-d'heure, pendant lequel il eut les ailes traînantes & l'air souffrant ; mais ce mauvais quart-d'heure passé, il couroit par la maison avec sa gaieté ordinaire ; & environ une heure après, ayant trouvé un autre rat, il l'avala comme le premier & avec aussi peu d'inconvénient.

Les sauterelles sont encore une des proies favorites du martin ; il en détruit beaucoup & par-là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, & il a mérité que son histoire se liât à celle de l'homme. Il se trouve dans l'Inde & les Philipines, & probablement dans

les contrées intermédiaires ; mais il a été long-temps étranger à l'isle de Bourbon. Il n'y a guère plus de vingt ans que M. Desforges-Boucher, Gouverneur-général, & M. Poivre, Intendant, voyant cette isle désolée par les sauterelles *(b)*, songèrent à faire sérieusement la guerre à ces insectes, & pour cela ils tirèrent des Indes quelques paires de martins, dans l'intention de les multiplier, & de les opposer comme auxiliaires à leurs redoutables ennemis. Ce plan eut d'abord un commencement de succès, & l'on s'en promettoit les plus grands avantages, lorsque des Colons ayant vu ces oiseaux fouiller avec avidité dans des terres nouvellement ensemencées, s'imaginèrent qu'ils en vouloient au grain ; ils prirent aussi-tôt l'alarme, la répandirent dans toute l'isle & dénoncèrent le martin comme un animal nuisible : on lui fit son procès dans les formes ; ses défenseurs soutinrent que

(b) Ces sauterelles avoient été apportées de Madagascar, & voici comment : on avoit fait venir de cette isle des plants dans de la terre & il s'étoit trouvé malheureusement dans cette terre des œufs de sauterelles.

s'il fouilloit la terre fraîchement remuée; c'étoit pour y chercher, non le grain, mais les insectes ennemis du grain, en quoi il se rendoit le bienfaiteur des Colons; malgré tout cela il fut proscrit par le Conseil, & deux heures après l'arrêt qui les condamnoit il n'en restoit pas une seule paire dans l'isle. Cette prompte exécution fut suivi d'un prompt repentir, les sauterelles s'étant multipliées sans obstacles, causèrent de nouveaux dégâts, & le peuple qui ne voit jamais que le présent, se mit à regretter les martins comme la seule digue qu'on pût opposer au fléau des sauterelles. M. de Morave se prêtant aux idées du peuple, fit venir ou apporta quatre de ces oiseaux, huit ans après leur proscription; ceux-ci furent reçus avec des transports de joie; on fit une affaire d'Etat de leur conservation & de leur multiplication, on les mit sous la protection des loix & même sous une sauvegarde encore plus sacrée; les médecins de leur côté décidèrent que leur chair étoit une nourriture mal-saine. Tant de moyens si puissans, si bien combinés, ne furent pas sans effet; les martins depuis cette

époque se sont prodigieusement multipliés & ont entièrement détruit les sauterelles ; mais de cette destruction même il est résulté un nouvel inconvénient ; car ce fond de subsistance leur ayant manqué tout d'un coup, & le nombre des oiseaux augmentant toujours, ils ont été contraints de se jeter sur les fruits, principalement sur les mûres, les raisins & les dattes ; ils en sont venus même à déplanter les blés, le riz, le maillis, les fèves, & à pénétrer jusque dans les colombiers pour y tuer les jeunes pigeons & en faire leur proie, de sorte qu'après avoir délivré ces Colonies des ravages des sauterelles, ils sont devenus eux-mêmes un fléau plus redoutable *(c)* & plus difficile à extirper, si ce n'est peut-être par la multiplication d'oiseaux de proie plus forts ; mais ce remède auroit à coup sûr d'autres inconvéniens. Le grand secret seroit d'entretenir en tout temps un nombre suffisant de martins

(c) Ils se rendent encore nuisibles en détruisant des insectes utiles, tels que la demoiselle, dont la larve connue sous le nom de *petit Lion*, fait une guerre continuelle aux pucerons cotonneux qui causent tant de dommage aux caffiers.

pour servir au besoin contre les insectes nuisibles, & de se rendre maître jusqu'à un certain point de leur multiplication. Peut-être aussi qu'en étudiant l'histoire des sauterelles, leurs mœurs, leurs habitudes, &c. on trouveroit le moyen de s'en défaire sans avoir recours à ces auxiliaires de trop grande dépense.

Ces oiseaux ne sont pas fort peureux, & les coups de fusil les écartent à peine. Ils adoptent ordinairement certains arbres, ou même certaines allées d'arbres, souvent fort voisines des habitations, pour y passer la nuit, & ils y tombent le soir par nuées si prodigieuses que les branches en sont entièrement couvertes, & qu'on n'en voit plus les feuilles. Lorsqu'ils sont ainsi rassemblés, ils commencent par babiller tous à-la-fois, & d'une manière très-incommode pour les voisins. Ils ont cependant un ramage naturel fort agréable, très-varié & très-étendu. Le matin ils se dispersent dans les campagnes, tantôt par petits pelotons, tantôt par paires suivant la saison.

Ils font deux pontes consécutives chaque année, la première vers le milieu

du printemps, & ces pontes réussissent ordinairement fort bien, pourvu que la saison ne soit pas pluvieuse ; leurs nids sont de construction grossière, & ils ne prennent aucune précaution pour empêcher la pluie d'y pénétrer ; ils les attachent dans les aisselles des feuilles du palmier-latanier ou d'autres arbres : ils les font quelquefois dans les greniers, c'est-à-dire, toutes les fois qu'ils le peuvent. Les femelles pondent ordinairement quatre œufs à chaque couvée, & les couvent pendant le temps ordinaire. Ces oiseaux sont fort attachés à leurs petits ; si l'on entreprend de les leur enlever, ils voltigent çà & là en faisant entendre une espèce de croassement qui est chez eux le cri de la colère, puis fondent sur leur ravisseur à coups de bec, & si leurs efforts sont inutiles, ils ne se rebutent point pour cela, mais ils suivent de l'œil leur géniture, & si on la place sur une fenêtre ou dans quelque lieu ouvert, qui donne un libre accès aux pères & mères, ils se chargent l'un & l'autre de lui apporter à manger, sans que la vue de l'homme ni aucune inquiétude pour eux-mêmes, ou,

ſi l'on veut, aucun intérêt perſonnel puiſſe les détourner de cette intéreſſante fonction.

Les jeunes martins s'apprivoiſent fort vîte, ils apprennent facilement à parler; tenus dans une baſſe-cour, ils contrefont d'eux-mêmes les cris de tous les animaux domeſtiques, poules, coqs, oies, petits chiens, moutons, &c. & ils accompagnent leur babil de certains accens & de certains geſtes qui ſont remplis de gentilleſſes.

Ces oiſeaux ſont un peu plus gros que les merles; ils ont le bec & les pieds jaunes comme eux, mais plus longs & la queue plus courte; la tête & le cou noirâtres; derrière l'œil une peau nue & rougeâtre, de forme triangulaire, le bas de la poitrine & tout le deſſus du corps, compris les couvertures des ailes & de la queue d'un brun-marron, le ventre blanc, les douze pennes de la queue & les pennes moyennes des ailes brunes, les grandes noirâtres depuis leur extrémité juſqu'au milieu de leur longueur, & de-là blanches juſqu'à leur origine, ce qui produit une tache oblongue de cette couleur près du bord de chaque aile lorſqu'elle eſt pliée;

les aîles ainſi pliées s'étendent aux deux tiers de la queue.

On a peine à diſtinguer la femelle du mâle par aucun attribut extérieur *(d)*.

(d) Les principaux faits de l'hiſtoire de cet oiſeau ſont dûs à M. Sonnerat & à M. de la Nux, Correſpondans du Cabinet d'Hiſtoire Naturelle.



* LE JASEUR (a).

L'ATTRIBUT caractéristique qui distingue cet oiseau de tout autre, ce sont de petites appendices rouges qui terminent

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 261.

(*a*) C'est la *soixante-troisième grive* de M. Brisson, *tome II*, *page* 334. Le Γνάφαλος d'Aristote, (*lib. IX*, *chapitre XVI*). Ce mot Grec signifie une espèce de matelas ou d'oreiller, & fait allusion aux plumes soyeuses du *Jaseur*. C'est l'*Ampelis* d'Aldrovande qui lui a appliqué cette dénomination, non d'après Aristote, comme l'a dit M. Brisson, mais d'après le Poëte Callimaque, comme nous l'apprend Aldrovande lui-même (*tome I*, *page* 796), & sans être bien sûr que son *Ampelis*, & celle du Poëte Grec, fussent un seul & même oiseau. D'ailleurs ce nom d'*Ampelis* ayant été donné plus anciennement à d'autres petits oiseaux, tels que le bequefigue, (Gesner, *page* 385,) qui se nourrit de raisins comme le jaseur, Aldrovande ni M. Linnæus n'auroient pas dû l'appliquer à celui-ci. C'est le *Garrulus Bohemicus* de Gesner, *page* 703; le *Bombycilla* de Schwenckfeld, *page* 229; le *Microphenix*; le *Galerita varia* de Fabricio de Padoue; le *Lanius remigibus secundariis, apice membranaceo colorato* de M. Linnæus, *g.* 43, *sp.* 10; le *Turdus cristatus* de Klein, *page* 70, & de Frisch, *planche* 32.

plusieurs

plusieurs des pennes moyennes de ses ailes; ces appendices ne sont autre chose qu'un prolongement de la côte au-delà des barbes, lequel prolongement s'aplatit en s'élargissant en forme de petite palette, & prend une couleur rouge : on compte

Quelques-uns l'ont pris très-mal-à-propos pour le *Merops* d'Aristote, c'est-à-dire pour notre *Guepier*; d'autres pour l'*Avis incendiaria* des Anciens, & par corruption *Incineraria*, ou pour l'oiseau de la forêt Hercinienne dont parle Pline, quoique ses plumes ne jettent point de feu pendant la nuit, comme on dit que faisoient celles de cet oiseau, si ce n'est peut-être un feu allégorique, car le *Jaseur* a l'iris des yeux & les larmes des ailes couleur de feu. On a encore nommé cet oiseau *Avis Bohemica*, *Adepellus*, *Pterocilia*, *Fullo*, *Gallulus sylvestris*, *Zinzirella*, & par corruption *Zincirella*, d'après son cri ordinaire qui est *zi, zi, ri*; en Allemand, *Zinzerelle*, formé du précédent, *Boehmer*, *Boeheimle*, *Boehmische drostel*, *Hauben drostel*, *Pest-vogel*, *Krieg-vogel*, *Wipstertz*, *Seide-schwantz*, *Schnee-lesche*, *Schnee-vogel*; le nom de *Beemerle*, attribué au jaseur par M. Brisson, ne lui appartient point, mais à un petit oiseau de la grosseur du *chardonneret*, ainsi appellé aux environs de Nuremberg, & qui n'a de commun avec le jaseur, que d'être regardé par le peuple comme un précurseur de la peste : en Suédois, *Siden-Swantz*; en Italien, *Beccofrisone*, *Galletto del bosco*, *Uccello del mondo nuovo*; en Anglois, *Bohemian Chatterer*, *Bohemian jay*, *Silk-tail*; en Bohème, *Brkoslaw*; en Polonois, *Jedwabnicska*, *Jemiolucha*.

quelquefois jusqu'à huit pennes de chaque coté, lesquelles ont de ces appendices: quelques-uns ont dit que les mâles en avoient sept, & les femelles cinq; d'autres que les femelles n'en avoient point du tout *(b)*: pour moi, j'ai observé des individus qui en avoient sept à l'une des ailes, & cinq à l'autre, quelques-uns qui n'en avoient que trois, & d'autres qui n'en avoient pas une seule, & qui avoient encore d'autres différences de plumage; enfin j'ai remarqué que ces appendices se partagent quelquefois longitudinalement en deux branches à peu-près égales, au lieu de former de petites palettes d'une seule pièce, comme à l'ordinaire.

On trouve dans la liste qu'a donnée M. Brisson des synonymes du *Jaseur*, le *Xomotl* de Séba, bien différent du *Xomotl* de Fernandez, *cap.* 124, qui, à la vérité, est huppé, mais qui a le dos & les ailes noires, & la poitrine brune, qui de plus est palmipède, & dont les Mexicains emploient les plumes pour en former ces singuliers tissus qui font partie de leur luxe sauvage; or le *Xomotl* de Séba est presque aussi différent du *Jaseur de Bohème*, au moins quant aux couleurs du plumage, que du *Xomotl* de Fernandez; car il a la tête rouge, du rouge sur le dos & la poitrine, du rouge sur la queue, du rouge sous les ailes, & le bec jaune.

(b) Edwards.

C'est avec grande raison que M. Linnæus a séparé cet oiseau des grives & des merles, ayant très-bien remarqué qu'indépendamment des petites appendices rouges qui le distinguent, il étoit modelé sur des proportions différentes, qu'il avoit le bec plus court, plus crochu, armé d'une double dent ou échancrure, qui se trouve près de sa pointe dans la pièce inférieure, comme dans la supérieure, &c. *(c)* mais il est difficile de comprendre comment il a pu l'associer avec les pies-grièches, en avouant qu'il se nourrit de baies, & qu'il n'est point oiseau carnassier : à la vérité il a plusieurs traits de conformité avec les pies-grièches & les écorcheurs, soit dans la distribution des couleurs, principalement de celles de la tête, soit dans la forme du bec, &c. mais la différence

(c) Le Docteur Lister prétend avoir observé, dans un de ces oiseaux, que les bords du bec supérieur n'étoient point échancrés près de la pointe, ce qui n pourroit être regardé que comme une singularité individuelle très-rare ; mais cette observation vraie ou fausse, a corrigé le Docteur Lister d'une erreur où il étoit tombé d'abord, en associant, comme a fait M. Linnæus, le jaseur aux pies-grièches.

de l'instinct, qui est la plus réelle, n'en est que mieux prouvée, puisqu'avec tant de rapports extérieurs & de moyens semblables, le jaseur se nourrit & se conduit si différemment.

Ce n'est pas chose aisée de déterminer le climat propre de cet oiseau; on se tromperoit fort si, d'après les noms de geai de Bohème, de jaseur de Bohème, d'oiseau de Bohème que Gesner, M. Brisson & plusieurs autres lui ont donnés, on se persuadoit que la Bohème fût son pays natal, ou même son principal domicile : il ne fait qu'y passer, comme dans beaucoup d'autres contrées *(d)*; en Autriche, on croit que c'est un oiseau de Bohème & de Stirie, parce qu'on le voit en effet venir de ces côtés-là, mais en Bohème on seroit tout aussi fondé à le regarder comme un oiseau de la Saxe; & en Saxe comme un oiseau du Danemarck, ou des autres pays que baigne la mer Baltique. Les commerçans Anglois assurèrent au Docteur Lister, il y a près de cent ans, que

(d) Frisch assure, d'après les habitans du pays, que les jaseurs ne nichent pas dans la Bohème, & qu'ils viennent de plus loin, *Pl.* 32.

les jaſeurs étoient fort commũns dans la Pruſſe; Rzaczynski nous apprend qu'ils paſſent dans la grande & petite Pologne & dans la Lithuanie *(e)*: on a mandé de Dreſde à M. de Réaumur, qu'ils nichoient dans les environs de Pétersbourg: M. Linnæus a avancé, apparemment ſur de bons Mémoires, qu'ils paſſent l'été, & par conſéquent font leur ponte dans les pays qui ſont au-delà de la Suède; mais ſes correſpondans ne lui ont appris aucun détail ſur cette ponte & ſes circonſtances: enfin M. de Stralemberg a dit à Friſch qu'il en avoit trouvé en Tartarie dans des trous de rochers; c'eſt ſans doute dans ces trous qu'ils font leurs nids. Au reſte, quel que ſoit le domicile de choix des jaſeurs, je veux dire, celui où rencontrant une température convenable, une nourriture abondante & facile, & toutes les commodités relatives à leur façon de vivre, ils jouiſſent de l'exiſtence, & ſe ſentent preſſés de la tranſmettre à une nouvelle génération, toujours eſt-il vrai qu'ils ne ſont rien moins que ſédentaires,

(e) *Auctuarium, &c.* page 382.

& qu'ils font des excursions dans toute l'Europe : ils se montrent quelquefois au nord de l'Angleterre *(f)*, en France *(g)*, en Italie *(h)*, & sans doute en Espagne ; mais sur ce dernier article nous en sommes réduits aux simples conjectures ; car il faut avouer que l'Histoire Naturelle de ce beau Royaume, si riche, si voisin de nous, habité par une Nation si renommée à tant d'autres égards, ne nous est guère plus connue que celle de la Californie & du Japon *(i)*.

(f) Le sujet représenté dans la *Zoologie Britannique*, planche CI, avoit été tiré sur les marais de Flamborough, dans la Province d'Yorck, & les deux qu'a vus le Docteur Lister avoient été tués aux environs de la Capitale de cette même province. Voyez la *Lettre de ce Docteur à M. Ray*, dans les *Transactions philosophiques*, n.° 175, art. 3.

(g) Il y a quelques années qu'il fut tué un jaseur à Marcilly, près la Ferté-Lowendhal : depuis peu on en a pris quatre dans la Beauce au fort de l'hiver, lesquels s'étoient réfugiés dans un colombier. Voyez Salerne, *Hist. Nat. des Oiseaux*, page 253.

(h) Aldrovandi Ornithologia, page 796.

(i) Il paroît que Gesner n'avoit point vu le jaseur, & il dit qu'il est rare presque par-tout ; d'où l'on peut conclure qu'il est rare au moins en Suisse. *De Avibus*, pages 520 & 703.

Les migrations des jaſeurs ſont aſſez régulières dans chaque pays, quant à la ſaiſon; mais s'ils voyagent tous les ans, comme Aldrovande l'avoit ouï-dire, il s'en faut bien qu'ils tiennent conſtamment la même route. Le jeune Prince Adam d'Averſperg, Chambellan de Leurs Majeſtés Impériales, l'un des Seigneurs de Bohème qui a les plus belles chaſſes, & qui en fait le plus noble uſage, puiſqu'il les fait contribuer au progrès de l'Hiſtoire Naturelle, nous apprend dans un Mémoire adreſſé à M. de Buffon *(k)*, que cet oiſeau paſſe tous les trois ou quatre ans *(l)* des montagnes de Bohème & de Stirie, dans l'Autriche au commencement de l'automne, qu'il s'en retourne ſur la fin de cette ſaiſon, & que, même en Bohème, on n'en voit pas un ſeul pendant l'hiver: cependant on dit qu'en Siléſie c'eſt en hiver qu'il ſe trouve de ces oiſeaux ſur les

(k) Ce Prince a accompagné ſon Mémoire d'un jaſeur empaillé qu'il conſervoit dans ſa Collection, & dont il a fait préſent au Cabinet du Roi.

(l) D'autres diſent tous les cinq ans, d'autres tous les ſept ans. Voyez Geſner, *page* 703. Friſch, *Pl.* 32.

montagnes; ceux qui se sont égarés en France & en Angleterre, y ont paru dans le fort de l'hiver, & toujours en petit nombre *(m)*, ce qui donneroit lieu de croire que ce n'étoit en effet que des égarés qui avoient été séparés du gros de la troupe par quelque accident, & qui étoient ou trop fatigués pour rejoindre leurs camarades, ou trop jeunes pour retrouver leur chemin. On pourroit encore inférer de ces faits, que la France & l'Angleterre, de même que la Suisse, ne sont jamais sur la route que suivent les colonnes principales; mais on n'en peut pas dire autant de l'Italie; car on a vu plusieurs fois ces oiseaux y arriver en très-grand nombre, notamment en l'année 1571, au mois de décembre; il n'étoit pas rare d'y en voir des volées de cent & plus, & on

---

(m) Les deux dont parle le Docteur Lister, furent tués près d'Yorck sur la fin de janvier; les quatre dont parle Salerne furent trouvés dans un colombier de la Beauce au fort de l'hiver : on avoit dit à Gesner que cet oiseau ne paroissoit que rarement, & presque toujours en temps d'hiver, *page* 520; mais, dans le langage ordinaire, le mot hiver peut bien signifier la fin de l'automne, qui est souvent la saison des frimats.

en prenoit ſouvent juſqu'à quarante à-la-fois. La même choſe avoit eu lieu au mois de février 1530 *(n)*, dans le temps que Charles-Quint ſe faiſoit couronner à Bologne ; car, dans les pays où ces oiſeaux ne ſe montrent que de loin en loin, leurs apparitions font époque dans l'hiſtoire politique, & d'autant plus, que lorſqu'elles ſont très-nombreuſes, elles paſſent, on ne ſait trop pourquoi, dans l'eſprit des peuples, pour annoncer la peſte, la guerre ou d'autres malheurs ; cependant il faut excepter de ces malheurs au moins les tremblemens de terre ; car dans l'apparition de 1551, on remarqua que les jaſeurs qui ſe répandirent dans le Modenois, le Plaiſantin, & dans preſque toutes les parties de l'Italie *(o)*, évitèrent conſtamment d'entrer

---

(n) Comme l'Italie eſt un pays plus chaud que l'Allemagne, ils peuvent s'y trouver encore plus tard, & je ne doute pas que dans des pays plus ſeptentrionaux, ils ne reſtaſſent une grande partie de l'hiver dans les années où cette ſaiſon ne ſeroit pas rigoureuſe.

(o) Voyez *Aldrovandi Ornithologia*, tome I, page 800. Il eſt vrai que cet Auteur ne parle, à l'endroit cité, que du Plaiſantin & du Modenois, mais il avoit dit plus haut qu'on lui avoit envoyé

dans le Ferrarois, comme s'ils eussent pressenti le tremblement de terre qui s'y fit peu de temps après, & qui mit en fuite les oiseaux même du pays *(p)*.

On ne sait pas précisément quelle est la cause qui les détermine à quitter ainsi leur résidence ordinaire, pour voyager au loin; ce ne sont pas les grands froids, puisqu'ils se mettent en marche dès le commencement de l'automne, comme nous l'avons vu, & que d'ailleurs ils ne voyagent que tous les trois ou quatre ans, ou même que tous les six ou sept ans, & quelquefois en si grand nombre, que le Soleil en est obscurci *(q)*; seroit-ce une excessive multiplication qui produiroit ces migrations prodigieuses, ces sortes de débordemens, comme il arrive dans l'espèce des sauterelles, dans celle de ces rats

---

des jaseurs, sous différens noms, de presque tous les cantons d'Italie, *page* 796.

(p) Voyez *Aldrovandi Ornithologia*, tome I, page 800.

(q) Anno 1552, *inter Moguntiam & Bingam juxta Rhenum, maximis examinibus apparuerunt in tantâ copiâ ut subitò quà transvolabant, ex umbrâ earum veluti nox appareret.* Gesner, *page* 703.

du nord, appelés *lemings*, & comme il est arrivé même à l'espèce humaine, dans les temps où elle étoit moins civilisée, par conséquent plus forte, plus indépendante de l'équilibre qui s'établit à la longue entre toutes les puissances de la Nature *(r)*? ou bien les jaseurs seroient-ils chassés de temps en temps de leurs demeures par des disettes locales qui les forcent d'aller chercher ailleurs une nourriture qu'ils ne trouvent point chez eux? On prétend que, lorsqu'ils s'en retournent, ils vont fort loin dans les pays septentrionaux, & cela est confirmé par le témoignage de M. le Comte de Strahlenberg, qui, comme nous l'avons dit plus haut, en a vu dans la Tartarie *(s)*.

La nourriture qui plaît le plus à cet oiseau, lorsqu'il se trouve dans un pays de vignes, ce sont les raisins, d'où Aldrovande a pris occasion de lui donner le nom d'*ampelis*, qu'on peut rendre en François par celui de *vinette*. Après les

---

(r) Voyez l'*Hist. générale & particulière*, tome VI, *in*-4.° page 147; & les volumes des éditions *in*-12, correspondans.

(s) Frisch, *Planche* 32.

raiſins, il préfère, dit-on, les baies de troeſne, enſuite celles de roſier ſauvage, de genièvre, de laurier, les pignons, les amandes, les pommes, les ſorbes, les groſeilles ſauvages, les figues, & en général tous les fruits fondans & qui abondent en ſuc; celui qu'Aldrovande a nourri, pendant près de trois mois, ne mangeoit des baies de lierre & de la chair crue, qu'à toute extrémité, & il n'a jamais touché aux grains; il buvoit ſouvent, & à huit ou dix repriſes à chaque fois *(t)*. On donnoit à celui qu'on a tâché d'élever dans la ménagerie de Vienne, de la mie de pain blanc, des carottes hachées, du chenevis concaſſé, & des grains de genièvre, pour lequel il montroit un appétit de préférence *(u)*, mais, malgré tous les ſoins qu'on a pris pour le conſerver, il n'a vécu que cinq ou ſix jours; ce n'eſt pas que le jaſeur ſoit difficile à apprivoiſer, & qu'il ne ſe façonne en peu de temps à l'eſclavage; mais un oiſeau accoutumé à la liberté, & par conſéquent à pourvoir

---

(t) Aldrovand. *page* 800.
(u) Mémoire du Prince d'Averſperg.

lui-même à tous ſes beſoins, trouvera toujours mieux ce qui lui convient en pleine campagne, que dans la volière la mieux adminiſtrée. M. de Réaumur a obſervé que les jaſeurs aiment la propreté, & que ceux qu'on tient dans les volières font conſtamment leurs ordures dans un même endroit *(x)*.

Ces oiſeaux ſont d'un caractère tout-à-fait ſocial; ils vont ordinairement par grandes troupes, & quelquefois ils forment des volées innombrables; mais, outre ce goût général qu'ils ont pour la ſociété, ils paroiſſent capables entre eux d'un attachement de choix, & d'un ſentiment particulier de bienveillance, indépendant même de l'attrait réciproque des ſexes; car non-ſeulement le mâle & la femelle ſe careſſent mutuellement, & ſe donnent tour-à-tour à manger, mais on a obſervé les mêmes marques de bonne intelligence & d'amitié de mâle à mâle, comme de femelle à femelle. Cette diſpoſition à aimer, qui eſt une qualité ſi agréable pour les

---

(x) Voyez *Hiſt. Nat. des Oiſeaux* de Salerne, page 253.

autres, eſt ſouvent ſujette à de grands inconvéniens pour celui qui en eſt doué; elle ſuppoſe toujours en lui plus de douceur que d'activité, plus de confiance que de diſcernement, plus de ſimplicité que de prudence, plus de ſenſibilité que d'énergie, & le précipite dans les piéges que des êtres moins aimans, & plus dominés par l'intérêt perſonnel, multiplient ſous ſes pas: auſſi ces oiſeaux paſſent-ils pour être des plus ſtupides, & ils ſont de ceux que l'on prend en plus grand nombre. On les prend ordinairement avec les grives, qui paſſent en même temps, & leur chair eſt à peu-près de même goût *(y)*, ce qui eſt aſſez naturel, vu qu'ils vivent à peu-près des mêmes choſes; j'ajoute qu'on en tue beaucoup à-la-fois, parce qu'ils ſe poſent fort près les uns des autres *(z)*.

(y) Geſner nous dit que c'eſt un gibier délicat qu'on ſert ſur les meilleures tables, & dont le foie ſur-tout eſt fort eſtimé. Le Prince d'Averſperg aſſure que la chair du jaſeur eſt d'un goût préférable à celle de la grive & du merle; & d'autre côté, Schwenckfeld avance que c'eſt un manger médiocre & peu ſain; tout cela dépend beaucoup de la qualité des choſes dont l'oiſeau s'eſt nourri.

(z) Friſch, *loco citato*.

Ils ont coutume de faire entendre leur cri lorſqu'ils partent; ce cri eſt *zi, zi, ri*; ſelon Friſch & tous ceux qui les ont vu vivans; c'eſt plutôt un gazouillement qu'un chant *(a)*, & le nom de *jaſeur*, qui leur a été donné, indique aſſez que, dans les lieux où on les a nommés ainſi, on ne leur connoiſſoit ni le talent de chanter ni celui de parler qu'ont les merles; car jaſer n'eſt ni chanter ni parler. M. de Réaumur va même juſqu'à leur diſputer le titre de jaſeurs *(b)*; néanmoins le Prince Averſperg dit que leur chant eſt très-agréable; cela ſe peut concilier; il eſt très-poſſible que le jaſeur ait un chant agréable dans le temps de l'amour, qu'il le faſſe entendre dans les pays où il perpétue ſon eſpèce, que par-tout ailleurs il ne faſſe que gazouiller & que jaſer, lors même qu'il eſt en liberté; enfin que, dans les cages étroites, il ne diſe rien du tout.

Son plumage eſt agréable dans l'état de repos; mais, pour en avoir une idée complette, il faut le voir lorſque l'oiſeau déploie

---

(a) Friſch, *loco citato.*

(b) *Oiſeaux* de Salerne, *page* 253.

ſes ailes, épanouit ſa queue & relève ſa huppe, en un mot, lorſqu'il étale toutes ſes beautés, c'eſt-à-dire, qu'il faut le voir voler, mais le voir d'un peu près. Ses yeux, qui ſont d'un beau rouge, brillent d'un éclat ſingulier au milieu de la bande noire ſur laquelle ils ſont placés : ce noir s'étend ſous la gorge & tout autour du bec; la couleur vineuſe plus ou moins foncée de la tête, du cou, du dos & de la poitrine, & la couleur cendrée du croupion, ſont entourées d'un cadre émaillé de blanc, de jaune & de rouge, formé par les différentes taches des ailes & de la queue : celle-ci eſt cendrée à ſon origine, noirâtre dans ſa partie moyenne, & jaune à ſon extrémité : les pennes des ailes ſont noirâtres, les troiſieme & quatrieme marquées de blanc vers la pointe, les cinq ſuivantes marquées de jaune, toutes les moyennes de blanc, & la plupart de celles-ci terminées par ces larmes plates de couleur rouge dont j'ai parlé au commencement de cet article. Le bec & les pieds ſont noirs & plus courts à proportion que le merle. La longueur totale de l'oiſeau eſt, ſelon M. Briſſon, de 7 pouces $\frac{1}{4}$, ſa



LE JASEUR.

pag. 280.

queue de 2 $\frac{1}{4}$; ſon bec de 9 lignes, ainſi que ſon pied, & ſon vol de 13 pouces. Pour moi, j'en ai obſervé un qui avoit toutes les dimenſions plus fortes; peut être que cette différence de grandeur n'indique qu'une variété d'âge ou de ſexe, ou peut-être une ſimple variété individuelle.

J'ignore quelle eſt la livrée des jeunes; mais Aldrovande nous apprend que le bord de la queue eſt d'un jaune moins vif dans les femelles, & qu'elles ont ſur les pennes moyennes des aîles des marques blanchâtres, & non pas jaunes, comme elles ſont dans les mâles: il ajoute une choſe difficile à croire, quoiqu'il l'atteſte d'après ſa propre obſervation; c'eſt que, dans les femelles, la queue eſt compoſée de douze pennes, au lieu que, ſelon lui, elle n'en a que dix dans les mâles. Il eſt plus aiſé, plus naturel de croire que le mâle ou les mâles obſervés par Aldrovande, avoient perdu deux de ces pennes.



VARIÉTÉ DU JASEUR.

On a du remarquer, en comparant les dimenſions relatives du jaſeur, qu'il avoit beaucoup plus de vol à proportion que notre merle & nos grives. De plus, Aldrovande a obſervé *(a)* qu'il avoit le *ſternum* conformé de la manière la plus avantageuſe, pour fendre l'air & ſeconder l'action des ailes; on ne doit donc pas être ſurpris, s'il entreprend quelquefois de ſi longs voyages dans notre Europe; &, comme d'ailleurs il paſſe l'été dans les pays ſeptentrionaux, on doit naturellement s'attendre à le retrouver en Amérique; auſſi l'y a-t-on trouvé en effet. Il en étoit venu pluſieurs du Canada à M. de Réaumur, où on lui a donné le nom de *récollet (b)*, à cauſe que quelque ſimilitude obſervée entre ſa huppe & le froc d'un Moine *(c)*. Du Canada il a pu

(a) Ornithologia, loco citato.

(b) C'eſt le *chaterer* de Catesby (*Pl.* 46) & d'Edwards (*Pl.* 242), le *caquantototl* de Fernandez (*cap. CCXV*); en Allemand, *Grauer ſeiden-ſchwantz.*

(c) Oiſeaux de Salerne, page 253.

facilement se répandre, & il s'est répandu du côté du sud. Catesby l'a décrit parmi les oiseaux de la Caroline; Fernandez l'a vu dans le Mexique aux environs de Tezcuco *(d)*, & j'en ai observé un qui avoit été envoyé de Cayenne. Cet oiseau ne pèse qu'une once, selon Catesby; il a une huppe pyramidale, lorsqu'elle est relevée, le bec noir & à large ouverture, les yeux placés sur une bande de même couleur, séparée du fond par deux traits blancs, l'extrémité de la queue bordée d'un jaune éclatant, le dessus de la tête, la gorge, le cou & le dos d'une couleur de noisette vineuse plus ou moins foncée, les couvertures & les pennes des ailes, le bas du dos, le croupion & une grande partie de la queue, de différentes teintes de cendré, la poitrine blanchâtre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; le ventre & les flancs d'un jaune pâle *(e)*.

(d) Il dit qu'il se plaît dans les montagnes, qu'il vit de petites graines, que son chant n'a rien de remarquable, & que sa chair est un manger médiocre.

(e) Voyez l'*Ornithologie* de M. Brisson, *tome II, page* 337.

Il paroît, d'après cette description & d'après les mesures prises, que ce jaseur Américain est un peu plus petit que celui d'Europe, qu'il a les ailes moins émaillées, & d'une couleur un peu plus rembrunie ; enfin, que ces mêmes ailes ne s'étendent pas aussi loin par rapport à la queue ; mais c'est évidemment le même oiseau que notre jaseur, & il a, comme lui, sept ou huit des pennes moyennes de l'aile terminées par ces petites appendices rouges qui caractérisent cette espèce. M. Brooke, Chirurgien dans le Maryland, a assuré à M. Edwards que les femelles étoient privées de ces appendices, & qu'elles n'avoient pas les couleurs du plumage aussi brillantes que les mâles ; le jaseur de Cayenne, que j'ai observé, n'avoit pas en effet ces mêmes appendices, & j'ai aussi remarqué quelques légères différences dans son plumage, dont les couleurs étoient un peu moins vives, comme c'est l'ordinaire dans les femelles.



* LE GROS-BEC (a).

LE GROS-BEC est un oiseau qui appartient à notre climat tempéré, depuis l'Espagne & l'Italie, jusqu'en Suède. L'espèce, quoiqu'assez sédentaire, n'est pas

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 99, *le mâle*; n.° 100, *la femelle.*

(a) Le Gros-bec, ainsi nommé, parce que son bec est plus gros que son corps ne paroît le comporter. On l'appelle aussi *Pinçon à gros bec* & *Mangeur de noyaux*; dans le Maine, *Pinçon royal*; en Picardie, *Grosse-tête*; en Sologne, *Malouasse* ou *Amalouasse gare*, *Pinçon maillé* ou *Ebourgeonneux*, de même que le Bouvreuil; en Champagne, *Casse-rognon*, *Casse-noix* ou *Casse-noyaux*; en Saintonge, *Gros pinçon* ou *Pinçon d'Espagne*; en Périgord, *Durbec*; le tout selon M. Salerne. En quelques endroits, *Geai de bataille*, *Coche-pierre*; suivant Gesner, qui a appliqué à cet oiseau le nom Grec & Latin, *Coccothraustes, quod rostro suo coccos & interiora grana sive officula cerasorum confringere soleat ut nucleis vescatur.* Ce nom néanmoins pouvoit appartenir à tout autre oiseau qui a ces mêmes habitudes; car Hesychius & Varron, qui sont les seuls Auteurs anciens où l'on trouve le nom des *Coccothraustes*, ne le désignent en aucune façon, & disent seulement, *Coccothraustas avis quædam est.* En Italie, on l'appelle *Frosone*, *Frisone*, *Grisone*,

nombreuse, on voit toute l'année cet oiseau dans quelques-unes de nos provinces de France, où il ne disparoît que pour très-peu de temps pendant les hivers les plus rudes *(b)*; l'été, il habite ordinairement

---

Franguet del-re, Franguet montano; en Catalogne, *Pinça mec*, *Pinça rogné*; en Allemagne, *Heine-bysser, Bollebiek, Kirsch-finck, Kern-beisz, Risch-leske*; en Suisse, *Klepper*; en Suède, *Talbin*; en Anglois, *Grosse-beak*, ou *Haw-finch*; en Gallois, *Gylfinbraff.*—*Gros-bec, Pinçon royal*, Belon, *Hist. des Oiseaux*, page 373....—*Idem*, portrait d'oiseaux, *page* 976. — *Coccothraustes*, Gesner, *Avi. page* 276. —*Frosone*, Olina, *Avi. page* 37, avec une bonne figure. — Gros-bec ordinaire, Albin, *tome I, page* 50, avec une figure, *Pl.* 56. — *Enucleator, Coccothraustes*, Frisch, *Pl.* 4, avec de bonnes figures coloriées du mâle & de la femelle. — *Groß beak vel Haw-finch*, Edwards, *of birds*, *Pl.* 188, avec une bonne figure coloriée du mâle. — *Haw-finch*, British Zoology, *Pl. V, page* 105, avec une figure du mâle.

(b) Nota. On auroit peine à concilier cette observation, dont je crois être sûr, avec ce que disent les Auteurs de la Zoologie Britannique, qu'on le voit rarement en Angleterre, & qu'il n'y paroît jamais qu'en hiver; à moins de supposer que, comme il y a peu de bois en Angleterre, il y a aussi très-peu de ces oiseaux qui ne se plaisent que dans les bois, & que comme ils n'approchent des lieux habités que pendant l'hiver, les Observateurs n'en auront vu que dans cette saison.

les bois, quelquefois les vergers, & vient autour des hameaux & des fermes en hiver. C'est un animal silencieux dont on entend très-rarement sa voix, & qui n'a ni chant ni même aucun ramage décidé *(c)*; il semble qu'il n'ait pas l'organe de l'ouïe aussi parfait que les autres oiseaux, & qu'il n'ait guère plus d'oreille que de voix; car il ne vient point à l'appeau, & quoique habitant des bois, on n'en prend pas à la pipée. Gesner, & la plupart des Naturalistes après lui, ont dit que la chair de cet oiseau est bonne à manger; j'en ai voulu goûter, & je ne l'ai trouvée ni savoureuse ni succulente.

(c) Nota. M. Salerne dit que cet oiseau ne chante pas d'une manière désagréable, & un peu plus bas il ajoute que Belon a raison de dire qu'on le garde rarement en cage, parce qu'il ne dit mot ou qu'il chante mal. Il faut écrire avec bien peu de soin, pour dire ainsi deux choses contradictoires dans la même page; ce que je puis dire moi-même, c'est que je n'ai jamais entendu chanter ou siffler aucun de ces oiseaux, que j'ai gardés long-temps dans des volières, & que les gens les plus accoutumés à fréquenter les bois, m'ont assuré n'avoir que rarement entendu leur voix. Le mâle l'a néanmoins plus forte & plus fréquente que la femelle, qui ne rend qu'un son unique, un peu traîné & enroué, qu'elle répète de temps en temps.

J'ai remarqué qu'en Bourgogne il y a moins de ces oiseaux en hiver qu'en été, & qu'il en arrive un assez grand nombre vers le 10 d'avril ; ils volent par petites troupes, & vont en arrivant se percher dans les taillis ; ils nichent sur les arbres, & établissent ordinairement leur nid *(d)* à dix ou douze pieds de hauteur à l'insertion des grosses branches contre le tronc ; ils le composent, comme les tourterelles, avec des bûchettes de bois sec, & quelques petites racines pour les entrelacer ; ils pondent communément cinq œufs bleuâtres tachetés de brun. On peut croire qu'ils ne produisent qu'une fois l'année, puisque l'espèce en est si peu nombreuse ; ils nourrissent leurs petits d'insectes, de chrysalides,

(d) Nid de gros-bec trouvé le 24 avril 1774, sur un prunier, à 10 ou 12 pieds de hauteur, dans une bifurcation de branche, de forme ronde hémisphérique, composé en dehors de petites racines, & d'un peu de lichen ; en dedans, de petites racines plus menues & plus fines, contenant quatre œufs de forme ovoïde un peu pointue : grand diamètre, 9 à dix lignes ; petit diamètre, 6 lignes : taches d'un brun olivâtre, & des traits irréguliers noirâtres peu marqués sur un fond vert-clair bleuâtre. *Note communiquée par M. Gueneau de Montbeillard.*

chryſalides, &c. & lorſqu'on veut les dénicher, ils les défendent courageuſement & mordent bien ſerré; leur bec épais & fort leur ſert à briſer les noyaux & autres corps durs; & quoiqu'ils ſoient granivores, ils mangent auſſi beaucoup d'inſectes: j'en ai nourri long-temps dans des volières, ils refuſent la viande, mais mangent de tout le reſte aſſez volontiers; il faut les tenir dans une cage particulière, car, ſans paroître hargneux & ſans mot dire, ils tuent les oiſeaux (plus foibles qu'eux) avec leſquels ils ſe trouvent enfermés, ils les attaquent non en les frappant de la pointe du bec, mais en pinçant la peau & emportant la pièce. En liberté, ils vivent de toutes ſortes de grains, de noyaux ou plutôt d'amandes de fruits; les loriots mangent la chair des cerifes & les gros-becs caſſent les noyaux & en mangent l'amande. Ils vivent auſſi de graines de ſapins, de pins, de hêtres, &c.

Cet oiſeau ſolitaire & ſauvage, ſilencieux, dur d'oreille & moins fécond que la plupart des autres oiſeaux, a toutes ſes qualités plus concentrées en lui-même &

n'est sujet à aucune des variétés qui, presque toutes, proviennent de la surabondance de la Nature. Le mâle & la femelle sont de la même grosseur & se ressemblent assez *(e)*. Il n'y a dans notre

---

(b) Quelqu'un qui n'auroit pas comparé ces oiseaux en nature & qui s'en rapporteroit à la description de M. Brisson, croiroit qu'il y a de grandes différences entre la femelle & le mâle, d'autant que cet Auteur dit positivement que *la femelle diffère du mâle par ses couleurs qui, outre qu'elles ne sont pas si vives, sont différentes en quelques endroits*, & il ajoute à cela une page & demie d'écriture pour l'énumération de ces prétendues différences; mais, dans le vrai & en peu de mots, toutes ces différences se réduisent, comme il le dit lui-même, à un peu moins de vivacité dans les couleurs de la femelle & en ce qu'elle a du gris-blanc au lieu de noir depuis l'œil jusqu'à la base du bec; au reste, il y a peu d'oiseaux dans lesquels la différence des sexes en produise moins que dans celui-ci. —La première penne de l'aile n'est pas la plus longue de toutes, & elle a une tache blanche sur son côté intérieur comme la seconde & les suivantes où M. Brisson l'a vue sans parler de la première penne (*tome III, page* 222). Cet oiseau a le vol un peu plus étendu que ne le dit M. Brisson; le bec supérieur cendré, mais d'une teinte plus claire près de la base; le bec inférieur cendré sur les bords qui se resserrent, en sorte qu'ils s'emboîtent dans le bec supérieur; le dessous du couleur de chair avec une teinte cendrée. La langue est charnue, petite & pointue; le gésier très-muscu-

climat aucune race différente, aucune variété de l'eſpèce, mais il y a beaucoup d'eſpèces étrangères qui paroiſſent en approcher plus ou moins, & dont nous allons faire l'énumération dans l'article ſuivant.

---

leux, précédé d'une poche contenant en été des grains de chenevis concaſſés, des chenilles vertes preſque entières, de très-petites pierres, &c. Dans un ſujet que j'ai diſſéqué dernièrement, le tube inteſtinal du pharynx au jabot avoit 3 pouces ½ de longueur, du géſier à l'anus environ un pied. Il n'y avoit point de *cæcum* ni de véſicule de fiel. *Obſervations communiquées par M. Gueneau de Montbeillard, le 22 avril 1774.*



* LE BEC-CROISÉ (a).

L'ESPÈCE du bec-croisé est très-voisine de celle du gros-bec, ce sont des oiseaux de même grandeur, de même figure, ayant tous deux le même naturel, les mêmes appétits *(b)*, & ne différant l'un

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 218.

(a) Le bec-croisé ainsi nommé, parce que les deux mandibules du bec de cet oiseau se croisent à leur extrémité. Gesner lui a donné le nom Grec & Latin, *Loxia (ab obliquitate mandibularum)*. On l'appelle en Allemagne, *Kreutz-schnabel*, *Creutz-vogel*; par quelques-uns, *Krinis*, *Gruenitz* (oiseau verdâtre); en Pologne, *Rrzywonos*; en Suède, *Korsnaef*, *Kiaegelrifware*; en Angleterre, *Cross-bill* ou *Cross-beak*, *Sheld-apple*; en Gallois, *Gylfingroes*; — *Loxia*, Gesner, *Avi. page* 591. — *Curvirostra*, Schwenckfeld Theriotro. *Sil. page* 252. — *Loxia*, Albin, *tome I, page* 53, *Pl.* 61. — *Loxia*, Frisch, *Pl.* 2, avec de bonnes figures coloriées du mâle & de la femelle. — Le bec-croisé, Brisson, *Ornith. tome III, page* 329, avec une figure, *Pl. XVII, fig.* 3. — *Cross-bill*, Edwards, Glanures, *Pl.* 303, avec des figures coloriées du mâle & de la femelle. — *The Cross-bill*, British Zoology, *Pl. U, fig.* 2, le mâle.

(b) Nota. L'espèce du bec-croisé a paru à M. Frisch si voisine de celle du gros-bec, qu'il dit

de l'autre que par une espèce de difformité qui se trouve dans le bec ; & cette difformité du bec-croisé qui seule distingue cet oiseau du gros-bec, le sépare aussi de tous les autres oiseaux, car il est l'unique qui ait ce caractère ou plutôt ce défaut : & la preuve que c'est plutôt un défaut, une erreur de nature, qu'un de ses traits constans, c'est que le type en est variable, tandis qu'en tout il est fixe, & que toutes ses productions suivent une loix déterminée dans leur développement & une règle invariable dans leur position, au lieu que le bec de cet oiseau se trouve croisé tantôt à gauche & tantôt à droite dans différens individus ; &, comme nous ne devons supposer à la Nature que des vues fixes & des projets certains, invariables dans leur exécution, j'aime mieux attribüer cette différence de position, à l'usage que cet oiseau fait de son bec, qui seroit toujours croisé du même côté, si de

expressément qu'on pourroit les apparier ensemble pour en tirer des mulets, mais comme tous deux ne chantent pas ou chantent mal, ils ne méritent pas qu'on prenne cette peine. Frisch, *tome I, Pl. 2, art. 6.*

certains individus ne se donnoient pas l'habitude de prendre leur nourriture à gauche au lieu de la prendre à droite, comme, dans l'espèce humaine, on voit des personnes se servir de la main gauche de préférence à la droite. L'ambiguité de position dans le bec de cet oiseau est encore accompagnée d'un autre défaut qui ne peut que lui être très-incommode; c'est un excès d'accroissement dans chaque mandibule du bec; les deux pointes ne pouvant se rencontrer, l'oiseau ne peut ni becqueter, ni prendre de petits grains, ni saisir sa nourriture autrement que de côté, & c'est par cette raison que s'il a commencé à la prendre à droite, le bec se trouve croisé à gauche, *& vice versâ.*

Mais comme il n'existe rien qui n'ait des rapports & ne puisse par conséquent avoir quelqu'usage, & que tout être sentant tire parti même de ses défauts; ce bec difforme, crochu en haut & en bas, courbé par ses extrémités en deux sens opposés, paroît fait exprès pour détacher & enlever les écailles des pommes de pin & tirer la graine qui se trouve placée sous chaque écaille; c'est de ces graines dont cet oiseau

fait sa principale nourriture ; il place le crochet inférieur de son bec au-dessous de l'écaille pour la soulever, & il la sépare avec le crochet supérieur ; on lui verra exécuter cette manœuvre en suspendant dans sa cage une pomme de pin mûre *(c)*. Ce bec crochu est encore utile à l'oiseau pour grimper ; on le voit s'en servir avec adresse lorsqu'il est en cage pour monter jusqu'au haut des juchoirs ; il monte aussi tout autour de la cage à-peu-près comme le perroquet ; ce qui, joint à la beauté de ses couleurs, l'a fait appeler par quelques-uns, le *perroquet d'Allemagne.*

Le bec-croisé n'habite que les climats froids ou les montagnes dans les pays tempérés. On le trouve en Suède, en Pologne, en Allemagne, en Suisse, dans nos Alpes & dans nos Pyrénées. Il est absolument sédentaire dans les contrées qu'il habite, & y demeure toute l'année ; néanmoins ils arrivent quelquefois comme par hasard & en grandes troupes dans d'autres pays. Ils ont paru, en 1756 & 1757, dans le voisinage de Londres en

(c) Frisch, *Pl.* 3, *art.* 6.

grande quantité, ils ne viennent point régulièrement & constamment à des saisons marquées, mais plutôt accidentellement par des causes inconnues *(d)*; on est souvent plusieurs années sans en voir. Le casse-noix & quelques autres oiseaux sont sujets à ces mêmes migrations irrégulières & qui n'arrivent qu'une fois en vingt ou trente ans. La seule cause qu'on puisse s'imaginer, c'est quelqu'intempérie dans le climat qu'habitent ces oiseaux, qui, dans de certaines années, auroit détruit ou fait avorter les fruits & les graines dont ils se nourrissent; ou bien quelqu'orage, quelqu'ouragan subit qui les aura tous chassés du même côté, car ils arrivent en si grand nombre & en même-temps si fatigués, si battus, qu'ils n'ont plus de souci de leur conservation, & qu'on les prend, pour ainsi dire, à la main, sans qu'ils fuyent.

Il est à présumer que l'espèce du bec-croisé qui habite les climats froids de préférence, se trouve dans le nord du nouveau continent, comme dans celui de l'ancien; cependant aucun Voyageur en

---

(d) Edwards, *Glanures, page* 197.

Amérique n'en fait mention ; mais ce qui me porte à croire qu'on doit l'y porter, c'est qu'indépendamment de la présomption générale toujours avérée, confirmée par le fait, que tous les animaux qui ne craignent pas le froid, ont passé d'un continent à l'autre & sont communs à tous deux ; le bec-croisé se trouve en Groënland, d'où il a été apporté à M. Edwards par des Pêcheurs de baleines *(e)*, & ce Naturaliste, plus versé que personne dans la connoissance des oiseaux, remarque avec raison que les oiseaux, tant aquatiques que terrestres, qui fréquentent les hautes latitudes du nord, se répandent indifféremment dans les parties moins septentrionales de l'Amérique & de l'Europe *(f)*.

Le bec-croisé est l'un des oiseaux dont les couleurs sont les plus sujettes à varier, à peine trouve-t-on dans un grand nombre deux individus semblables, car non-seulement les couleurs varient par les teintes, mais encore par leur position &

(e) Edwards, *Glanures, page* 197.
(f) Edwards, *ibid.*

dans le même individu, pour ainsi dire; dans toutes les saisons & dans tous les âges. M. Edwards qui a vu un très-grand nombre de ces oiseaux & qui a cherché les extrêmes de ces variations, peint le mâle d'un rouge couleur de rose, & la femelle d'un vert jaunâtre; mais, dans l'un & dans l'autre, le bec, les yeux, les jambes & les pieds sont absolument de la même forme & des mêmes couleurs. Gesner dit avoir nourri un de ces oiseaux qui étoit noirâtre au mois de septembre, & qui prit du rouge dans le mois d'octobre *(g)*; il ajoute que les parties où le rouge commence à paroître, sont le dessous du cou, la poitrine & le ventre, qu'ensuite le rouge devient jaune, que c'est sur-tout pendant l'hiver que les couleurs changent, & qu'on prétend qu'en différens temps, elles tirent sur le rouge, sur le jaune, sur le vert & sur le gris-cendré. Il ne faut donc pas faire une espèce ou une variété particulière, comme l'ont fait nos Nomenclateurs modernes *(h)*, d'un *bec-croisé verdâtre* trouvé

(g) Gesner, *Avi. page* 591.

(h) Loxia Pyrenaïca, & sub rufo nigricans; cervice

dans les Pyrénées, puisqu'il se trouve également ailleurs, & que, dans certaines saisons, il y en a par-tout de cette couleur. Selon Frisch, qui connoissoit parfaitement ces oiseaux qui sont communs en Allemagne, la couleur du mâle adulte est rougeâtre ou d'un vert mêlé de rouge; mais ils perdent ce rouge comme les linottes, lorsqu'on les tient en cage, & ne conservent que le vert qui est la couleur la plus fixe, tant dans les jeunes que dans les vieux; c'est par cette raison qu'on l'appelle en quelques endroits de l'Allemagne *krinis* ou *grünitz*, comme qui diroit oiseau verdâtre. Ainsi, les deux extrêmes de couleur n'ont pas été bien saisis par M. Edwards; il n'est pas à présumer, comme ses figures coloriées l'indiquent, que le mâle soit rouge & la femelle verte, & tout porte à croire que, dans la même saison & au même âge, la femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs plus foibles.

Cet oiseau, qui a tant de rapport au

& capite coccineis. Barrère, *Ornithol.* cl. 3, gen. 18, sp. 2. — *Loxia rufescens*. Le bec-croisé roussâtre. Brisson, *Ornithol.* page 332.

gros-bec lui ressemble encore par son peu de génie, il est plus bête que les autres oiseaux; on l'approche aisément, on le tire sans qu'il fuie, on le prend quelquefois à la main, & comme il est aussi peu agile que peu défiant, il est la victime de tous les oiseaux de proie; il est muet pendant l'été; & sa voix, qui est fort peu de chose, ne se fait entendre qu'en hiver *(i)*; il n'a nulle impatience dans la captivité, il vit long-temps en cage; on le nourrit avec du chenevis écrasé, mais cette nourriture contribue à lui faire perdre plus promptement son rouge *(k)*. Au reste, on prétend qu'en été sa chair est assez bonne à manger *(l)*.

Ces oiseaux ne se plaisent que dans les forêts noires de pins & de sapins; ils semblent craindre le beau jour, & ils n'obéissent point à la douce influence des saisons : ce n'est pas au printemps, mais au fort de l'hiver que commencent leurs amours; ils font leurs nids dès le mois de

(i) Gesner, *loco citato.*

(k) Frisch, *loco citato.*

(l) Gesner & Frisch, *loco citato.*



D. Sève del. *M. R. veuve Tardieu Sculp.*

Fig. 1. LE GROS-BEC. *Fig. 2.* LE BEC-CROISÉ. *p. 290.*

janvier, & leurs petits sont déjà grands lorsque les autres oiseaux ne commencent qu'à pondre; ils établissent le nid sous les grosses branches des pins & l'y attachent avec la résine de ces arbres; ils l'enduisent de cette matière, en sorte que l'humidité de la neige ou des pluies ne peut guère y pénétrer; les jeunes ont, comme les autres oiseaux, le bec ou plutôt les coins de l'ouverture du bec jaunes, & ils le tiennent toujours ouvert tant qu'ils sont dans l'âge de recevoir la becquée. On ne dit pas combien ils font d'œufs; mais on peut présumer par leur grandeur, leur taille & leurs autres rapports avec les gros-becs, qu'ils en pondent quatre ou cinq, & qu'ils ne produisent qu'une seule fois dans l'année.



OISEAUX ÉTRANGERS,

Qui ont rapport au GROS-BEC.

I.

L'OISEAU des Indes orientales, représenté dans les planches enluminées, sous le nom de *Gros-bec de Coromandel*, *n.°* 101, *figure* 1, & auquel nous conservons cette dénomination, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que le gros-bec d'Europe, ayant la même forme, la même grosseur, le même bec, la même longueur de queue, & n'en différant que par les couleurs, qui même sont en général distribuées dans le même ordre; en sorte que cette différence de couleur peut être attribuée à l'influence du climat, & comme elle est la seule qu'il y ait entre cet oiseau de Coromandel & le gros-bec d'Europe, on peut, avec grande vraisemblance, ne le regarder que comme une seule & même espèce, dans laquelle se trouve cette belle variété, dont aucun Naturaliste n'a fait mention.

II.

L'OISEAU D'AMÉRIQUE, représenté dans les planches enluminées, *n.o* 154, sous la dénomination de *Gros-bec bleu d'Amérique (a)*, & auquel nous ne donnerons pas un nom particulier, parce que nous ne sommes pas sûrs que ce soit une espèce particulière & différente de celle d'Europe, car cet oiseau d'Amérique est de la même grosseur & de la même taille que notre gros-bec; il n'en diffère que par la couleur du bec qu'il a plus rouge & du plumage qu'il a plus bleu; & s'il n'avoit pas la queue plus longue, on ne pourroit pas douter qu'il ne fût une simple variété produite par la différence du climat. Aucun Naturaliste n'a fait mention de cette variété ou espèce nouvelle, qu'il ne faut pas confondre avec l'oiseau de la Caroline, auquel Catesby a donné le même nom de *gros-bec bleu.*

(a) M. Brisson a décrit cette espèce dans son supplément, *tome VI, page* 89.

III.

LE DUR-BEC (b).

L'OISEAU du Canada représenté dans les planches enluminées, *n.°* 135, *fig.* 1, sous la dénomination de *Gros-bec de Canada*, & auquel nous avons donné le nom de *Dur-bec*, parce qu'il paroît avoir le bec plus dur, plus court & plus fort à proportion que les autres gros-becs ; il lui falloit nécessairement un nom particulier, parce que l'espèce est certainement différente, non-seulement de celle du gros-bec d'Europe, mais encore de toutes celles des gros-becs d'Amérique ou des autres climats. C'est un bel oiseau rouge de la grosseur de notre gros-bec avec une

---

(b) Le gros-bec de Canada, Brisson, *Ornithol. tome III, page* 250, avec une figure du mâle, *Pl. XII, fig.* 3, *& supplément, page* 87. La grosse pivoine d'Edwards, *Pl.* 123 le mâle, *&* 124 la femelle. Le *loxia lineâ alarum duplici albâ, rectricibus totis nigricantibus. Enucleator* de Linnæus, *edit. X, Nota.* Que M. Brisson croit que cet oiseau prend ses belles couleurs avec l'âge *(tome VI, page 87)*, & que M. Linnæus dit au contraire qu'il est rouge dans le premier âge, & qu'il devient jaune en vieillissant (*Syst. Nat.* page 171).

plus longue queue, & qu'il sera toujours aisé de distinguer de tous les autres oiseaux par la seule inspection de sa figure coloriée. La femelle a seulement un peu de rougeâtre sur la tête & le croupion, & une légère teinte couleur de rose sur la partie inférieure du corps. Salerne dit *(c)* qu'au Canada on appelle cet oiseau *bouvreuil.* Ce nom n'a pas mal été appliqué, car il a peut-être plus d'affinité avec les bouvreuils qu'avec les gros-becs; les habitans de cette partie de l'Amérique pourroient nous en instruire par une observation bien simple, c'est de remarquer si cet oiseau siffle comme le bouvreuil presque continuellement, ou s'il est presque muet comme le gros-bec.

I V.

LE CARDINAL HUPPÉ (d).

L'oiseau des climats tempérés de l'Amérique, représenté dans les planches

(c) Ornithologie, page 272.

(d) Coccothraustes indica cristata, Aldrov. *Avi, tome II, page* 647. — *Rouge gros-bec* ou *rossignol de Virginie*, Albin, *tome I, page* 51, avec la figure

enluminées, *n.°* 37, sous la dénomination de *Gros-bec de Virginie*, appelé aussi *Cardinal huppé*, & auquel nous conserverons ce dernier nom, parce qu'il exprime en même-temps deux caractères, savoir, la couleur & la huppe. Cette espèce approche assez de la précédente, c'est-à-dire, de celle du dur-bec; il est de la même grosseur & en grande partie de la même couleur; il a le bec aussi fort, la queue de la même longueur, & il est à-peu-près du même climat. On pourroit donc, s'il n'avoit pas une huppe, le regarder comme une variété dans cette belle espèce. Le mâle a les couleurs beaucoup plus vives que la femelle, dont le plumage n'est pas rouge, mais seulement d'un brun rougeâtre; son bec est aussi d'un rouge bien plus pâle, mais tous deux ont la huppe. Ils peuvent la remuer à volonté

---

du mâle, *Pl.* 57, & celle de la femelle, *tome III, Pl.* 61. — *Cardinal*, Catesby, *Histoire Naturelle de la Caroline*, tome I, page 38, avec une très-bonne figure coloriée. — *Enucleator indicus; Luscinia Virginiana; Coccothraustes cristata*, Frisch, *tab.* 4, avec une bonne figure. — *Gros-bec de Virginie*, Brisson, *tome III, page* 253.

& la remuent très-souvent. Je placerois volontiers cet oiseau avec les bouvreuils ou avec les pinçons, plutôt qu'avec les gros-becs, parce qu'il chante très-bien, au lieu que les gros-becs ne chantent pas *(e)*. M. Salerne dit que le ramage du cardinal huppé est délicieux, que son chant ressemble à celui du rossignol, qu'on lui apprend aussi à siffler comme aux serins de Canarie, & il ajoute que cet oiseau qu'il a observé vivant, est hardi, fort & vigoureux, qu'on le nourrissoit de graines & sur-tout de millet, & qu'il s'apprivoise aisément.

Les quatre oiseaux étrangers que nous venons d'indiquer, sont tous de la même grosseur à-peu-près que le gros-bec d'Europe; mais il y a plusieurs autres espèces moyennes & plus petites, que nous allons donner par ordre de grandeur & de climat, & qui, quoique toutes différentes entr'elles, ne peuvent être mieux comparées qu'avec les gros-becs, & sont plutôt du genre de ces oiseaux que d'aucun autre genre auquel on voudroit

---

(e) Salerne, *Ornithologie, page* 255.

les rapporter. On leur a même donné les noms de *moyens gros-becs*, *petits gros-becs*, parce qu'en effet leur bec est proportionnellement de la même forme & de la même grandeur que celui des gros-becs d'Europe.

V.

LE ROSE-GORGE.

LA PREMIÈRE de ces espèces, de moyenne grandeur, est celle qui est représentée dans les planches enluminées, *n.° 153, fig. 2*, sous la dénomination de *gros-bec de la Louisiane*, auquel nous donnons le nom de *rose-gorge*, parce qu'il est très-remarquable par ce caractère, ayant la gorge d'un beau rouge-rose, & parce qu'il diffère assez de toutes les autres espèces du même genre, pour qu'il doive être distingué par un nom particulier. M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau, & en a donné une assez bonne figure *(f)*; mais il ne dit rien de ses habitudes naturelles : nos habitans de la Louisiane pourroient nous en instruire.

(f) Brisson, *Ornithol. tome III, page* 247, *Pl. XII, fig.* 2.

VI.

LE GRIVELIN.

La seconde espèce de ces moyens gros-becs est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, *n.º* 309, *figure* 1, sous la dénomination de *gros-bec du Bresil*, auquel nous avons donné le nom de *grivelin*, parce qu'il a tout le dessous du corps tacheté, comme le sont les grives; c'est un oiseau très-joli & qui, ne ressemblant à aucun autre, mérite un nom particulier. Il paroît avoir beaucoup de rapport avec l'oiseau indiqué par Marcgrave *(g)*, & qui s'appelle au Bresil *guira-tirica*. Cependant, comme la courte description qu'en donne cet Auteur, ne convient pas parfaitement à notre grivelin, nous ne pouvons pas prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

Au reste, ces espèces de moyenne grandeur & les plus petites encore, desquelles nous allons faire mention, approchent

---

(g) Marcgrav. *Hist. Nat. Bras. page* 211. C'est le gros-bec du Bresil de Brisson, *tome III*, *page* 246.

beaucoup plus du moineau que du gros-bec, tant par la grandeur que par la forme du corps; mais nous avons cru devoir les laisser avec les gros-becs, parce que leur bec est comme celui de ces oiseaux, beaucoup plus large à la base que n'est celui des moineaux.

VII.

LE ROUGE-NOIR.

La troisième espèce de ces gros-becs de moyenne grandeur, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, *n.°* 309, *fig. 2*, sous le nom de *gros-bec de Cayenne*, & auquel nous donnons le nom de *rouge-noir*, parce qu'il a tout le corps rouge & la poitrine & le ventre noirs. Cet oiseau, qui nous est venu de Cayenne, n'a été indiqué par aucun Naturaliste, mais comme nous ne l'avons pas eu vivant, nous ne pouvons rien dire de ses habitudes naturelles : nos habitans de la Guiane pourront nous en instruire.

VIII.

LE FLAVERT.

La quatrième espèce de ces moyens gros-becs étrangers, eſt l'oiſeau repréſenté dans les planches enluminées, *n.º* 152, *fig.* 2, ſous la dénomination de *gros-bec de Cayenne*, auquel nous avons donné le nom de *flavert*, parce qu'il eſt jaune & vert; il diffère donc du précédent preſqu'autant qu'il eſt poſſible par les couleurs; cependant comme il eſt de la même groſſeur, de la même forme, tant de corps que de bec, & qu'il eſt auſſi du même climat, on doit le regarder comme étant d'une eſpèce très-voiſine du rouge-noir, ſi même ce n'eſt pas une ſimple variété d'âge ou de ſexe dans cette même eſpèce. M. Briſſon a le premier indiqué cet oiſeau *(h)*.

IX.

LA QUEUE EN ÉVENTAIL.

La cinquième espèce de ces gros-becs

(p) Briſſon, *Ornithol. tome III*, *page* 229, avec une figure, *Planche XI*, *fig.* 3.

étrangers, de moyenne groſſeur, eſt l'oiſeau repréſenté dans les planches enluminées, *n.°* 380, ſous cette dénomination de *queue en éventail de Virginie*; il nous eſt venu de cette partie de l'Amérique & n'a été indiqué par aucun Auteur avant nous. La figure ſupérieure dans notre planche, *n.°* 380, repréſente probablement le mâle, & la figure inférieure repréſente la femelle, parce qu'elle a les couleurs moins fortes. Nous avons vu ces deux oiſeaux vivans, mais n'ayant pu les conſerver, nous ne ſommes pas sûrs que ce ſoient en effet le mâle & la femelle, & ce pourroit être une variété de l'âge. Au reſte, ces oiſeaux ſont ſi remarquables par la forme de leur queue épanouie horizontalement, que ce caractère ſeul ſuffit pour ne les pas confondre avec les autres du même genre.

X.

LE PADDA OU *L'OISEAU DE RIZ.*

LA SIXIÈME ESPÈCE de ces moyens gros-becs étrangers, eſt l'oiſeau de la Chine,

Chine, décrit & dessiné par M. Edwards *(i)*, & qu'il nous indique sous ce nom de *padda* ou *oiseau de riz*, parce que l'on appelle en Chinois *padda* le riz qui est encore en gousse, & que c'est de ces gousses de riz dont il se nourrit. Cet Auteur a donné la figure de deux de ces oiseaux, & il suppose, avec toute apparence de raison, que celle de sa *planche* 41, représente le mâle, & celle de la *planche* 42 la femelle. Nous avons eu un mâle de cette espèce, qui est représenté dans nos planches enluminées, *n.°* 152, *fig.* 1. C'est un très-bel oiseau, car, indépendamment de l'agrément des couleurs, son plumage est si parfaitement arrangé, qu'une plume ne passe pas l'autre, & qu'elles paroissent duvetées, ou plutôt couvertes par-tout d'une espèce de fleur comme on voit sur les prunes, ce qui leur donne un reflet très-agréable. M. Edwards ajoute peu de chose à la description de cet oiseau, quoiqu'il l'ait vû vivant; il

---

(i) Edwards, *Hist. of Birds*, *Pl.* 41 & 42. C'est le gros-bec cendré de la Chine de Brisson, *tome III*, *page* 244.

dit ſeulement qu'il détruit beaucoup les plantations de riz; que les Voyageurs qui font le commerce des Indes orientales, l'appellent *moineau de Java* ou *moineau Indien*; que cela paroîtroit indiquer qu'il ſe trouve auſſi-bien dans les Indes qu'à la Chine, mais qu'il croit plutôt que dans le commerce qui ſe fait par les Européens entre la Chine & Java, on a apporté ſouvent ces beaux oiſeaux, & que c'eſt de-là qu'on les a nommés *moineau de Java*, *moineaux Indiens*; & enfin que ce qui prouve qu'ils ſont naturels aux pays de la Chine, c'eſt qu'on en trouve la figure ſur les papiers peints & ſur les étoffes Chinoiſes *(k)*.

Les eſpèces dont nous allons parler ſont encore plus petites que les précédentes, & par conſéquent diffèrent ſi fort de notre gros-bec par la groſſeur, qu'on auroit tort de les rapporter à ce genre, ſi la forme du bec, la figure du corps, & même l'ordre & la poſition des couleurs, n'indiquoient pas que ces oiſeaux, ſans être préciſément des gros-becs, appartiennent

(k) Edwards, *Hiſt. of Birds*, *Pl.* 41 & 42.

néanmoins plus à ce genre qu'à aucun autre.

X I.

LE TOUCNAM-COURVI.

Le premier de ces petites eſpèces de gros-becs étrangers, eſt le toucnam-courvi des Philippines, dont M. Briſſon a donné la deſcription *(l)* avec la figure du mâle, ſous le nom des *gros-bec des Philippines*, & dont nous avons fait repréſenter le mâle dans nos planches enluminées, *n.°* 135, *fig.* 2, ſous cette même dénomination, mais auquel nous conſervons ici le nom qu'il porte dans ſon pays, parce qu'il eſt d'une eſpèce différente de toutes les autres. La femelle eſt de la même groſſeur que le mâle, mais les couleurs ne ſont pas les mêmes, elle a la tête brune, ainſi que le deſſus du cou, tandis que le mâle l'a jaune, &c. M. Briſſon donne auſſi la deſcription & la figure du nid de ces oiſeaux *(m)*.

(l) Briſſon, *Ornithol. tome III*, *page* 232, *Pl. XII*, *fig.* 1, le mâle.

(m) Ces oiſeaux font leur nid d'une forme tout-

XII.

L'ORCHEF.

Le second de ces petits gros-becs étrangers, eſt l'oiſeau des Indes orientales, repréſenté dans les planches enluminées, *n.°* 393, *fig.* 2, ſous la dénomination de *gros bec des Indes*, & auquel nous donnons ici le nom d'*orchef*, parce qu'il a le deſſus de la tête d'un beau jaune, & qu'étant d'une eſpèce différente de toutes les autres, il lui faut un nom particulier. Cette eſpèce eſt nouvelle & n'a été préſentée par aucun Auteur avant nous.

à-fait ſingulière, il eſt compoſé de petites fibres de feuilles entrelacées les unes dans les autres & qui forment une eſpèce de petit ſac dont l'ouverture eſt placée à un des côtés; à cette ouverture, eſt adapté un long canal compoſé de même de fibres des feuilles, tourné vers le bas & dont l'ouverture eſt en deſſous, de ſorte que la vraie entrée du nid ne paroît point du tout. Ces nids ſont attachés par leur partie ſupérieure au bout des petites branches des arbres. Briſſon, *Ornithologie, tome III, pages* 234 & 235.

XIII.

LE GROS-BEC NONETTE.

La troisième de ces petites espèces, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, *n.°* 393, *fig.* 3, sous la dénomination de *gros-bec*, appelé *la Nonette*, & auquel nous avons donné ce nom, parce qu'il a une sorte de béguin noir sur la tête. C'est encore une espèce nouvelle, mais sur laquelle nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant pas même connoissance des pays où on la trouve. Cet oiseau nous a été vendu par un marchand Oiseleur qui n'a pu nous en informer.

XIV.

LE GRISALBIN.

La quatrième espèce de ces petits gros-becs étrangers, aussi nouvelle & aussi peu connue que les deux précédentes, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, *n.°* 393, *fig.* 1, sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, auquel nous donnons ici le nom de *grisalbin*,

parce qu'il a le cou blanc, auſſi-bien qu'une partie de la tête, & tout le reſte du corps gris; & comme l'eſpèce diffère de toutes les autres, elle doit avoir un nom particulier.

X V.

LE QUADRICOLOR.

Le cinquième de ces petits gros-becs étrangers, eſt l'oiſeau donné par Albin *(n)*, ſous le nom de *moineau de la Chine*, & enſuite par M. Briſſon *(o)*, ſous celui de *gros-bec de Java*, repréſenté dans nos planches enluminées, *n.°* 101, *fig.* 2, ſous cette même dénomination, *gros-bec de Java*, & auquel nous donnons ici le nom de *quadricolor*, qui ſuffira pour le

(n) Moineau de la Chine, Albin, *tome II, page* 34, avec une figure du mâle, *Pl.* 53.

(o) Le gros-bec de Java, Briſſon, *Ornithol. tome III, page* 237, avec une figure du mâle, *Pl. XIII, fig.* 1. La femelle, dit cet Auteur, diffère du mâle en ce qu'elle a les jambes d'un marron clair, & que la couleur de ſa queue n'eſt pas auſſi vive ni auſſi brillante. *Idem, pages* 238 & 239.

diſtinguer de tous les autres & qui lui convient très-bien, parce que c'eſt un bel oiſeau, peint de quatre couleurs vives également éclatantes; ayant la tête & le cou bleus, le dos, les ailes & le bout de la queue verts, une large bande rouge en forme de ſangle ſous le ventre & ſur le milieu de la queue; & enfin le reſte de la poitrine & du ventre d'un brun clair ou couleur de noiſette. Nous ne ſavons rien de ſes habitudes naturelles.

XVI.

LE JACOBIN

ET

LE DOMINO.

LA SIXIÈME ESPÈCE de ces petits gros-becs étrangers, eſt l'oiſeau connu des Curieux, ſous le nom de *Jacobin*, & auquel nous conſerverons ce nom diſtinctif & aſſez bien appliqué; nous l'avons fait repréſenter dans nos planches enluminées, *n.°* 139, *fig.* 3, ſous la dénomination de *gros bec de Java*, dit le *Jacobin*, & nous croyons que celui de la même planche enluminée, *fig.* 1, & qu'on nous

a donné ſous le nom de *gros-bec des Moluques*, eſt de la même eſpèce, & probablement la femelle du premier. Nous avons vu ces oiſeaux vivans & on les nourrit comme les ſerins. M. Edwards en a donné la deſcription & la figure ſous le nom de *gowry*, *planche XL*; & par la ſignification de ce mot, il préſume que l'oiſeau eſt des Indes & non pas de la Chine *(p)*. Nous euſſions adopté ce nom *gowry* qu'il porte dans ſon pays natal, ſi celui de *Jacobin* n'eût pas déjà prévalu par l'uſage. On voit dans notre même planche enluminée, *n.°* 139, *fig.* 2, & dans la planche, *n.°* 153, *fig.* 1, la repréſentation de deux autres oiſeaux que les Curieux appellent *Dominos*, & qu'ils diſtinguent des Jacobins ; ils en diffèrent en effet en ce qu'ils ſont plus petits, mais on doit les conſidérer comme variétés dans la même eſpèce. Les mâles ſont probablement ceux qui ont le ventre tacheté,

(p) On l'appelle oiſeau *coury*, parce que ſon prix ordinaire ne paſſe pas un *coury*, c'eſt-à-dire, la valeur d'une de ces petites coquilles qui ſervent comme monnoie dans les Indes ; or cette monnoie n'a point cours à la Chine.

& les femelles sont d'un gris-blanc uniforme. On peut voir la description de ces Oiseaux dans l'ouvrage de M. Brisson, depuis la *page* 239 jusqu'à la *page* 244; mais il n'y a pas un mot de leurs habitudes naturelles.

XVII.

LE BAGLAFECHT.

C'EST un oiseau d'Abyssinie qui a beaucoup de rapport avec le toucnam-courvi; seulement il en diffère par quelques nuances, ou par quelque distribution de couleurs. La tache noire, qui est des deux côtés de la tête, s'élève dans le baglafecht jusqu'au dessus des yeux : la marbrure jaune & brune de la partie supérieure du corps est moins marquée, & les grandes couvertures des ailes, ainsi que les pennes de ces mêmes ailes & celles de la queue, sont d'un brun verdâtre bordées de jaune. Cet oiseau a l'iris jaunâtre, & ses ailes, dans leur état de repos, vont à peu-près au milieu de la queue.

Le baglafecht se rapproche encore du toucnam-courvi par les précautions industrieuses qu'il prend pour garantir ses œufs

de la pluie & de tout autre danger, mais il donne à son nid une forme différente; il le roule en spirale à peu-près comme un nautile, il le suspend comme le toucnam-courvi à l'extrémité d'une petite branche, presque toujours au-dessus d'une eau dormante, & son ouverture est constamment tournée du côté de l'est, c'est-à-dire, du côté opposé à la pluie. De cette manière le nid est non-seulement fortifié avec intelligence contre l'humidité, mais il est encore défendu contre les différentes espèces d'animaux qui cherchent les œufs du baglafecht pour s'en nourrir.

XVIII.

GROS-BEC D'ABYSSINIE.

Je rapporte encore aux gros-becs cet oiseau d'Abyssinie qui leur ressemble par le trait caractéristique, je veux dire par la grosseur de son bec, comme aussi par la grosseur totale de son corps. Il a l'iris rouge, le bec noir, ainsi que le dessus & les côtés de la tête, la gorge & la poitrine; le reste du dessous du corps, les jambes & la partie supérieure du corps

d'un jaune clair, mais qui prend une teinte de brun à l'endroit où il s'approche du noir de la partie antérieure, comme si dans ces endroits ces deux couleurs se fondoient en une seule; les plumes scapulaires sont noirâtres, les couvertures des ailes brunes bordées de gris, les pennes des ailes & de la queue brunes bordées de jaune & les pieds d'un gris rougeâtre.

Ce que l'histoire du gros-bec d'Abyssinie offre de plus singulier, c'est la construction de son nid & l'espèce de prévoyance qu'elle suppose dans cet oiseau; & qui lui est commune avec le toucnam-courvi & le baglafecht. La forme de ce nid est à peu-près pyramidale, & l'oiseau a l'attention de le suspendre toujours au-dessus de l'eau à l'extrêmité d'une petite branche: l'ouverture est sur l'une des faces de la pyramide, ordinairement tournée à l'est: la cavité de cette pyramide est séparée en deux par une cloison, ce qui forme, pour ainsi dire, deux chambres, la première où est l'entrée du nid, est une espèce de vestibule où l'oiseau s'introduit d'abord, ensuite il grimpe le long de la cloison intermédiaire, puis il redescend jusqu'au

fond de la seconde chambre où sont les œufs. Par l'artifice assez compliqué de cette construction, les œufs sont à couvert de la pluie de quelque côté que souffle le vent, & il faut remarquer qu'en Abyssinie la saison des pluies dure six mois; car c'est une observation générale que les inconvéniens exaltent l'industrie, à moins qu'étant excessifs ils ne la rendent inutile & ne l'étouffent entièrement. Ici il y avoit à se garantir non-seulement de la pluie, mais des singes, des écureils, des serpens, &c. L'oiseau semble avoir prévu tous ces dangers, & par des précautions raisonnées les avoir écartées de sa géniture. Cette espèce est nouvelle, & nous devons tout ce que nous en avons dit à M. le Chevalier Bruce.

XIX.

LE GUIFSO BALITO (q).

Il n'est point d'espèce Européenne avec laquelle cet oiseau étranger ait plus

(q) Le nom entier de cet oiseau, tel qu'il se trouve sur les figures de M. le Chevalier Bruce, est *guifso batito dimmo-won jerck.*

de rapport avec celle de nos gros-becs : comme eux, il fuit les lieux habités & vit retiré dans les bois ſolitaires ; comme eux, il eſt auſſi peu ſenſible aux plaiſirs de l'amour, puiſqu'il ne connoît pas le plaiſir de chanter ; comme eux enfin il ne ſe fait guère entendre que par les coups de bec réitérés dont il perce les noyaux pour en tirer l'amande ; mais il diffère des gros-becs par deux traits aſſez marqués ; premièrement ſon bec eſt dentelé ſur les bords ; en ſecond lieu, ſes pieds n'ont que trois doigts, deux en avant & un en arrière, diſpoſition remarquable & qui n'a lieu que dans un petit nombre d'eſpèces. Ces deux traits de diſſemblance m'ont paru aſſez déciſifs pour que je duſſe diſtinguer cet oiſeau par un nom particulier, & je lui ai conſervé celui ſous lequel il eſt connu dans ſon pays natal.

La tête, la gorge & le devant du cou ſont d'un brun rouge qui ſe prolonge en une bande aſſez étroite ſous le corps juſqu'aux couvertures inférieures de la queue ; il a tout le reſte du deſſous du corps, la partie ſupérieure du cou, le dos & la queue noirs, les couvertures ſupérieures

des ailes brunes bordées de verdâtre & les pieds d'un rouge très-obſcur. Les ailes dans leur ſituation de repos ne vont qu'au milieu de la longueur de la queue.

X X.

GROS-BEC TACHETÉ
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

L'OISEAU que nous avons fait repréſenter ſous ce nom dans nos planches enluminées, *n.°* 659, *fig.* 1, quoique différent de nos gros-becs d'Europe par les couleurs & la diſtribution des taches, nous paroît néanmoins aſſez voiſin de cette eſpèce pour qu'on puiſſe le regarder comme une variété produite par le climat, & par cette raiſon nous ne lui donnons pas un nom particulier. D'ailleurs M. Sonnerat nous a aſſuré très-poſitivement que cet oiſeau eſt le même que celui de l'article I.er repréſenté dans la *planche* 101, *fig.* 1; & il obſerve que ce qui fait paroître ces oiſeaux différens les uns des autres, c'eſt qu'ils changent de couleurs tous les ans.



LE CARDINAL HUPPE.

pag. 302.

XXI.

LE GRIVELIN A CRAVATE.

L'OISEAU que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, *n.°* 659, *fig.* 2, sous la dénomination de gros-bec d'Angola, parce qu'il nous est venu de cette province de l'Afrique, nous paroît approcher de l'espèce du grivelin; & comme il a tout le cou & le dessous de la gorge revêtus & environnés d'une espèce de cravate blonde qui même s'étend jusqu'au-dessus du bec, nous avons cru pouvoir lui donner le nom de grivelin à cravate. Nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles.



LE MOINEAU (a).

AUTANT l'espèce du moineau est abondante en individus, autant le genre de ces oiseaux paroît d'abord nombreux en espèces. Un de nos Nomenclateurs en

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 6, fig. 1; & n.° 55, fig. 1.

(a) Le moineau-franc. En Grec, Τρωγλιτὴς, La plupart des Interprètes & des Naturalistes ont dit que cet oiseau s'appeloit en Grec, Στρουτὸς, mais ce mot *Stroutos*, est le nom générique, & le nom *Troglites*, est celui de notre moineau domestique. En Latin, *Paster domesticus*; en Italien, *Passera* ou *Passera casaringo*; en Espagnol, *Pardal*; en Allemand, *Huss-spar*, *Haus-sperling*; en Suédois, *Taetling*, *Grawparf*; en Anglois, *House-sparrow*; en Gallois, *Aderyn y to*; en Polonois, *Wrobel domowy*; en Provence, *Passeron*; en Saintonge, *Passière*; en Guyenne, *Passerat*; en Languedoc, *Parat*; en Picardie, *Pierrot* ou *Moinet*; à Paris, *Pierrot*; à Nantes, *Paisse* ou *Paissorelle*; en Normandie, *Grospillery* ou *Guilleri*; anciennement, *Moinet*. Le tout selon M. Salerne (*page* 264). — *Moineau de ville*, Belon, *Histoire des Oiseaux*, page 361.... *Moineau*, *Moucet*, *Moisson*, *Paisse*, *Passereau*, *Passerat*, *Idem*, portraits d'oiseaux, *page* 92, *b*. — *Passera nostrale*, Olina, *page* 42, avec une figure. — *Moineau*,

compte jusqu'à soixante-sept espèces différentes & neuf variétés, ce qui fait en tout soixante & seize oiseaux *(b)*, dont il compose ou plutôt charge bien gratuitement ce genre, dans lequel on est étonné de trouver les linottes, les pinçons, les serins, les verdiers, les bengalis, les sénégalis, les mayas, les cardinaux, les veuves, & quantité d'autres oiseaux étrangers qu'on ne doit point appeler moineaux, & qui demandent chacun un nom particulier. Pour nous reconnoître au milieu de cette troupe confuse, nous écarterons d'abord de notre moineau qui nous est bien connu, tous les oiseaux que nous venons de nommer & qui nous sont de même assez connus pour assurer qu'ils ne sont pas des moineaux. Suivant donc ici notre plan général, nous ferons une espèce principale de chacun de ces oiseaux de notre climat, à laquelle nous rapporterons les espèces étrangères qui nous

---

Albin, *tome I, page* 54, avec une figure, *Pl.* 62. — *Passer domesticus*, Frisch, *Pl.* 8, avec de bonnes figures coloriées du mâle & de la femelle.

(b) Brisson, *Ornithol. tome III, depuis la page* 72 *jusqu'à* 218.

paroîtront en différer moins que de toutes les autres espèces ; ainsi, nous ferons un article pour le moineau, un autre pour la linotte, un troisième pour le pinçon, un quatrième pour le serin, un cinquième pour le verdier, &c.

Nous séparerons encore du moineau, proprement dit, deux autres oiseaux qui en sont encore plus voisins qu'aucuns des précédens, qui sont également de notre climat, & dont l'un porte le nom de *moineau de campagne*, & l'autre *moineau de bois.* Nous leur donnerons ou plutôt nous leur conserverons les noms de *friquet* & de *soulcie*, qui sont leurs anciens & vrais noms, parce qu'en effet ce ne sont pas des francs moineaux & qu'ils en diffèrent par la forme & par les mœurs. Nous ferons donc encore un article particulier pour chacun de ces deux oiseaux. C'est-là le seul moyen d'éviter la confusion des idées ; car toutes les fois que dans une méthode l'on nous présente, comme ici, soixante ou quatre-vingts espèces sous le même genre & sous une dénomination commune, il n'en faut pas davantage pour juger non-seulement de la très-grande

imperfection de cette méthode, mais encore de ſon mauvais effet, puiſqu'elle confond les choſes au lieu de les démêler, & que bien loin de porter la lumière ſur les objets, elle raſſemble à l'entour des nuages & des ténèbres.

Notre moineau eſt aſſez connu de tout le monde pour n'avoir pas beſoin de deſcription, cependant nous l'avons fait repréſenter dans les planches enluminées, *n.*[os] 6 & 55, pour faire voir les différences de l'âge. Le *n.*° 6, *fig.* 1, repréſente le moineau adulte qui a ſubi ſes mues, & le *n.*° 55, *fig.* 1, le jeune moineau avant ſa première mue. Ce changement de couleur dans le plumage & dans les coins de l'ouverture du bec, eſt général & conſtant, mais il y a dans cette même eſpèce des variétés particulières & accidentelles; car on trouve quelquefois des moineaux blancs, d'autres variés de brun & de blancs, d'autres preſque tout noirs *(c)*,

(c) Il ſe trouve en Lorraine des moineaux noirs, mais ce ſont certainement des moineaux ordinaires, leſquels ſe tenant habituellement dans les halles des verreries qui ſont répandues en grand nombre au pied des montagnes, s'y ſont enfumés; M. le

& d'autres jaunes *(d)*. Les femelles ne diffèrent des mâles qu'en ce qu'elles sont un peu plus petites & que leurs couleurs sont plus foibles.

Indépendamment de ces premières variétés, dont les unes sont générales & les autres particulières, & qui se trouvent toutes dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés qui semblent prouver que l'espèce est répandue du nord au midi dans notre continent depuis la Suède *(e)* jusqu'en Égypte *(f)*, au Sénégal, &c. nous ferons mention de ces variétés à l'article des oiseaux étrangers qui ont rapport à notre moineau.

Mais dans quelque contrée qu'il habite, on ne le trouve jamais dans les lieux

Docteur Lottinger se trouvant dans une de ces verreries, vit une troupe de moineaux ordinaires parmi lesquels il y en avoit de plus ou moins noirs; un Ancien du lieu lui dit qu'ils le devenoient quelquefois dans les halles de cette verrerie au point d'être tout-à-fait méconnoissables.

(d) Aldrovande, *Avi. tome II, page* 556 & 557.

(e) Linnæus, *Fauna Suecica*, n.° 212.

(f) Prosper Alpin, *Ægypti, tome I, page* 197.

déſerts ni même dans ceux qui ſont éloignés du ſéjour de l'homme; les moineaux ſont comme les rats attachés à nos habitations; ils ne ſe plaiſent ni dans les bois ni dans les vaſtes campagnes: on a même remarqué qu'il y en a plus dans les villes que dans les villages, & qu'on n'en voit point dans les hameaux & dans les fermes qui ſont au milieu des forêts; ils ſuivent la ſociété pour vivre à ſes dépens; comme ils ſont pareſſeux & gourmands, c'eſt ſur des proviſions toutes faites, c'eſt-à-dire, ſur le bien d'autrui qu'ils prennent leur ſubſiſtance; nos granges & nos greniers, nos baſſe-cours, nos colombiers, tous les lieux, en un mot, où nous raſſemblons ou diſtribuons des grains, ſont les lieux qu'ils fréquentent de préférence; & comme ils ſont auſſi voraces que nombreux, ils ne laiſſent pas de faire plus de tort que leur eſpèce ne vaut, car leur plume ne ſert à rien, leur chair n'eſt pas bonne à manger, leur voix bleſſe l'oreille, leur familiarité eſt incommode, leur pétulance groſſière eſt à charge; ce ſont de ces gens que l'on trouve par-tout & dont on n'a que faire, ſi propres à

donner de l'humeur que dans certains endroits on les a frappés de proscription en mettant à prix leur vie *(g)*.

Et ce qui les rendra éternellement incommodes, c'est non-seulement leur très-nombreuse multiplication, mais encore leur défiance, leur finesse, leurs ruses & leur opiniâtreté à ne pas désemparer les lieux qui leur conviennent; ils sont fins, peu craintifs, difficiles à tromper; ils reconnoissent aisément les piéges qu'on leur tend, ils impatientent ceux qui veulent se donner la peine de les prendre; il faut pour cela tendre un filet d'avance & attendre plusieurs heures, souvent en vain; & il n'y a guère que dans les saisons de disette & dans les temps de neige où cette chasse puisse avoir du succès, ce qui néanmoins ne peut faire une diminution sensible sur une espèce qui se multiplie trois fois par an; leur nid est composé de foin au dehors & de plumes

---

(g) En Allemagne, dans beaucoup de villages, on oblige les Paysans à apporter chaque année un certain nombre de têtes de moineau. Frisch, *tome I, article* 7.

en dedans ; ſi vous le détruiſez, en vingt-quatre heures ils en font un autre ; ſi vous jetez leurs œufs, qui ſont communément au nombre de cinq ou ſix & ſouvent davantage *(h)*, huit ou dix jours après ils en pondent de nouveaux ; ſi vous les tirez ſur les arbres ou ſur les toits, ils ne s'en récèlent que mieux dans vos greniers ; il faut à peu-près vingt livres de blé par an pour nourrir une couple de moineaux, des perſonnes qui en avoient gardé dans des cages m'en ont aſſuré ; que l'on juge par leur nombre de la déprédation que ces oiſeaux font de nos grains, car quoiqu'ils nourriſſent leurs petits d'inſectes dans le premier âge, & qu'ils en mangent eux-mêmes en aſſez grande quantité, leur principale nourriture eſt notre meilleur grain ; ils ſuivent le Laboureur dans le temps des ſemailles, les Moiſſonneurs pendant celui de la récolte, les Batteurs dans les granges, la Fermière lorſqu'elle jette le grain à ſes volailles, ils le cherchent dans les colombiers & juſque dans le jabot

(h) Olina dit, qu'ils font juſqu'à huit œufs, & jamais moins de quatre.

des jeunes pigeons qu'ils percent pour l'en tirer, ils mangent auſſi les mouches à miel & détruiſent ainſi de préférence les ſeuls inſectes qui nous ſoient utiles; enfin ils ſont ſi mal-faiſans, ſi incommodes, qu'il ſeroit à deſirer qu'on trouvât quelque moyen de les détruire. On m'avoit aſſuré qu'en faiſant fumer du ſoufre ſous les arbres où ils ſe raſſemblent en certaines ſaiſons & s'endorment le ſoir, cette fumée les ſuffoqueroit & les feroit tomber; j'en ai fait l'épreuve ſans ſuccès, & cependant je l'avois faite avec précaution & même avec intérêt, parce que l'on ne pouvoit leur faire quitter le voiſinage de mes volières, & que je m'étois aperçu que non-ſeulement ils troubloient le chant de mes oiſeaux par leur vilaine voix, mais que même à force de répéter leur déſagréable *tui, tui*, ils altéroient le chant des ſerins, des tarins, des linottes, &c. Je fis donc mettre ſur un mur couvert par de grands maronniers d'Inde dans leſquels les moineaux s'aſſembloient le ſoir en très-grand nombre; je fis mettre, dis-je, pluſieurs terrines remplies de ſoufre mêlé d'un peu de charbon & de réſine, ces

matières,

matières, en s'enflammant, produisirent une épaisse fumée qui ne fit d'autre effet que d'éveiller les moineaux; à mesure que la fumée les gagnoit, ils s'élevoient au haut des arbres, & enfin ils en désemparèrent pour gagner les toits voisins, mais aucun ne tomba; je remarquai seulement qu'il se passa trois jours sans qu'ils se rassemblassent en nombre sur ces arbres enfumés, mais ensuite ils reprirent leur première habitude.

Comme ces oiseaux sont robustes, on les élève facilement dans des cages, ils vivent plusieurs années, sur-tout s'ils y sont sans femelles; car on prétend que l'usage immodéré qu'ils en font, abrège beaucoup leur vie *(i)*. Lorsqu'ils sont pris jeunes, ils ont assez de docilité pour obéir à la voix, s'instruire & retenir quelque chose du chant des oiseaux auprès

---

(i) Sunt qui passerum mares anno diutius durare non posse arbitrantur, argumento quòd veris initio, nullè mentum habere nigrum, spectantur, sed postea, tanquam nullus anni superioris servetur; fœminas verò hoc in genere esse vivaciores volunt, capi enim has cum novellis, cognoscique labrorum callo asseverant. Arist. *Hist. Anim.* lib. X, cap. VII.

desquels on les met; naturellement familiers, ils le deviennent encore davantage dans la captivité : cependant ce naturel familier ne les porte pas à vivre ensemble dans l'état de liberté; ils sont assez solitaires & c'est peut-être là l'origine de leur nom *(k)*. Comme ils ne quittent jamais notre climat, & qu'ils sont toujours autour de nos maisons, il est aisé de les observer & de reconnoître qu'ils vont ordinairemeut seuls ou par couple; il y a cependant deux temps dans l'année où ils se rassemblent non pas pour voler en troupe, mais pour se réunir & piailler tous ensemble, l'automne sur les saules le long des rivières, & le printemps sur les épicéas & autres arbres verts; c'est le soir qu'ils s'assemblent, & dans la bonne saison ils passent la nuit sur les arbres, mais en hiver ils sont souvent seuls ou avec leurs femelles dans un trou de muraille où sont les tuiles de nos toits, & ce n'est que quand le froid est très-violent qu'on en trouve quelquefois cinq ou six dans le même gîte où probablement ils ne se mettent ensemble que pour se tenir chaud.

(k) *Monos*, Moine, Moineau.

Les mâles ſe battent à outrance pour avoir des femelles, & le combat eſt ſi violent, qu'ils tombent ſouvent à terre. Il y a peu d'oiſeaux ſi ardents, ſi puiſſans en amour. On en a vu ſe joindre juſqu'à vingt fois de ſuite, toujours avec le même empreſſement, les mêmes trépidations, les mêmes expreſſions de plaiſir, & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que la femelle paroît s'impatienter la première d'un jeu qui doit moins la fatiguer que le mâle, mais qui peut lui plaire auſſi beaucoup moins, parce qu'il n'y a nul préliminaire, nulles careſſes, nul aſſortiment à la choſe; beaucoup de pétulance ſans tendreſſe, toujours des mouvemens précipités qui n'indiquent que le beſoin pour ſoi-même; comparez les amours du pigeon à celles du moineau, vous y verrez preſque toutes les nuances du phyſique au moral.

Ces oiſeaux nichent ordinairement ſous les tuiles, dans les cheneaux, dans les trous de muraille, ou dans les pots qu'on leur offre, & ſouvent auſſi dans les puits & ſur les tablettes des fenêtres, dont les vitrages ſont défendus par des perſiennes à claire-voie; néanmoins il y en a

quelques-uns qui font leur nid ſous les arbres; l'on m'a apporté de ces nids de moineaux pris ſur de grands noyers & ſur des ſaules très-élevés; ils les placent au ſommet de ces arbres & les conſtruiſent avec les mêmes matériaux, c'eſt-à-dire, avec du foin en dehors & de la plume en dedans, mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'ils y ajoutent une eſpèce de calotte par-deſſus qui couvre le nid, en ſorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer, & ils laiſſent une ouverture pour entrer au-deſſous de cette calotte, tandis que quand ils établiſſent leur nid dans des trous ou dans des lieux couverts, ils ſe diſpenſent avec raiſon de faire cette calotte qui devient inutile puiſqu'il eſt à couvert. L'inſtinct ſe manifeſte donc ici par un ſentiment preſque raiſonné & qui ſuppoſe au moins la comparaiſon de deux petites idées. Il ſe trouve auſſi des moineaux plus pareſſeux, mais en même temps plus hardis que les autres qui ne ſe donnent pas la peine de conſtruire un nid & qui chaſſent du leur les hirondelles à cul-blanc; quelquefois ils battent les pigeons, les font ſortir de leur boulin & s'y établiſſent à

leur place ; il y a, comme l'on voit, dans ce petit peuple diverſité de mœurs & par conſéquent un inſtinct plus varié, plus perfectionné que dans la plupart des autres oiſeaux, & cela vient ſans doute de ce qu'ils fréquentent la ſociété ; ils ſont à demi-domeſtiques ſans être aſſujettis ni moins indépendans ; ils en tirent tout ce qui leur convient ſans y rien mettre du leur, & ils y acquièrent cette fineſſe, cette circonſpection, cette perfection d'inſtinct qui ſe marque par la variété de leurs habitudes relatives aux ſituations, aux temps & aux autres circonſtances.



OISEAUX ÉTRANGERS,

Qui ont rapport au MOINEAU.

I.

L'OISEAU représenté dans nos planches enluminées, *n.°* 223, *fig.* 1, sous la dénomination du *Moineau du Sénégal*, & auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que notre moineau d'Europe, dont il ne diffère que par la couleur du bec, le sommet de la tête & les parties inférieures du corps qu'il a rougeâtres, tandis que dans le moineau d'Europe, le bec est brun, le sommet de la tête & les parties inférieures du corps sont grises, mais comme la grandeur, la forme, la position du corps, du bec, de la queue, des pieds, tout le reste en un mot nous a paru semblable, nous ne pouvons guère douter de l'identité de l'espèce de cet oiseau du Sénégal avec notre moineau d'Europe, & nous regardons la différence

de couleur comme une variété produite par l'influence du climat.

L'oiſeau dont le mâle & la femelle ſont repréſentés, *fig.* 1 & 2, dans nos planches enluminées, *n.°* 665, ne nous paroît être qu'une variété de celui-ci.

I I.

Il en est de même de l'oiſeau repréſenté dans les planches enluminées, *n.°* 183, *fig.* 2, ſous la dénomination de *moineau à bec rouge du Sénégal*, & auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il ne nous paroît être qu'une variété peut-être d'âge ou de ſexe du précédent d'autant qu'il eſt du même climat; ainſi, ces deux oiſeaux d'Afrique doivent être regardés comme de ſimples variétés dans l'eſpèce du moineau d'Europe.

I I I.

LE PÈRE NOIR.

Voici maintenant des oiſeaux étrangers dont l'eſpèce, quoique voiſine de celle de notre moineau, nous paroît

néanmoins en différer assez pour leur donner des noms particuliers. Par exemple, l'oiseau d'Amérique auquel les Habitans de nos isles ont donné le nom de *Père noir* que nous lui conservons, n'est pas précisément un moineau. Cet oiseau est représenté dans nos planches enluminées, *n.°* 301, *fig.* 1, il paroît qu'on le trouve non-seulement dans nos isles, mais aussi dans la terre ferme du continent méridional de l'Amérique, comme au Mexique; car il a été indiqué par Fernandez, sous le nom Mexiquain *Yohual tototl (a)*, & donné par Hans Sloane comme oiseau de la Jamaïque *(b)*. Nous présumons aussi que les trois oiseaux représentés dans nos planches enluminées, *n.°* 224, pourroient bien n'être que des variétés de celui-ci; la seule chose qui s'oppose à cette présomption, c'est qu'ils se trouvent dans des climats très-éloignés les uns des autres; ils ont été nommés au bas de nos planches

(*a*) *Yohual tototl.* Fernandez, *Hist. Nov. Hisp.* page 49.

(*b*) *Passer niger punctis croceis notatus.* Sloane, *Jamaïc.* page 311.

I. Moineau de *Macao* ; II. Moineau de *Java* ; III. Moineau de *Cayenne* ; néanmoins ils ne nous paroiſſent faire que le même oiſeau, & n'être que des variétés de l'eſpèce du père noir ; car, quoique ces noms de climat aient été donnés par les Voyageurs qui ont apporté ces oiſeaux en France, je ne ſais s'ils méritent toute confiance. D'ailleurs il ſe pourroit auſſi que cette eſpèce d'oiſeau noir, ſe trouvât également dans les climats chauds des deux continens.

Indépendamment de ces trois oiſeaux qu'on peut rapporter à l'eſpèce du père noir, il y en a encore d'autres qui ne nous paroiſſent être auſſi que des variétés de cette même eſpèce. L'oiſeau que nous avons fait repréſenter dans nos planches, *n.°* 291, *fig.* 1 le mâle, & *fig* 2 la femelle, ſous le nom de *moineau de Breſil*, reſſemble ſi fort au père noir, qu'on ne peut guère douter qu'il ne ſoit de ſon eſpèce ; à la vérité, cette reſſemblance preſque parfaite, ne ſe trouve que dans le mâle, les couleurs de la femelle ſont fort différentes, mais cela même nous apprend combien peu l'on doit compter ſur la différence des

couleurs pour constituer celle des espèces.

Enfin, il y a encore une espèce voisine de notre moineau & qu'on ne pourroit se dispenser de rapporter immédiatement à celle du père noir, s'il n'y avoit pas une grande différence dans la longueur de la queue; c'est l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, *n.° 183*, *fig. 1*, sous la dénomination de *moineau du royaume de Juda*. Nous l'appellerons *père noir à longue queue*, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que le père noir, & n'en différer que par sa queue qui est plus longue & composée de plumes de grandeur inégale *(c)*. Si les noms des climats nous ont été fidèlement transmis, on voit que l'espèce du père noir, se trouve aux isles Antilles, à la Jamaïque, au Mexique,

(c) M. le Chevalier Bruce, après avoir attentivement examiné cet oiseau, l'a reconnu pour être le même que le mascalouf d'Abyssinie. On l'y nomme aussi *Oiseau de la Croix*, parce qu'il arrive ordinairement le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix dans cette contrée où il annonce la fin des pluies. M. Bruce ajoute qu'on voit aux sources du Nil, dans le même temps de la cessation des pluies un oiseau, qui ressemble en tout au mascalouf, excepté par la queue qu'il a beaucoup plus courte.

à Cayenne, au Bresil, au royaume de Juda, ensuite en Abyssinie, à Java & jusqu'à Macao, c'est-à-dire dans toutes les contrées méridionales de l'ancien & du nouveau continent.

I V.

LE DATTIER

OU

MOINEAU DE DATTE.

M. Shaw a parlé de cet oiseau dans ses Voyages, sous le nom de *Moineau de Capsa*, & M. le Chevalier Bruce m'en a fait voir le portrait en miniature d'après lequel j'ai fait la description suivante.

Le moineau de datte a le bec court, épais à sa base & accompagné de quelques moustaches près des angles de son ouverture, la pièce supérieure noire, l'inférieure jaunâtre ainsi que les pieds, les ongles noirs, la partie antérieure de la tête & la gorge blanche, le reste de la tête, le cou, le dessus du corps & même le dessous d'un gris plus ou moins rougeâtre; mais

la teinte est plus forte sur la poitrine *(d)* & les petites couvertures supérieures des ailes, les pennes des ailes & de la queue sont noires ; la queue est un tant soit peu fourchue, assez longue & dépasse l'extrémité des ailes repliées des deux tiers de sa longueur.

Cet oiseau vole en troupe, il est familier & vient chercher les grains jusqu'aux portes des granges. Il est aussi commun dans la partie de la Barbarie, située au sud du royaume de Tunis, que les moineaux le sont en France, mais il chante beaucoup mieux, s'il est vrai, comme l'avance M. Shaw, que son ramage soit préférable à celui des serins & des Rossignols *(e)*. C'est dommage qu'il soit trop délicat pour être transporté loin de son pays natal ; du moins toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour nous l'amener vivant ont été infructueuses.

(d) M. Shaw parle de quelques reflets qu'il a apperçus sur la poitrine. *Travels, page* 253.

(e) J'aurois été tenté, à cause du joli ramage de cet oiseau, de le ranger avec les serins ; mais M. le Chevalier Bruce qui l'a beaucoup vu, & à qui j'ai fait part de mon idée, a persisté dans l'opinion où il étoit qu'on devoit le rapporter aux moineaux.

* LE FRIQUET (a).

CET OISEAU est certainement d'une eſpèce différente de celle du moineau, & par conſéquent ne doit pas en porter le nom. Quoiqu'habitans du même climat & des mêmes terres, ils ne ſe mêlent point enſemble, & la plupart de leurs

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 267, fig. 1.

(a) Friquet, Belon, *Hiſtoire des Oiſeaux*, page 363.... — Moineau à tête rouge, Albin, *tome III, page* 28, avec une figure, *Planche* 65... Moineau de montagne *, *idem, ib. Pl.* 66. — *Paſſer ſilveſtris*, Friſch, *Planche* 7, avec une bonne figure coloriée. — Le moineau de campagne ou le Friquet, Briſſon, *tome III, page* 82...... Le Moineau à collier, *idem, ibid. page* 85...... Le Moineau de montagne, *idem, ibid. page* 79. — Selon Salerne, le Friquet s'appelle en Guienne, un *Tchouet*; en Provence, *Paſſeron de muraille*; en Saintonge, *Paciſſiere folle*; ailleurs, *Paſſereau* ou *Paſſeteau*; en Anjou, *Paiſſe de ſaule*; à Nantes, le *Saulet*; à Orléans, *Petrat* ou *Petra*; en Allemand, *Baumſperling*; en Polonois, *Ir*.

* *Nota*. La figure, *pl.* 65, repréſente le mâle, & la figure, *pl.* 66, nous paroît repréſenter ou la femelle ou une variété & non pas une eſpèce différente.

habitudes naturelles font toutes différentes. Le moineau ne quitte pas nos maifons, se pose fur nos murailles & fur nos toits, y niche & s'y nourrit. Le friquet ne s'en approche guère, se tient à la campagne, fréquente les bords des chemins, se pose fur les arbuftes & les plantes baffes, & établit fon nid dans des crevaffes, dans des trous à peu de diftance de terre: on prétend qu'il niche auffi dans les bois & dans les creux d'arbres; cependant je n'en ai jamais vu dans les bois qu'en paffant; ce font les campagnes ouvertes & les plaines qu'ils habitent de préférence. Le moineau a le vol pefant & toujours affez court; il ne peut auffi marcher qu'en fautillant affez lentement & de mauvaife grâce, au lieu que le friquet fe tourne plus leftement & marche mieux. L'efpèce en eft beaucoup moins nombreufe que celle du moineau, & il y a toute apparence que leur ponte, qui n'eft que de quatre ou cinq œufs, ne fe répète pas & fe borne à une feule couvée, car les friquets fe raffemblent en grande troupe dès la fin de l'été & demeurent enfemble pendant tout l'hiver; il eft aifé, dans cette

ſaiſon, d'en prendre un grand nombre ſur les buiſſons où ils gîtent.

Cet oiſeau, lorſqu'il eſt poſé, ne ceſſe de ſe remuer, de ſe tourner, de *frétiller* de hauſſer & baiſſer ſa queue, & c'eſt de tous ſes mouvemens qu'il fait d'aſſez bonne grâce, que lui eſt venu le nom de *friquet*; quoique moins hardi que le moineau, il ne fuit pas l'homme, ſouvent même il accompagne les voyageurs & les ſuit ſans crainte, il vole en tournant & toujours aſſez bas, car on ne le voit point ſe percher ſur de grands arbres, & ceux qui lui ont donné le nom de moineau de noyer, ont confondu le friquet avec la ſoulcie, qui ſe tient en effet ſur les arbres élevés & particulièrement ſur les noyers.

Cette eſpèce eſt ſujette à varier; pluſieurs Naturaliſtes ont donné le moineau de *montagne (b)*, le moineau *à collier (c)*

(b) En Allemand, *Ringel-ſpatz*, *Ringel-ſperling*, *Feld-ſperling*, *Wald ſperling*; en Polonois, *Wrobel-leſmf*, *Wrobel polny*, *Mazurek.*

(c) En Allemand, *Berg-ſperling*, *Wald ſperling*; en Anglois, *Mountaîn ſparrow*, *Whire-cap*; en Gallois, *Golfan y mynydd*; en Polonois, *Wrobel gorny*, en Catalan, *Pardal royner; en Grec*, Στρουθὸς ἄγριος.

& le moineau *fou* des Italiens ; comme des eſpèces différentes de celle du friquet : cependant le moineau fou & le friquet, ſont abſolument le même oiſeau, & les deux autres eſpèces n'en ſont que de très-légères variétés ; après avoir comparé les deſcriptions, les figures & les oiſeaux en nature, il nous a paru que tous quatre n'étoient dans le fond que le même oiſeau ; & que ces quatre eſpèces nominales doivent ſe réduire à une ſeule eſpèce réelle, qui eſt celle du friquet *(d)*.

La preuve que le *paſſera mattugia* ou moineau fou des Italiens *(e)*, eſt le friquet même, ou tout au plus une ſimple variété de cette eſpèce dont il ne diffère que par la diſtribution des couleurs ; c'eſt que Olina *(f)* qui en donne la deſcription &

(d) Nota. Le moineau de montagne & le moineau à collier, ſont le même oiſeau, & ils ne diffèrent du friquet que par un collier blanc ou blanchâtre qu'ils portent au haut du cou.

(e) Paſſera Mattugia. Olina, *page* 46, avec une figure. — *Paſſer ſtultus Bononienſium.* Aldrov. *Avi, tome II, page* 563.

(f) Paſſera montanina. Olina, *page* 48, avec figure.

la figure, dit poſitivement qu'on l'a nommé *paſſera mattugia*, moineau fou, parce qu'il ne peut reſter un ſeul moment ſans remuer (*g*), & c'eſt à ce même mouvement continuel qu'on doit, comme je l'ai dit, attribuer l'origine de ſon nom François. Ne ſeroit-il pas plus que ſingulier que cet oiſeau, ſi peu rare en France, ne ſe trouvât point en Italie, comme l'ont écrit nos Nomenclateurs modernes qui n'ont pas reconnu que le moineau fou d'Italie étoit notre friquet; il paroît au contraire qu'il y a plus de variétés de cette eſpèce en Italie qu'en France; elle s'eſt donc répandue des pays tempérés dans les pays plus chauds & non pas dans les climats froids, car on ne la trouve point en Suède; mais je ſuis ſurpris que M. Salerne diſe que cet oiſeau ne ſe voit ni en Allemagne, ni en Angleterre, puiſque les Naturaliſtes Allemands & Anglois en ont donné des deſcriptions & la figure. M. Friſch prétend même que

(*g*) *Paſſer ſilveſtris.* Aldrov. *tome II*, *page* 561. *Paſſer puſillus in juglandibus degens*, *idem*, *ibid.* page 563.

le friquet & le serin de Canarie peuvent s'unir & produire ensemble une race bâtarde & qu'on en a fait l'épreuve en Allemagne *(h)*.

Au reste, le friquet, quoique plus remuant, est cependant moins pétulant, moins familier, moins gourmand que le moineau ; c'est un oiseau plus innocent & qui ne fait pas grand tort aux grains ; il préfère les fruits, les grains sauvages, telles que celles des chardons sur lequel il se pose volontiers & mange aussi des insectes ; il fuit le séjour & la rencontre du moineau qui est plus fort & plus méchant que lui. On peut l'élever en cage & l'y nourrir comme le chardonnet, il y vit cinq ou six ans ; son chant est assez peu de chose, mais tout différent de la voix désagréable du moineau. On a observé que quoiqu'il soit plus doux que le moineau, il n'est cependant pas aussi docile, & cela vient de son naturel qui l'éloigne de l'homme, & qui, pour être un peu plus sauvage, n'en est peut-être que meilleur.

(h) Frisch, à l'article *Passer silvestris*, *Pl.* 7.



Fig. 1. LE MOINEAU. Fig. 2. LE FRIQUET.

pag. 314.

OISEAUX ÉTRANGERS,

Qui ont rapport au FRIQUET.

L'OISEAU qu'on appelle le *Passereau sauvage* en Provence, nous paroît être une simple variété du friquet. Son chant (dit M. Guys) ne finit point quand il commence & n'est pas le même que celui du moineau : il ajoute que cet oiseau très-farouche cache sa tête entre des pierres, laissant le reste du corps à découvert & croit se mettre à l'abri des attaques par cette précaution. Il se nourrit de graines à la campagne, & il y a des années où il est très-rare en Provence.

Mais outre cet oiseau & les autres variétés de cette espèce, qui se trouvent dans nos climats & que nous avons indiqués d'après les Nomenclateurs, sous les noms *de moineau de montagne*, *moineau à collier* & *moineau fou*, il s'en trouve d'autres dans des climats éloignés.

I.

LE PASSE-VERT.

Le premier de ces oiſeaux étrangers qu'on peut rapporter au friquet comme variété, ou du moins comme eſpèce très-voiſine de la ſienne, eſt celui qui eſt repréſenté dans nos planches enluminées, *n.°* 201, *fig.* 1, ſous la dénomination de *moineau à tête rouge de Cayenne*, & auquel nous donnons ici le nom de *paſſe-vert*, comme qui diroit *paſſereau vert*, parce qu'il a tout le deſſus du corps verdâtre; mais quoiqu'il diffère preſqu'autant qu'il eſt poſſible du friquet par les couleurs, c'eſt néanmoins de tous les oiſeaux de notre climat celui dont il approche le plus.

II.

LE PASSE-BLEU.

Il en est de même de l'oiſeau repréſenté dans nos planches enluminées, *n.°* 203, *fig.* 2, ſous la dénomination de *moineau bleu de Cayenne*, & auquel nous donnons ici le nom de *paſſe-bleu* ou

paſſereau bleu, parce qu'il eſt preſqu'entièrement bleu, & que du reſte il approche plus de l'eſpèce du friquet que d'aucune eſpèce de notre climat. Au reſte, le paſſe-vert & le paſſe-bleu étant tous deux du même climat de Cayenne, on ne peut guère décider ſi ce ſont deux eſpèces diſtinctes & ſéparées, ou s'ils ſont d'une ſeule & même eſpèce.

III.

LES FOUDIS.

UNE AUTRE ESPÈCE qu'on peut rapporter à celle du friquet, c'eſt celle de l'oiſeau appellé à Madagaſcar, *foudi lehémené*, auquel je conſerve ici partie de ce nom. M. Briſſon l'a indiqué le premier ſous la dénomination de *cardinal de Madagaſcar (a)*; il eſt repréſenté dans nos planches enluminées, *n.°* 134, *fig.* 2, ſous le nom de *moineau de Madagaſcar*.

Il y a deux autres oiſeaux, dont l'un repréſenté dans nos planches enluminées,

(a) Briſſon, *Ornithologie, tome III, page* 112, *Pl. VI, fig.* 2. Idem, *page* 114, *Planche VI, fig.* 3.

n.° 6, *fig.* 2, ſous la dénomination de *cardinal du cap de Bonne-eſpérance*, & l'autre, *n.°* 134, *fig.* 1, ſous celle de *moineau du cap de Bonne-eſpérance*, me paroiſſent être, le premier le mâle, & le ſecond la femelle, d'une variété dans l'eſpèce du foudi; car ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ont le deſſous du corps noir, & par ce caractère, nous les appellerons *foudis à ventre noir*, pour les diſtinguer du foudi qui a le ventre rouge. Mais comme ils ſe reſſemblent par tout le reſte, nous croyons qu'étant du même climat, ils ſont de la même eſpèce.

I V.

LE FRIQUET HUPPÉ.

Une autre espèce étrangère qui nous paroît encore voiſine de celle du friquet par la grandeur & par la forme, quoiqu'elle en diffère beaucoup par les couleurs; c'eſt l'oiſeau repréſenté dans les planches enluminées, *n.°* 181, *fig.* 1 & *fig.* 2, ſous les dénominations de *moineau de Cayenne* & de *moineau de la Caroline*, qui ſe reſſemblent aſſez pour nous porter

à croire qu'étant de pays tempérés & chauds du même continent, l'un (*fig.* 1) eſt le mâle, & l'autre (*fig.* 2) la femelle. Nous lui donnons le nom de *friquet huppé* pour le diſtinguer de tous les autres oiſeaux du même genre.

V.

LE BEAU MARQUET.

Enfin nous croyons que l'on peut rapporter à l'eſpèce du friquet plutôt qu'à aucune autre, le bel oiſeau repréſenté dans nos planches enluminées, *n.°* 203, *fig.* 1, ſous la dénomination de *moineau de la côte d'Afrique*, parce qu'il a été envoyé de ces contrées, & nous l'appellerons *beau marquet*, parce qu'étant d'une eſpèce différente de celle du friquet & de toutes les autres que nous venons d'indiquer, il mérite un nom particulier, & celui de beau marquet, déſigne qu'il eſt beau & bien marqué ſous le ventre. Ce nom, & un coup-d'œil ſur la figure coloriée, ſuffiront pour le faire reconnoître & diſtinguer de tous les autres oiſeaux.

* LA SOULCIE (a).

On a souvent confondu cet oiseau, ainsi que le friquet, avec notre moineau; cependant il est d'une autre espèce, & il diffère de l'un & de l'autre en ce qu'il est plus grand, qu'il a le bec plus fort, plutôt rouge que noir, & qu'il n'a, pour ainsi dire, aucune habitude naturelle qui lui soit commune avec le moineau; celui-ci demeure dans les villes, la soulcie ne se plaît que dans les bois, & c'est ce qui lui a fait donner, par la plupart des Naturalistes, le nom de *moineau de bois*,

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 225.

(a) La Soulcie. — Moineau à la soulcie ou au collier jaune. Belon, *Histoire des Oiseaux*, *page* 362; & Portraits d'Oiseaux, *page* 93, a. — *Passer torquatus*, Aldrov. *Avi*, *tome II*, *page* 563...... *Oenanthe congener. id. ibid.* page 764 — *Fringilla subeana, maculâ luteâ in pectore.* Frisch, *Pl.* 3, avec une figure coloriée. — Le Moineau des bois, Brisson, *Ornithol. tome III*, *page* 88, avec une figure, *pl. V*, *fig.* 1; en Italien, *Passara alpestre*, *Petronia marina*; en Allemand, *Gran-finck*; en Catalan, *Passerell dorat.*

il

il y niche dans des creux d'arbres, ne produit qu'une fois l'année quatre ou cinq œufs; ils se rassemblent en troupes dès que les petits sont assez forts pour accompagner les vieux, c'est-à-dire, vers la fin de juillet. Les soulcies se réunissent donc six semaines plus tôt que les friquets, leurs troupes sont aussi plus nombreuses, & ils vivent constamment ensemble jusqu'au retour de la saison des amours, où chacun se sépare pour suivre sa femelle. Quoique ces oiseaux restent également & constamment dans notre climat pendant toute l'année, il paroît néanmoins qu'ils craignent le froid des pays plus septentrionaux; car Linnæus n'en parle pas dans son énumération des oiseaux de Suède. Ils ne sont que de passage en Allemagne *(b)*, ils ne s'y réunissent pas en troupes, & y arrivent un à un *(c)*. Enfin ce qui paroît confirmer ce que nous venons de présumer, c'est qu'on trouve assez souvent de ces oiseaux

(b) Cet oiseau n'étoit point ou presque point connu ci-devant en Lorraine; mais, depuis quelques années, il y est devenu très-commun. *Note communiquée par M. Lottinger.*

(c) Frisch, à l'article de la *Planche* 3.

morts de froid dans des creux d'arbres lorſque l'hiver eſt rigoureux. Ils vivent non-ſeulement de grains & graines de toute eſpèce, mais encore de mouches & d'autres inſectes; ils aiment la ſociété de leurs ſemblables, & les appellent dès qu'ils trouvent abondance de nourriture; &, comme ils ſont preſque toujours en grandes bandes, ils ne laiſſent pas de faire beaucoup de tort dans les terres nouvellement enſemencées : on a de la peine à les chaſſer ou à les détruire; car ils participent de l'inſtinct & de la défiance du moineau domeſtique, ils reconnoiſſent les piéges, les gluaux, les trébuchets, mais on les prend en grand nombre avec des filets.



OISEAUX ÉTRANGERS,

Qui ont rapport à la SOULCIE.

I.

LE SOULCIET.

LA PREMIÈRE ESPÈCE étrangère qui nous paroît voiſine de celle de la ſoulcie, au point de n'en être qu'une variété, s'il eſt poſſible que cet oiſeau ait paſſé d'un continent à l'autre, c'eſt celui qui eſt repréſenté dans nos planches enluminées, *n.°* 223, *fig.* 2, ſous la dénomination de *moineau du Canada (a)*, & que nous avons appellé le *ſoulciet*, parce qu'il eſt un peu plus petit que la ſoulcie, comme tous les autres animaux du nouveau continent qui ſont dans la même eſpèce, moins grands que ceux de l'ancien.

(a) Nota. M. Briſſon a indiqué le premier cet oiſeau ſous cette même dénomination de *moineau de Canada. Ornithologie, tome III, page* 102.

II.

LE PAROARE*.

Un autre bel oiseau des contrées méridionales de l'Amérique, qui nous paroît voisin de la soulcie, c'est celui que Marcgrave a indiqué, sous le nom de Brasilien, *tijé guacu paroara (b)*; & comme *guacu* n'est qu'un adjectif, qui veut dire *grand*, & *tije* un nom générique, nous avons adopté celui de *paroare*, comme dénomination spécifique, d'autant qu'il faut conserver, le plus qu'il est possible, à chaque espèce d'animal le nom de son pays, & c'est par cette raison que nous préférons ici le nom de *paroare*, que cet oiseau porte au Bresil dans son pays natal, à celui de *cardinal Dominiquain*, que M. Brisson a adopté, parce qu'il a la tête rouge & le corps noir & blanc *(c)*.

---

* *Voyez les Planches enluminées*, n.° 55, fig. 2.

(b) Tije guacu paroare Brasiliensibus. Marcgrave, *Hist. Nat. Brasil.* page 214.

(c) Le *Cardinal Dominiquain.* Brisson, *Ornith. tome III*, *page* 116, avec une figure, *Pl. VI*,

La femelle diffère du mâle, en ce que le devant de sa tête n'est pas rouge, mais d'un jaune orangé semé de points rougeâtres.

Nous appellerons aussi paroare huppé, un oiseau des mêmes continens, qui ne nous paroît être qu'une variété du paroare, & qui en diffère par une huppe ou aigrette qu'il porte sur la tête. Ce bel oiseau est représenté dans nos planches enluminées, *n.°* 103, sous la dénomination de *cardinal Dominiquain huppé de la Louisiane*, parce qu'il nous a été envoyé de cette contrée de l'Amérique sous ce nom.

III.

LE CROISSANT.

La troisième espèce étrangère qu'on doit rapporter à celle de la soulcie, est l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, *n.°* 230, *fig.* 1, sous la dénomination de *moineau du cap de Bonne-espérance*,

---

fig. 4. *Nota.* On a suivi dans l'inscription de notre planche enluminée, *n.°* 55, *fig.* 2, cette même dénomination.

qui lui a été donnée par M. Briſſon *(d)*, & que nous appellons ici le *croiſſant*, parce qu'étant d'une eſpèce & d'un climat différent des autres, il lui faut un nom particulier tiré de quelques-uns de ſes attributs; or cet oiſeau qui, par la diſtribution des couleurs, ne s'éloigne pas de notre ſoulcie, porte un croiſſant blanc qui s'étend depuis l'œil juſques deſſous le cou; ce caractère unique nous a paru ſuffiſant pour le dénommer & le faire reconnoître.

(d) Le *moineau du cap de Bonne-eſpérance.* Briſſon, *Ornith. tome III, page* 104, avec une figure, *Pl. V, fig.* 3.

FIN du Tome VI des Oiſeaux.





de Seve deli — Eth. haussard sculp.

Fig. 1. LA SOULCIE. *Fig. 2.* LE GRIVELIN.

pag. 320.



LE PAROARE.

pag. 320.

TABLE

Des Matières contenues dans les ſix Volumes.

A

Les Anciens ſavoient que les aigles de races différentes ſe mêlent volontiers, & produiſent enſemble. *Vol.* I, 104. On n'en reconnoît ici que trois eſpèces; 1.° l'aigle doré, ou grand aigle; 2.° l'aigle commun, ou moyen; 3.° l'aigle tacheté, qui s'appelle ici *le petit aigle. Ibid.* 102. Les aigles peuvent ſe paſſer long-temps de nourriture : ſe tiennent rarement dans les petites iſles & les preſqu'iſles étroites, parce qu'ordinairement ils y trouvent moins de proie. *Ibid.* 134. Obſervations anatomiques. *Ibid.* 135 — 137. Aigle comparé au vautour. *Ibid.* 204. Au percnoptère. *Ibid.* 209. Le grand aigle, appelé auſſi *aigle-royal, aigle-roux, aigle fauve, aigle-noble*, eſt le plus grand de tous, a huit pieds ½ de vol, & pèſe juſqu'à dix-huit livres; a l'œil jaune, étincelant, enfoncé dans l'orbite; le bec & les ongles très-forts; le cri effrayant, le corps robuſte, les os fermes, la chair dure, les plumes rudes, l'attitude fière, les mouvemens bruſques, le vol très-rapide; c'eſt de tous les oiſeaux celui qui s'élève le plus haut, &, par cette raiſon, les Anciens lui ont donné les noms d'*oiſeau Céleſte*, de *meſſager de Jupiter:* a la vue perçante, & n'a que peu d'odorat; emporte grues, oies, lièvres, agneaux, chevreaux, &c. Lorſqu'il attaque les faons, les veaux, &c. c'eſt pour les dévorer ſur place, & en emporter des lambeaux dans ſon aire. *Ibid.* 100 — 143. Tue quelquefois, dit-on, le plus foible ou

B

D

Vol. II, 121. A la tête énorme, les ailes courtes (cinq pieds de vol) la cavité des oreilles très-grandes, les aigrettes de la tête hautes de deux pouces & demi, le bec court, les yeux grands, l'iris orangée, les pieds velus jusqu'aux ongles, les serres fortes, les cri effrayant; habite les rochers, les vieilles tours, il y niche ou bien sur des arbres creux; chasse lièvres, lapins, mulots, chauves-souris, reptiles; rejette par le bec les os, les peaux, &c. se bat avec la buse, fait tête à des volées entières de corneilles; supporte mieux la lumière du jour que les autres oiseaux de nuit. *Vol.* II, 121—126. S'élève assez haut à l'heure du crépuscule, vole bas le jour; on s'en sert pour attirer le milan & les autres oiseaux; il a la langue courte & assez large; l'œil enveloppé d'une tunique cartilagineuse, le cerveau recouvert d'une & non de deux tuniques comme les autres oiseaux. *Ibidem*, 127 & 128. Ses variétés sont, le duc aux ailes noires, le duc aux pieds nus; ils ont tous deux les pieds plus grêles; le duc blanc de Lapponie, marqué de taches noires; le jacurutu du Bresil, qui est absolument le même que notre grand duc, le hibou des terres Magellaniques (*planches enluminées*, n.° 385.)

DUC (le) de la baie de Hudson & de Virginie. *Vol.* II, 131—133. Cet oiseau se trouve dans les deux continens, au nord & au midi. *Ibid.* 130. Les aigrettes partent

F

FRAISE.

G

H

J

vis-à-vis le Soleil, cherche le feu, ſoutient le froid, vit de perdrix, volailles, lapins, mulots, lézards, grenouilles, de celles-ci en les déchirant en pièces; avale les mulots tout entiers, &c. refuſe les fruits, le poiſſon, les vers, le pain, le fromage, &c. même après un jeûne de pluſieurs jours; mais alors il mange de la viande cuite; il préfère la viande crue & ſaignante; rend les peaux des mulots & ſouris en pelotes d'un pouce; boit en plongeant ſon bec dans l'eau juſqu'aux yeux & ne boit que quand il ſe croit ſeul; dans tout le reſte paroît peu inquiet, ſe laiſſe toucher, ne s'attache point, prend de la graiſſe en automne. *Vol.* I, 178 — 180. La femelle eſt preſque toute griſe; eſt plus grande que le mâle; fait ſon nid preſque à terre dans les terreins couverts de bruyères, de genet, de joncs, quelquefois auſſi ſur des arbres élevés; pond trois œufs ardoiſés; s'approche des habitations & ſurtout des baſſes-cours, dont il eſt le fléau; a les ailes courtes; le vol peſant & bas, ſaiſit ſa proie à terre, ne chaſſe que le matin & le ſoir. *Ibid.* 182 *&* 183. Son cri eſt un ſifflement aigu. *Ibid.* 183. En a un autre de contentement. *Ibid.* 179. Reſſemble à l'oiſeau Saint-Martin, mais il eſt plus petit. *Ibid.* 183 *&* 184. Encore plus au *laniarius* d'Aldrovande, ou *milvus albus* de Schwenckfeld. *Ibid.* 188. N'eſt point le *ring-tail* des Anglois, qui eſt notre ſous-buſe,

I

M

M

N

O

OCOCOLIN *ou* Perdrix de montagne, du Mexique, plus gros que nos perdrix, climat où il se plaît. *Vol.* IV, 299. Il est une autre espèce d'ococolin. *Ibid.* 300.

ODORAT, ne peut être que le sens du sentiment, est plus parfait dans l'animal que dans l'homme. *Vol.* I, 5, 17. Celui du corbeau & du vautour est fort inférieur à celui du chien & du renard. *Ibidem*, 17. Cependant les oiseaux carnassiers paroissent en général avoir plus d'odorat que les autres oiseaux; & comme la finesse de l'odorat supplée à la grossièreté du goût, ils paroissent aussi avoir le sens du goût meilleur que les autres oiseaux. *Ibid.* 53. *Voyez* SENS. Dans l'homme & dans l'oiseau, l'odorat est le cinquième sens; dans le quadrapède, il est le premier. *Ibid.* 67. Fort émoussé dans l'autruche. *Vol.* II, 261.

ŒIL, plus sensible dans les hiboux, & en général plus parfait, plus travaillé dans les oiseaux que dans les quadrupèdes. *Vol.* I, 6. Il est aussi très-souple, se renfle ou s'aplatit, se retrécit ou s'élargit, &c. *Ibid.* 9. Il est plus grand proportionnellement. *Ibid.* 11. Singulière conformation de l'œil de l'orfraie, connue d'Aristote, & vérifiée par Aldrovande. *Ibidem*, 161 & *suiv.* L'œil du

Vol. I, 60. Tous ſont ſujets à la mue comme les quadrupèdes. *Ibid.* 61 *& ſuiv. Voyez* MUE. Les oiſeaux l'emportent ſur les quadrupèdes pour le toucher des doigts, dont ils ſaiſiſſent les corps. *Ibid.* 66. Sont plus capables de tendreſſe, d'attachement & de morale en amour que les quadrupèdes, quoique le fond phyſique en ſoit peut-être plus grand que dans ces derniers; ils paroiſſent s'unir par un pacte conſtant & qui dure au moins autant que l'éducation de leurs petits. *Ibid.* 68, 69 *&* 83. Il faut excepter la perdrix rouge & quelques autres eſpèces. *Ibid.* 72. Les oiſeaux qui pourroient encore ſe livrer à l'amour avec ſuccès, ſe privent de ce plaiſir pour ſe livrer au devoir naturel du ſoin de la famille. *Ibid.* 77 *&* 78. N'ont qu'une ſeule façon de s'accoupler. *Ibid.* 78. Plus indépendans de l'homme, moins troublés dans leurs habitudes naturelles, ils ſe raſſemblent plus volontiers entre eux. *Ibidem.* 83. Ont plus de beſoin que d'appétit, plus de voracité que de ſenſualité. *Ibid.* 82. *Voyez* MIGRATION. Ne peuvent avoir que des notions peu diſtinctes de la forme des corps. *Ibid.* Comment imitent notre parole & nos chants. *Vol.* III, 150.

OISEAUX aquatiques, ſont pourvus d'une grande quantité de plumes, & d'un duvet très-fin; ils ont outre cela près de la queue de groſſes glandes, des eſpèces de réſervoirs pleins d'une matière huileuſe, dont ils ſe

P

Q

R

S

T

V

X

Y

Z

FIN de la Table des Matières des ſix premiers Volumes.







